

Sommaire

- 02 LETTRE DU PRÉSIDENT
- 04 ORGANIGRAMME DU GROUPE
- 05 CHIFFRES CLÉS
- 06 PRINCIPAUX DIRIGEANTS
- 08 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS 1999



- 10 ACTIVITÉS DU GROUPE
- 24 MARCHÉ ET RENDEMENT DU TITRE
- 26 ADMINISTRATION, CONTRÔLE
- 28 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 40 RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- 41 RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 AVRIL 2000, PARTIE ORDINAIRE
- 43 PRÉSENTATION DE LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



COB



Les tomes 1 et 2 (rapport d'activité et rapport financier 1999) forment le Document de Référence enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 24 mars 2000 sous le n° R.00 - 087. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.



Lettre du Président



*Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,
Chers actionnaires,*

1999 a été une excellente année pour votre Groupe

TF1 consolide sa part d'audience à plus de 35 % sur les individus de 4 ans et plus, soit le niveau le plus élevé d'Europe. La chaîne a obtenu 95 des 100 meilleures audiences grâce à son offre généraliste, riche et diversifiée, composée de films forts, de fictions de qualité, de divertissements, de grands événements sportifs, et de journaux s'appuyant sur le savoir-faire éditorial de sa rédaction.

Ces performances ont été réalisées tout en poursuivant la maîtrise de nos coûts et notamment ceux de notre grille de programmes.

S'appuyant sur les succès de l'Antenne, les recettes publicitaires de la chaîne sont en croissance de plus de 10 % et approchent 9 milliards de francs. Cette progression est la plus forte depuis 1992. Elle s'inscrit dans un environnement économique favorable renforcé par la croissance rapide des investissements publicitaires de nouveaux annonceurs grand public comme ceux du secteur des télécommunications.

Les produits d'exploitation des activités de diversification augmentent de près de 16 %, sous l'impulsion notamment de la vidéo, du téléachat, d'Eurosport et de La Chaîne Info.

TPS poursuit son développement avec plus de 880 000 abonnés à fin février 2000. Son offre s'est enrichie avec une nouvelle chaîne de cinéma "CinéFAZ", la chaîne "Superfoot" consacrée aux matchs de football de première division et de nouveaux services interactifs, notamment financiers.

Le site Internet www.tf1.fr, véritable portail avec des sites thématiques dédiés à l'information, à la jeunesse, à la vidéo, se place parmi les premiers sites média avec plus de 13 millions de pages vues en février 2000.

Le résultat net consolidé progresse de 47 % et dépasse pour la première fois le milliard de francs.

Tout ceci n'a pu être réalisé que grâce au travail, au professionnalisme et au talent de nos collaborateurs que je remercie, et s'est traduit par une importante création de valeur pour nos actionnaires, reconnue par les marchés boursiers avec un cours de bourse multiplié par 3,5 en un an.

Nous avons par ailleurs été heureux d'associer nos collaborateurs aux fruits de l'expansion du Groupe au travers d'une augmentation de capital qui leur était réservée. Plus des 3/4 d'entre eux y ont souscrit. Désormais, nos collaborateurs détiennent plus de 3 % du capital et TF1 a rejoint l'indice boursier "IAS", des sociétés à actionnariat salariés important.



2000 : de bonnes perspectives et de nouveaux développements stratégiques pour votre Groupe

L'année 2000 s'annonce prometteuse avec des prévisions de croissance de nos recettes publicitaires tout à fait favorables, dans un environnement économique porteur. Conjuguées à une faible augmentation de nos coûts, elles devraient se traduire par une progression importante de notre rentabilité.

Votre Groupe va poursuivre sa stratégie de développement autour des objectifs suivants :

► Renforcer la chaîne généraliste :

TF1 continuera sa politique de programmation ambitieuse, conviviale et proche du public en s'appuyant sur la création, l'événement et l'inédit. TF1 s'affirme ainsi comme un média vivant, partenaire privilégié des grands annonceurs.

► Compléter notre offre thématique :

En complément d'Eurosport, la grande chaîne sportive pan-européenne et LCI, la chaîne d'information de référence, TF1 lancera prochainement une chaîne pour les moins de 50 ans à dominante Femme et une chaîne financière. En renforçant son métier principal, tout en répondant aux nouvelles attentes des téléspectateurs et des annonceurs, votre Groupe se prépare à participer au développement du numérique hertzien.

► Intensifier la production de contenus :

TF1 poursuivra sa politique volontariste de coproduction internationale de films et de dessins animés et de production de spectacles. La maîtrise de contenus de qualité est une des priorités importantes du Groupe.

► Développer Internet :

TF1 va créer de nouveaux sites thématiques (Femmes, Sports, Services...) afin de devenir un portail de référence pour le grand public et souhaite s'engager dans le haut débit pour distribuer ses images. Le Groupe se prépare également à l'Internet mobile avec des contenus et des services spécifiques en étant ouvert à des partenariats avec d'autres chaînes de télévision européennes dans la perspective d'un grand portail européen.

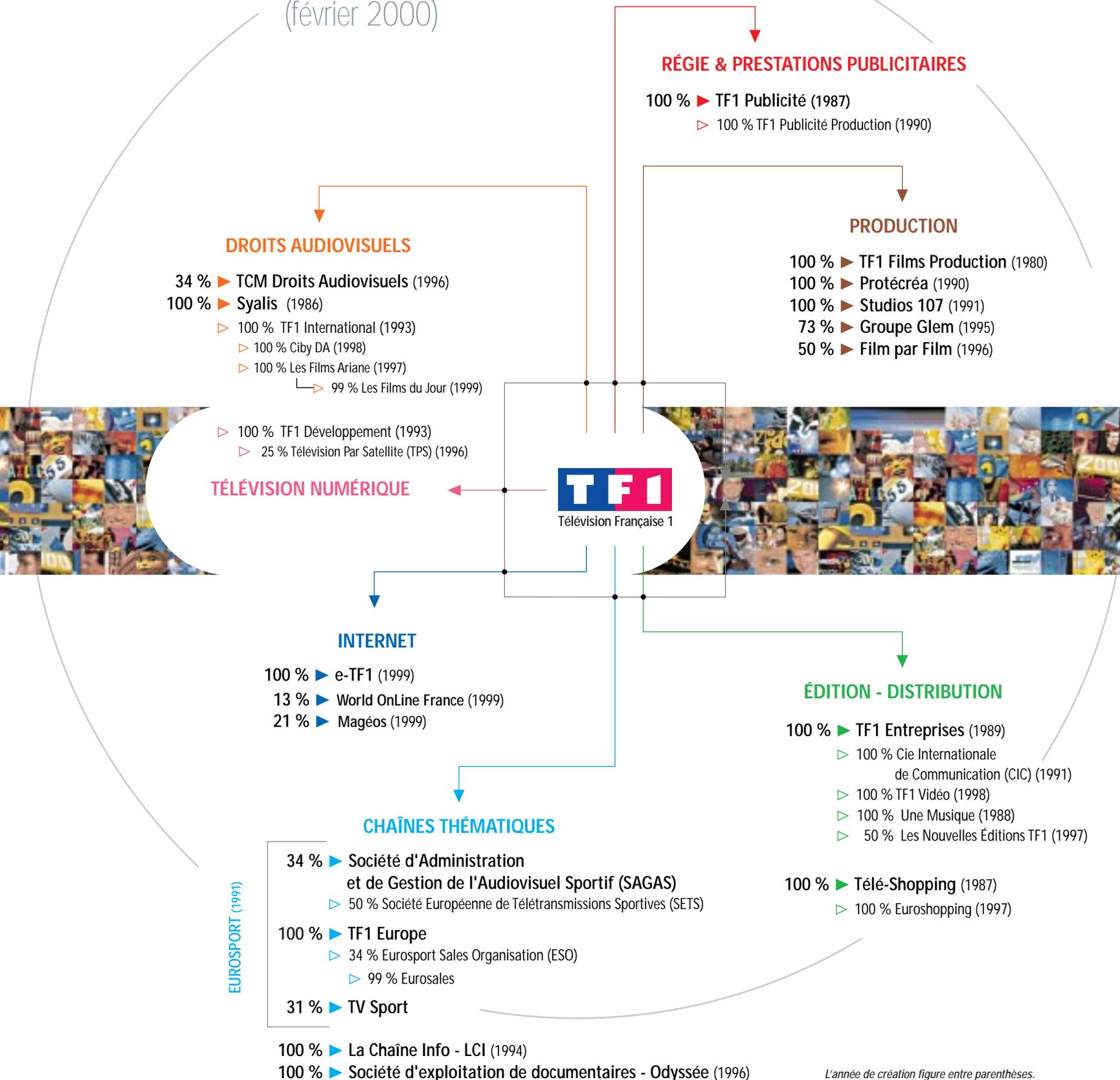
Ces développements représentent un axe stratégique majeur pour le Groupe, car nous sommes convaincus que le mariage de la télévision et d'Internet constitue un des leviers de création de valeur les plus importants au travers de nos marques, de nos contenus et de nos capacités de promotion.

Grâce aux bonnes perspectives de nos métiers principaux, à la rigueur de notre gestion et à notre stratégie de développement, nous avons l'ambition de poursuivre avec vous et pour vous notre politique de croissance durable et rentable.

Patrick Le Lay
Président-Directeur Général

Organigramme du Groupe

(février 2000)



L'année de création figure entre parenthèses.

Chiffres clés

(en MF)



Données consolidées	1 997	1 998	1 999
Produits d'exploitation	10 310	10 904	12 165
<i>Dont</i>			
TF1 SA	7 831	8 169	9 036
Edition distribution	1 209	1 269	1 483
Chaînes thématiques	624	772	919
Production.....	380	431	439
Droits audiovisuels	260	251	218
Divers	6	12	70
Coût de la grille	4 590	4 688	4 749
Résultat Net (Part du Groupe)	482	716	1 052
Capitaux propres	2 665	3 033	3 621
Trésorerie nette	589	1 002	1 757
Capacité d'autofinancement	1 192	1 290	1 783
Stocks de programmes et droits de diffusion	2 947	2 990	3 031
Investissements dans la production française	1 550	1 668	1 755
Capitalisation boursière (fin d'année)	12 915	20 895	72 034
Dividende par action (en francs)	16	22	30,17



Principaux dirigeants

Direction Générale

Patrick LE LAY
Président-Directeur Général

Etienne MOUGEOTTE
Vice-Président
Directeur Général de l'Antenne

Claude COHEN
Directrice Générale TF1 Publicité

Directions Fonctionnelles

Jean-Michel COUNILLON
Secrétaire Général de TF1 et Directeur
des Affaires Juridiques

Emmanuel FLORENT
Directeur Général Adjoint Développement
Diversification du Groupe TF1

Pierre MARFAING
Directeur des Technologies et des Moyens
Internes

Jean-Pierre MOREL
Directeur Général Adjoint Administration -
Finances

Nonce PAOLINI
Directeur Général Adjoint Relations
Humaines et Directeur
de la Communication Interne

■ **Patrick LE LAY**
Président-Directeur Général



■ **Etienne MOUGEOTTE**
Vice-Président
Directeur Général de l'Antenne



Direction de l'Antenne

Ronald BLUNDEN
Directeur de la Communication

Xavier COUTURE
Directeur de l'Antenne, des Sports
et Opérations Spéciales

Robert NAMIAS
Directeur de l'Information

Guillaume de VERGES
Directeur Général Adjoint de l'Antenne
Directeur des Programmes

Francis WILLIAUME
Directeur Général Adjoint de l'Antenne
Directeur Administratif et Financier
de la Production

■ **Claude COHEN**
Directrice Générale TF1 Publicité



TF1 Publicité

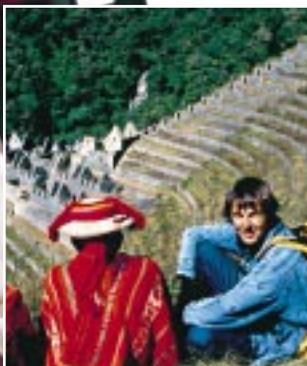
Patrick LE LAY
Président-Directeur Général

Claude COHEN
Directrice Générale

Martine HOLLINGER
Directrice Générale Adjointe Commerciale

Jean-Bernard ICHAC
Directeur Général Adjoint Marketing, Stratégie
et Développement

Jean-Pierre MOREL
Directeur Général Adjoint Fonctionnel



- 1 Balzac
- 2 Ushuaia

Principales filiales

TF1 Entreprises

Emmanuel FLORENT
Président-Directeur Général

e-TF1

Anne SINCLAIR
Directrice Générale

TF1 Vidéo

Pierre BROSSARD
Président-Directeur Général

Une Musique

Nadine LAIK-BLANCHARD
Président-Directeur Général

Télé-Shopping

Robert LENS
Président-Directeur Général

TF1 Films Production

Etienne MOUGEOTTE
Président-Directeur Général

Laurent STORCH
Directeur Général

Groupe Glem

Jean-Louis CAPRA
Président-Directeur Général

Gérard LOUVIN
Directeur Général

Studios 107

Francis WILLIAUME
Président-Directeur Général

Jean ADAM
Directeur

TF1 International

Jean-Louis CAPRA
Président-Directeur Général

Didier SAPAUT
Directeur Général
Président-Directeur Général
Les Films Ariane
Président-Directeur Général de Ciby DA

Perrine TEZE
Directrice Commerciale

Eurosport

SAGAS
Jean-Pierre MOREL
Président-Directeur Général

ESO
Gérant : SAGAS

SETS
Patrick LE LAY
Président-Directeur Général

Jean-Pierre PAOLI
Directeur Général

EUROSALES
Gérant : ESO

La Chaîne Info

Gérant : TF1 représentée par
Etienne MOUGEOTTE

Jean-Claude DASSIER
Directeur Général

Odysée

Gérant : TF1 représentée par
Gérard CARREYROU

Télévision Par Satellite

Patrick LE LAY
Président-Directeur Général



Principaux événements 1999



JANVIER

- **Eurosport** lance le meilleur du sport sur son site Internet : www.eurosport.com, actualisé 7 jours sur 7.
- **TF1 International** reprend la gestion du catalogue de Ciby DA, comportant 62 longs métrages. TF1 devient ainsi l'un des trois premiers catalogues français de longs métrages.
- **Odysée** passe le cap du million d'abonnés et accentue sa politique de coproductions.
- **TF1 Vidéo** inaugure son site Internet qui permet l'achat en ligne des cassettes et des DVD de son catalogue.

FÉVRIER



- **Sortie en salles** de "Astérix et Obélix contre César" de Claude Zidi, coproduit par TF1 Films Production.
- **Lancement** de "British Eurosport", version anglicisée d'Eurosport.

MARS



- **Aux Ithèmes 99**, les chaînes de TPS reçoivent 11 récompenses.
- **Plus forte audience réalisée** par un film français en 1999 : 10,7 millions de téléspectateurs pour "Les Visiteurs", soit 48 % de part d'audience*.

AVRIL



- **L'information 24 h / 24** sur LCI.
- **TF1 acquiert les droits** de diffusion en clair de "Titanic" de James Cameron.
- **Soirée "Ensemble contre le Sida"** animée par toutes les vedettes de la chaîne.
- **TF1 envoie** ses équipes au Kosovo et dans le reste des Balkans.

MAI

- **Lancement** du nouveau site www.tf1.fr, portail généraliste et site de contenus.
- **La vidéo du film "Taxi"** dépasse 1 million d'exemplaires vendus 6 mois après sa sortie.
- **Début du tournage** de "Under suspicion" de Stephan Hopkins, avec Morgan Freeman, Gene Hackman et Monica Bellucci produit par TF1 International.

JUIN

- **Le titre TF1** passe du Second Marché au Règlement Mensuel.
- **Disque de platine** pour Emile et Images et leur album "Jusqu'au bout de la nuit", entièrement produit et développé par Une Musique.
- **LCI fête** ses 5 ans.
- **Début du Spectacle "Crescent'O"** de Muriel Hermine à Disneyland Paris.

* Source Médiamétrie : Individus 4 ans et plus.



JUILLET



SUPERFOOT

• **TPS crée Superfoot** et Superstades (paiement à la séance) pour diffuser des matchs de la Première et la Deuxième Division de football.

• **Succès de Tramontane**, feuilleton de l'été, avec en moyenne près de 41 % de part d'audience*.

AOÛT



• Selon l'étude annuelle EMS (European Media & marketing Survey), Eurosport est la chaîne la plus regardée d'Europe tous critères confondus et celle que soit la période de référence choisie.

• **L'éclipse du 11 août** est suivie sur TF1 par 5,2 millions de téléspectateurs, soit 53 % de part d'audience*.

SEPTEMBRE

• **TPS lance CinéFAZ**, la nouvelle chaîne du cinéma de "A à Z".

• **Sortie en vidéo de "La Vie est belle"** de Roberto Benigni.

• **TF1 diffuse "Balzac"** de José Dayan avec G. Depardieu et crée l'événement télévisé de la rentrée.

OCTOBRE



• **TF1 reçoit 8 récompenses** lors de la cérémonie des 7 d'Or dont le prix de la meilleure fiction (*Monte Cristo*), celui de meilleur présentateur de journal télévisé (Jean-Pierre Pernaut), de personnalité TV de l'année élue par le public (Vincent Lagaf'). V. Genest reçoit le 7 d'Or de meilleure comédienne de fiction.

• **100^{ème} de "Combien ça coûte"** présentée par Jean-Pierre Pernaut.

• **TF1 réalise une augmentation** de capital réservée à ses salariés au travers du Plan d'Épargne Entreprise "TF1 Avenir". Les salariés détiennent ainsi environ 3 % du capital de TF1.

NOVEMBRE

• **TF1 réalise le plus grand succès** d'audience de l'année en diffusant la finale de la Coupe du Monde de Rugby avec plus de 14 millions de téléspectateurs*.

• **TF1 diffuse pour la première fois** la Coupe de l'America, et suit le parcours du bateau français 6^e Sens.

• **Le journal de 20 heures** du 19 novembre, présenté par Claire Chazal, est suivi par 11,5 millions de téléspectateurs*.

• **TPS donne un nouvel habillage** à ses services interactifs.

• **TF1 intègre l'indice boursier IAS** (Indice Actionnariat Salarié).

DÉCEMBRE

• **TF1 et Carlton Communications** s'associent dans le joint-venture @lliance, afin de créer un fond d'investissement Internet en Europe et d'unir leurs compétences sur Internet. La société bénéficiera d'un capital de départ total de 100 millions d'Euros.

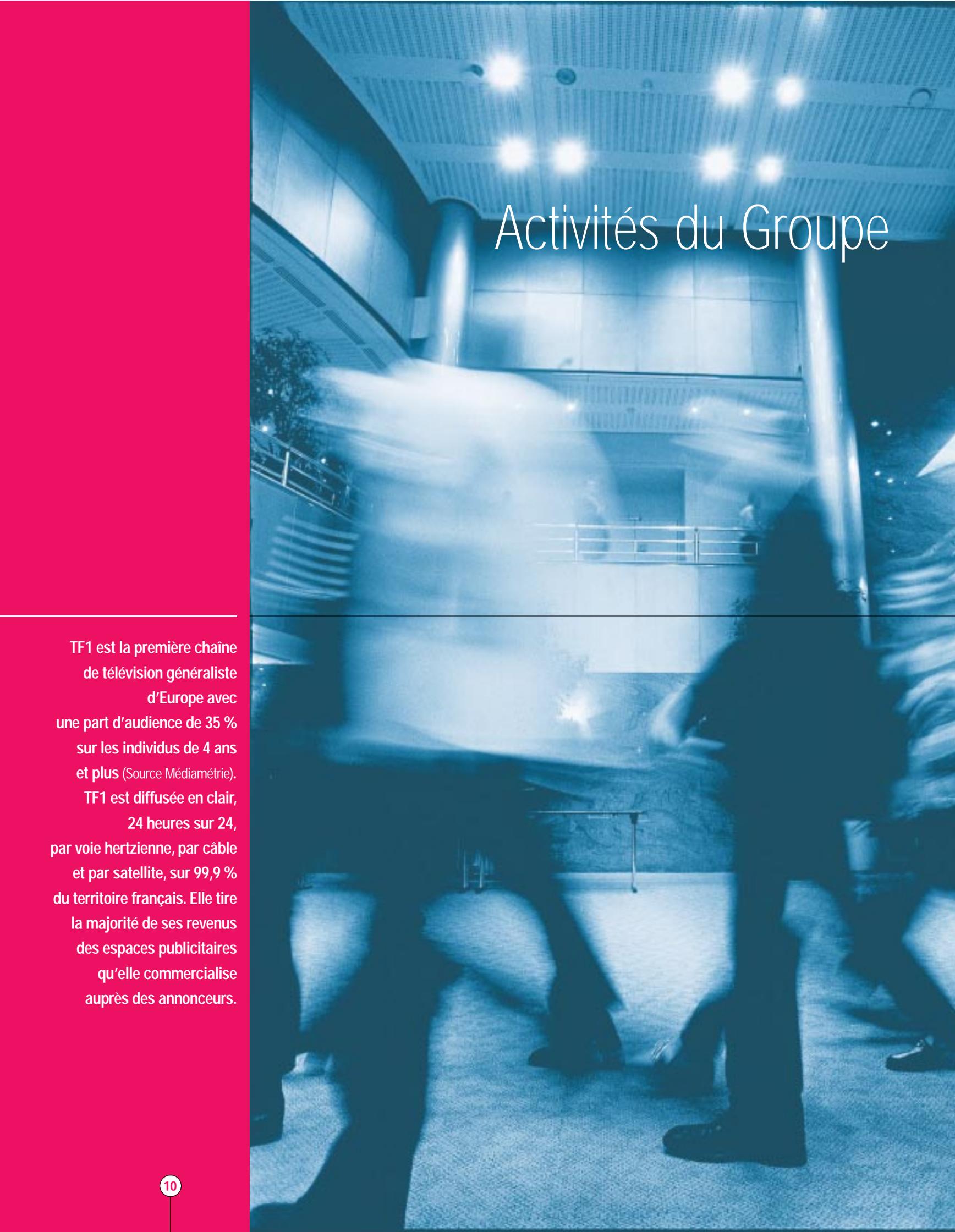
• **Le Groupe TF1 prend une participation** de 25 % dans www.mageos.com du groupe Pinault-Printemps-Redoute, portail généraliste et fournisseur d'accès gratuit à Internet pour le grand public.

• **Lancement du nouveau site news** de e-TF1. Au cours du mois de décembre, le site totalise 12 millions de pages vues, soit une croissance de 430 % en 1999 (source : Webview/Cybermétrie).

• **Le titre TF1** augmente de 243 % sur l'année 1999.

• **TPS dépasse 800 000 abonnés** pour son troisième anniversaire.

• **TF1 met le cap** sur l'an 2000 avec 36 heures de programmes en direct en collaboration avec 50 chaînes mondiales et inaugure son nouvel habillage.



Activités du Groupe

TF1 est la première chaîne de télévision généraliste d'Europe avec une part d'audience de 35 % sur les individus de 4 ans et plus (Source Médiamétrie). TF1 est diffusée en clair, 24 heures sur 24, par voie hertzienne, par câble et par satellite, sur 99,9 % du territoire français. Elle tire la majorité de ses revenus des espaces publicitaires qu'elle commercialise auprès des annonceurs.

L'ANTENNE

Chaîne généraliste, TF1 articule sa programmation autour des grands thèmes qui séduisent un large public : l'information, les fictions, le divertissement, le sport, la jeunesse, le cinéma, les magazines et les documentaires constituent l'essentiel de l'offre de programmes de la chaîne. Cette programmation est à la fois dynamique et conviviale, car continuellement adaptée aux goûts et aux comportements des téléspectateurs.

Par ailleurs, face au développement des plateformes multichaines qui multiplient et thématisent les offres de programmes, TF1 se positionne comme un média vivant, une télévision du direct, de l'exclusif et de l'événement.

Cette programmation assoit le succès de la chaîne dont les programmes sont quotidiennement plébiscités par des millions de téléspectateurs et figurent régulièrement parmi les meilleures audiences réalisées en télévision.



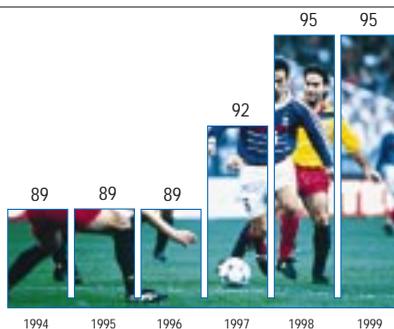
- ❶ Les présentateurs du Millénaire
- ❷ Julie Lescaut
- ❸ Miss France 2000



TF1 est un groupe de communication intégré avec des activités de diversification développées en synergie autour de son métier principal. Le Groupe a ainsi créé de nouveaux fonds de commerce à valeur ajoutée, avec une vingtaine de filiales opérationnelles, couvrant l'ensemble de la filière audiovisuelle :

- en amont dans la production, l'acquisition et la vente de droits audiovisuels,
- en aval dans l'édition et la distribution de cassettes vidéo, DVD et de CD musicaux, l'exploitation de services télématiques et de droits dérivés, le téléachat, l'édition de chaînes thématiques, la commercialisation de programmes numériques et de services interactifs par câble et par satellite et le développement de sites sur Internet.

Le Groupe TF1 se positionne ainsi comme un éditeur de contenus multimédia, distribués sur tous supports (télévision commerciale en clair, chaînes thématiques, services interactifs, Internet, téléphones mobiles, vidéos, DVD...), capitalisant sur l'une des premières marques françaises en terme de notoriété, symbole de confiance et de proximité avec le public.



Nombre d'émissions de TF1 parmi les 100 meilleures audiences depuis 6 ans (Source : Médiamétrie).

Parmi les programmes les plus appréciés du public, figurent les œuvres de fiction spécialement tournées pour la télévision. Elles représentent depuis quelques années 40 % à 50 % des 100 meilleures audiences de l'année.

L'offre de fictions de TF1 s'articule autour de deux grands axes de programmation :

- Le développement de héros récurrents (Navarro, Julie Lescaut, Les Cordier...) fidélise un très grand nombre de téléspectateurs et établit une étroite proximité entre le personnage et son public.
- Des fictions de prestige, adaptées des grandes œuvres du patrimoine littéraire français. Coproduites avec de grands groupes de télévision d'autres pays européens, ces fictions rassemblent des acteurs et des réalisateurs d'envergure qui en font des événements de programmation destinés à un public international.



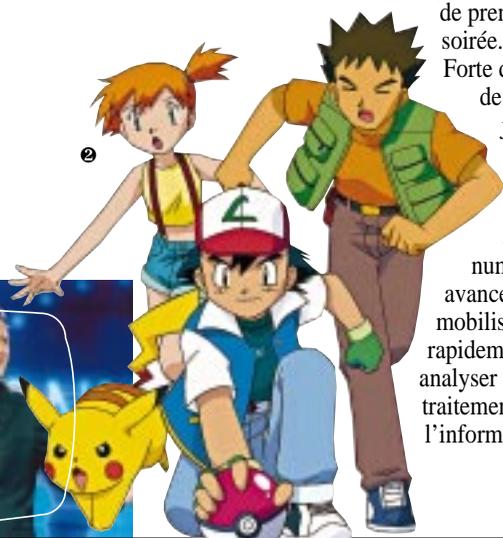
❷

❸

Activités du Groupe

L'information constitue la colonne vertébrale de la grille de programmes d'une grande chaîne généraliste. Les journaux d'information de milieu et fin de journée sont de véritables rendez-vous réguliers qui rassemblent un très large public. Ils contribuent à

1



établir l'identité de la chaîne et constitue la pierre angulaire des programmes de première partie de soirée.

Forte d'une rédaction de plus de 300 journalistes, d'une organisation éprouvée convertie aux technologies numériques les plus avancées, TF1 peut mobiliser ses équipes rapidement pour couvrir, analyser et proposer un traitement complet de l'information à son public.

Le divertissement est un axe éditorial clé de la grille des programmes. Dans ce domaine, TF1 offre des émissions conviviales dans des thèmes aussi variés que les variétés, l'humour ou les jeux. Outre les valeurs sûres du genre qui rassemblent des artistes de qualité sur un même plateau et en direct, TF1 renouvelle de manière régulière ses concepts de divertissements afin de proposer des émissions inédites et créatives dans un domaine où l'attente du public pour la nouveauté est importante.

Par ailleurs, TF1 complète son offre avec des magazines de société, dont le traitement éditorial vise à informer et divertir à la fois au travers de sujets proches des réalités quotidiennes des français. Ces nouveaux concepts d'émissions ont été rapidement adoptés par le public avec *Combien ça coûte*, *Sans Aucun Doute*, *Y'a Pas Photo* !.



4

Les deux grands rendez-vous quotidiens d'information bénéficient d'un traitement éditorial complémentaire, permettant une analyse riche et de qualité : le Journal de 13 heures est le reflet de l'actualité des régions et des préoccupations quotidiennes des français tandis que le Journal de 20 heures offre un panorama complet de l'actualité nationale et internationale. TF1 bénéficie d'une solide position de leader sur l'information. Les journaux de 13 heures et de 20 heures rassemblent en effet près de 53 % et 40 % des téléspectateurs en moyenne.

Au-delà de ces rendez-vous quotidiens, TF1 propose des magazines d'information et d'investigation permettant d'approfondir et d'enrichir des sujets d'actualité (*Reportages*, *Le Droit de Savoir*).

Les émissions jeunesse de TF1 occupent une part importante de la grille des programmes, notamment les mercredi, samedi et dimanche. TF1 a développé dans ce domaine une programmation innovante et de qualité. Les programmes jeunesse bénéficient d'un habillage moderne et interactif. Ils sont regroupés sous le label TF !, véritable chaîne dans la chaîne spécialement réservée aux enfants.

La programmation s'articule autour d'un large choix de séries animées de qualité, d'origine française ou internationale. En la matière, TF1 développe de plus en plus de coproductions, notamment via sa filiale Protécréa.

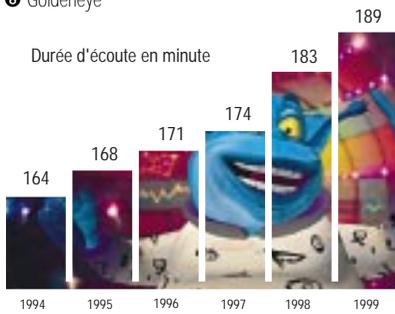
L'offre sportive de TF1 s'appuie sur les sports et les événements les plus demandés par les téléspectateurs français : le football et la Formule 1.

Le football est incontestablement le sport le plus populaire et TF1, chaîne de l'événement et de l'exclusif, propose les principaux matchs amicaux et officiels de l'équipe de France ainsi que les rencontres de la Ligue des Champions, compétition européenne rassemblant les meilleurs clubs du continent. Enfin, la chaîne diffuse Téléfoot, magazine qui retrace et développe l'actualité hebdomadaire du football et qui recueille un très large succès auprès des passionnés de ce sport. TF1 retransmet l'intégralité de la saison de Formule 1 en direct tous les dimanche et propose une couverture étendue des essais et des réactions d'après course au travers de magazines réguliers.

Opérations Spéciales

Chaîne de l'événement et du direct, TF1 développe des opérations spéciales pour couvrir des événements d'envergure nationale ou internationale. Le savoir-faire éditorial et technique de la chaîne est ainsi mobilisé pendant plusieurs heures afin d'assurer une couverture en direct la plus complète possible. En 1999, TF1 a rendu hommage au Roi Hussein de Jordanie et au Roi Hassan II du Maroc et a retransmis l'éclipse solaire du 11 août. Autre événement : le passage à l'an 2000 pour lequel TF1 s'est associé à plus de 50 chaînes de télévision étrangères afin de faire vivre l'événement pendant plus de 30 heures en direct au fur et à mesure de son déroulement autour de la planète.

- ❶ Le Bigdil
- ❷ Pokemon™
- ❸ Arthur
- ❹ Une Femme d'honneur
- ❺ Le Diner de cons
- ❻ Céline Dion au Stade de France
- ❼ La Ligue des Champions
- ❽ Goldeneye



Par ailleurs, l'actualité hebdomadaire des sports mécaniques est synthétisée dans le magazine *Auto Moto*.

TF1 diversifie son offre de sports, notamment dans les domaines de la voile et du rugby.

En matière de 7^{ème} Art, TF1 offre deux grandes soirées de cinéma par semaine, le mardi et le dimanche, avec des longs métrages grand public français et américains. Cette politique de programmation permet d'offrir de nombreux films inédits pour leur première diffusion en clair à la télévision.

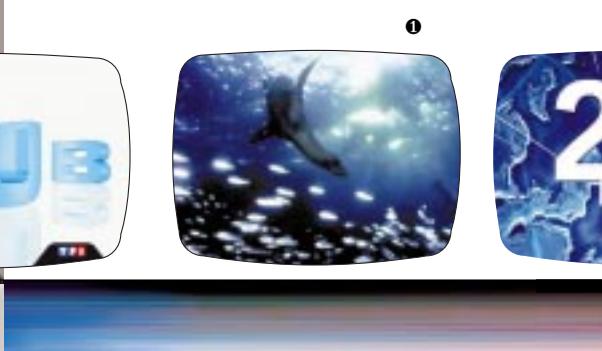
Evolution de la Durée d'Ecoute Individuelle (Femmes de moins de 50 ans, Source : Médiamétrie).



LA RÉGIE PUBLICITAIRE

En 1999, TF1 Publicité marque une nouvelle étape dans l'élargissement de son offre commerciale. La régie multiplie aujourd'hui les synergies pour le bénéfice des annonceurs. Du "mass" média au "one-to-one", elle peut décliner une offre commerciale transversale s'adressant à des cibles complémentaires.

TF1 Publicité assure en exclusivité la régie publicitaire de la chaîne TF1, des chaînes thématiques, LCI (chaîne d'information en continu), Odysée (chaîne documentaire), Teletoon et Cartoon Network (chaînes jeunesse) et Shopping Avenue (chaîne de téléachat), des sites Internet du Groupe, hébergés sous le portail www.tf1.fr et des services interactifs de TPS : Météo Express et Le Guide des programmes.



Le fort développement d'Internet contribue à deux titres à la croissance des recettes de la régie. En effet, compte tenu de la qualité de l'offre des écrans de TF1, les sociétés Internet ont choisi de communiquer largement sur la chaîne en vue d'obtenir une notoriété rapide et/ou de dynamiser le recrutement de leurs abonnés. Parallèlement, Internet s'inscrit aussi comme une nouvelle source de revenus pour la régie via la commercialisation des sites www.tf1.fr et www.tfou.fr.

En capitalisant sur la technologie numérique de TPS, TF1 Publicité propose à ses annonceurs d'intégrer l'interactivité dans leurs campagnes publicitaires diffusées sur TF1 et sur les chaînes thématiques dont elle assure la régie. Cette interactivité permet une relation commerciale personnalisée entre l'annonceur et le téléspectateur, partenaire privilégié pour la marque.

Cette nouvelle palette permet d'offrir un éventail de solutions adaptées à la problématique de chaque marque.

- ① et ② Odysée
- ③ Le plateau de LCI
- ④ DVD de Barbapapa distribué par TF1 Vidéo
- ⑤ Le catalogue de Télé-Shopping
- ⑥ CD de Liane Foly distribué par Une Musique
- ⑦ Présentateurs de Télé-Shopping





ÉDITION DISTRIBUTION

Le pôle Edition-Distribution (vidéo, musique, "merchandising", télématique, téléachat, Internet) constitue historiquement la première diversification du Groupe TF1. En 1999, ce pôle représente 12,1 % des produits d'exploitation consolidés.

TF1 ENTREPRISES

- TF1 Entreprises regroupe les activités suivantes :
- la Télématique qui conçoit, édite et distribue des contenus et des services liés notamment aux émissions de l'Antenne et destinés aux kiosques Minitel et Audiotel ainsi qu'aux mobiles ;
 - TF1 Licences qui commercialise des licences de marques (Ushuaïa,...) auprès des industriels, et des produits événementiels ou destinés aux enfants (Kit Eclipse, Kit Halloween, Jojo's...)



TF1 VIDÉO

TF1 Vidéo est le 1^{er} éditeur français et le 3^e éditeur-distributeur en France avec 14,6 % de part de marché en 1999 (source : SEV).

TF1 Vidéo distribue un catalogue de plus de 3 000 titres (comprenant Taxi, Casino, La vie est belle, Barbapapa, collection "de Funès", ...), couvrant tous les genres, du film au sport en passant par la jeunesse. Les principaux circuits de distribution sont les vidéoclubs, la grande distribution, les kiosques et depuis un an un site Internet dédié : www.tf1video.fr.

TF1 Vidéo décline également ses plus grands succès sous format DVD et possède déjà un catalogue de plus de 60 titres. Ce nouveau support numérique représente un véritable relais de croissance. Fin 1999, 250 000 foyers français sont équipés d'un lecteur de salon et 500 000 d'un lecteur de DVD Rom. L'ensemble du parc devrait doubler en 2000 (source : SEV). Le marché français du DVD représente déjà un chiffre d'affaires de 547 millions de francs en France pour 4,5 millions d'unités vendues.

UNE MUSIQUE

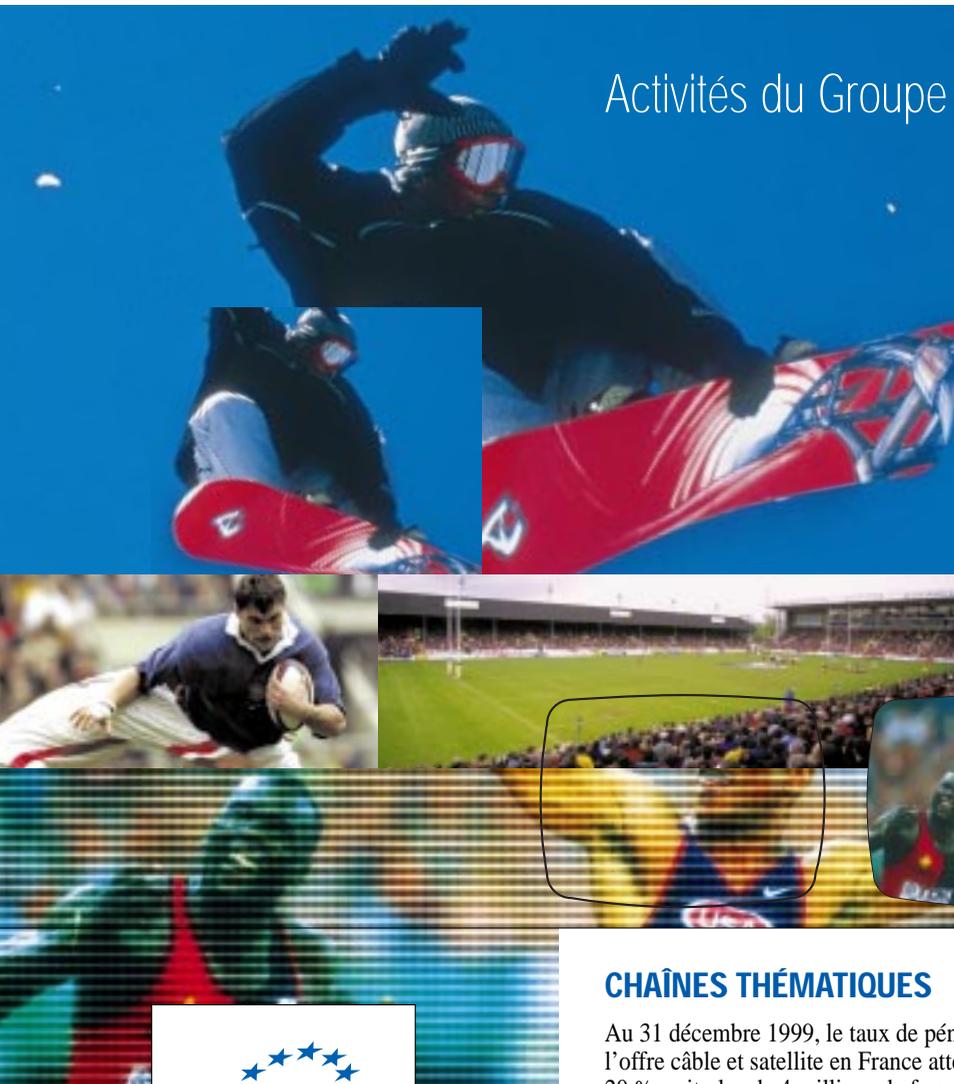
La filiale musicale de TF1 produit et édite des phonogrammes sous trois labels différents (Une Musique - La Si Belle Musique - Sounds of Ushuaïa). Outre des produits en partenariat avec de grandes maisons de disques internationales, Une Musique développe des productions exclusives. A la recherche de talents français à destination du grand public, la filiale investit ainsi de plus en plus dans des productions internes et lance de jeunes artistes.

TÉLÉ-SHOPPING

Télé-Shopping est leader des opérateurs de téléachat en France. Le volume de commandes expédiées a augmenté de 20 % en 1999. La centrale d'achat et logistique produits est intégrée dans la structure de Télé-Shopping ; la distribution physique étant sous traitée. Télé-Shopping envoie en moyenne 2 millions de colis/an . Les activités de cette filiale s'articulent autour des émissions diffusées sur TF1 le matin du lundi au samedi (4 500 émissions originales en 12 ans), de catalogues avec l'envoi d'environ 8 millions d'exemplaires/an et plus d'un million de clients actifs et d'un site Internet dédié depuis 1997. Plus de 15 000 commandes/an ont déjà été enregistrées sur ce site prometteur en matière de commerce électronique et déjà rentable.



Activités du Groupe



EUROSPORT

Eurosport est la chaîne sportive N°1 en Europe. Diffusée en 17 versions linguistiques (93 % des téléspectateurs reçoivent Eurosport dans leur propre langue), elle est reçue par plus de 87 millions de foyers. Eurosport bénéficie d'une couverture exceptionnelle : la chaîne est présente sur 13 plates-formes satellites numériques. En France, Eurosport est la 2^e chaîne thématique la plus regardée (source : Audicabsat décembre 1998).

Son succès s'explique par la qualité et la variété de ses programmes, une couverture du réseau de plus en plus importante. Eurosport consacre environ 70 % de son budget en achat de droits ou en production.

CHAÎNES THÉMATIQUES

Au 31 décembre 1999, le taux de pénétration de l'offre câble et satellite en France atteignait près de 20 %, soit plus de 4 millions de foyers. Cette croissance provient essentiellement du développement du satellite.

Face à un choix large de plus de 100 chaînes thématiques, près de 50 % de l'audience reste concentrée sur les 10 premières (source Audicabsat - déc. 1998 base : ensemble). D'où la nécessité pour un éditeur de programmes de développer des chaînes à forte valeur ajoutée sur des thèmes porteurs.

Autour de la chaîne généraliste, TF1 a créé des chaînes thématiques de qualité sur des thèmes aussi fédérateurs que le sport, l'information, les documentaires et le téléachat. Fin 1999, le Groupe compte déjà à son actif le lancement réussi de 4 chaînes thématiques dont la qualité éditoriale est appréciée des téléspectateurs. TF1 reste à l'écoute de l'évolution du marché et travaille à l'élaboration et au lancement de nouvelles chaînes dont une à dominante Femme, et une chaîne financière grand public.

Les revenus d'Eurosport proviennent de deux sources principales : les abonnements et la publicité. Eurosport est un outil idéal pour une campagne de publicité pan-européenne et permet de proposer des espaces publicitaires ciblés et performants qui sont mesurés par les audiences de plus de 7 instituts en Europe.

La chaîne couvre plus de 100 sports différents des plus populaires comme le football, le tennis, l'athlétisme... aux plus spécifiques comme le curling ou le snowboard... Elle diffuse 6 200 heures de programmes par an dont 30 % sont en direct et 60 % en première diffusion.

Par-delà la chaîne, Eurosport complète son offre avec son site Internet www.eurosport.com lancé en janvier 1999. Dédié aux internautes recherchant des informations sportives et du divertissement, il permet d'avoir accès à toutes les dernières nouvelles sportives, les agendas, les résultats... grâce à une rédaction dédiée composée de journalistes sportifs. Le site est actuellement disponible en deux langues : anglais et allemand. Il a enregistré plus de 10 millions de pages vues en décembre 1999.



Une priorité au direct, une large couverture des principaux événements, la diversité des sports, des magazines thématiques réguliers, des magazines jeunes, la fraîcheur des informations sportives.

LCI : Toute l'actualité tient en 3 lettres

Un peu plus de 5 ans après son lancement, LCI s'est imposée dans le paysage des thématiques comme la chaîne de référence en matière d'information continue. Elle est aujourd'hui la 3^e chaîne la plus regardée sur le câble et le satellite au niveau national avec 1,7 % de part d'audience (source : Audicabsat, décembre 1998), la première en région parisienne, et reçue par 3,2 millions de foyers.

Diffusée depuis mai 1999 24 h / 24 h, LCI donne la priorité absolue au direct dès que l'actualité l'exige grâce à une grille de programmes souple qui s'articule autour de rendez-vous d'information réguliers (le permanent de 6 h à 9 h, le 12/14 h, le 18 h, le Grand Journal à 19 h et le 22 h / Minuit) et de débats, "talks show", magazines (*On en Parle, Le débat, LCA, Le Grand Jury, Le Club de l'économie...*) qui accueillent plus 5 000 invités par an.

ODYSSÉE

Lancée en 1996, Odyssee est l'une des premières chaînes documentaires du câble et du satellite. Au 31 décembre 1999, le nombre d'abonnés à Odyssee atteignait 1,3 million.

Odyssee est avant tout la chaîne de la découverte. Sa volonté est d'apporter aux téléspectateurs un autre regard avec des sujets très variés sur la nature, les sciences, les pays ou les peuples méconnus.

La chaîne a développé une programmation de qualité, fondée sur des reportages et des documentaires inédits, en provenance du monde entier selon plusieurs thématiques : découverte, connaissance et grands reportages. Odyssee diffuse 16 heures de programmes quotidiens sur le câble et le satellite.

En 1999, elle a coproduit 77 documentaires. Afin de fournir des points de repère aux téléspectateurs et de les fidéliser, des rendez-vous hebdomadaires présentés par des animateurs ont été instaurés.

Odyssee dispose également d'un site Internet www.odyssee.com permettant d'obtenir un résumé des programmes diffusés par la chaîne et d'en découvrir la programmation.

SHOPPING AVENUE

Chaîne de téléachat en continu sur TPS et le câble, Shopping Avenue est une chaîne de commerce interactif avec 181 000 téléspectateurs (source : Audicabsat, décembre 1998). Chaque jour, Shopping Avenue propose à ses abonnés une nouvelle façon de consommer sans quitter leur domicile, suivant un concept interactif original.



EMPLISSE ET QUALITE
Shopping AVENUE
le plaisir sur commande

900 produits sont présentés en permanence à l'Antenne. La grille de Shopping Avenue est constituée d'une quinzaine de thématiques, comme l'émission "La Tribu", avec des produits familiaux, ou "Grandeur nature" qui propose de redécouvrir les saveurs et produits du terroir.

Au travers de ses filiales Télé-Shopping et Shopping Avenue, le Groupe TF1 a développé un véritable savoir-faire dans la vente par correspondance (gestion d'un catalogue, délai de livraison, qualité des produits...). Cette expertise est maintenant proposée sur Internet et constitue un atout remarquable pour le développement du e-commerce dans le Groupe.

- ① Eurosport
- ② LCI
- ③ Odyssee



Activités du Groupe

- ❶ Tournage de la 9^e Porte
- ❷ et ❸ La 9^e Porte
- ❹ Astérix et Obélix contre César
- ❺ Les Tribal X
- ❻ Under Suspicion
- ❼ Cescend'O, le spectacle de Muriel Hermine
- ❽ La Bûche



PRODUCTION

Premier investisseur dans la production française parmi les chaînes en clair, TF1 a investi environ 17 milliards de francs depuis sa privatisation. De par son cahier des charges, elle a l'obligation de consacrer :

- 3 % de son chiffre d'affaires publicitaire net à la coproduction d'œuvres cinématographiques francophones.
- 15 % de son chiffre d'affaires publicitaire net à la production d'œuvres audiovisuelles francophones.

Dans ce cadre, TF1 a décidé de mener une politique active d'achat d'œuvres de qualité, capables de réunir de fortes audiences et de constituer un catalogue de programmes forts.

TF1 FILMS PRODUCTION

Chaque année, TF1 Films Production coproduit une quinzaine de longs métrages. Elle acquiert ainsi des droits de diffusion destinés à TF1 et des parts coproducteur lui donnant droit aux recettes générées par l'exploitation des films. Depuis 1988, TF1 Films Production a investi 2 milliards de francs dans le cinéma français à travers la coproduction de 195 films, dont 54 ont dépassé un million d'entrées salles en France.

STUDIOS 107

Basés à la Plaine Saint-Denis, ces studios commercialisent leurs prestations techniques auprès de producteurs d'émissions de divertissements (variétés, jeux...), et de téléachat. A leur actif, on compte la réalisation et l'assistance technique à de nombreuses émissions de TF1 comme "Le Bigdil" ou "Y a pas photo" et également la production exécutive des émissions de Téléshopping. Les Studios 107 produisent aussi "Ushuaïa nature", l'émission de découverte avec Nicolas Hulot.

GLEM

Glem, filiale détenue à 73 %, a développé un savoir-faire reconnu dans la production de spectacles et d'émissions de divertissements pour la télévision. Parmi ces programmes, on compte :

- de grands succès de l'Antenne comme "Les Années Tubes", "Sans aucun doute" qui sont devenus des émissions régulières,
- les nouvelles émissions qui permettent à de jeunes talents de se faire connaître comme "Les coups d'humour",
- de nombreuses spéciales comme "Starmania", "Spéciale Muriel Robin" et "La Cérémonie de Remise des 7 d'Or".

Glem produit des spectacles comme celui de Pierre Palmade, ou encore "Crescend'O", le spectacle de Muriel Hermine à Disneyland Paris, et "Roméo et Juliette" en janvier 2001.

PROTÉCRÉA

Cette filiale est spécialisée dans la production de dessins animés (*Paddington*, *Bob & Scott*,...) et de magazines.

TF1 PUBLICITÉ PRODUCTION (TPP)

Cette entité réalise et produit des bandes-annonces, des films publicitaires ou de parrainage. Elle produit et réalise également des programmes courts de l'Antenne comme "Du côté de chez vous" ou "Clic&net".

TPP fait aussi évoluer ses activités vers le multimédia en proposant la réalisation de publicités interactives et des supports de publicité sur Internet ainsi que des créations complètes de sites se positionnant ainsi comme une authentique "Web agency". Elle a d'ailleurs déjà reçu plusieurs distinctions pour la qualité de ses réalisations de sites, notamment le prix "Multimédiaville" pour le site de la ville de Boulogne-Billancourt, ainsi que le Roc d'Or au Fimbacte pour le site de Bouygues Immobilier.

5



CRESCEND'O



DROITS AUDIOVISUELS

TF1 International est spécialisée dans la distribution à l'international de programmes télévisés et de longs métrages. Elle a développé, au fil des années, des partenariats dans tous les domaines de la télévision et du cinéma allant de la fiction aux animations, des documentaires aux longs métrages.

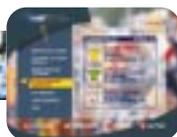
Aujourd'hui, la stratégie de TF1 International repose essentiellement sur le développement de son catalogue international, grâce à l'acquisition de productions européennes et américaines.

Parallèlement, TF1 International et ses filiales ont constitué un catalogue prestigieux comptant aujourd'hui plus de 510 longs métrages, parmi lesquels figurent aussi bien des films récents (*La Leçon de Piano*, *Ma Vie en Rose*, *Muriel*, *Underground*...) que des films classiques (*Et Dieu créa la Femme*, *Le Salaire de la Peur*, *Fanfan la Tulipe*...).



La Télévision Par Satellite

TF1 est un acteur majeur de la révolution numérique en France à travers sa participation de 25 % dans TPS, la Télévision Par Satellite.



SUPERFOOT



GUIDE DES PROGRAMMES



100 films diffusés par mois



128 chaînes et services proposés

TPS en quelques chiffres



880 000 abonnés en réception directe par satellite à fin février 2000



7 600

Un réseau commercial comptant plus de 7 600 distributeurs agréés



700

Plus de 700 salariés permanents

TPS commercialise une offre de programmes et de services diffusée en numérique par satellite.

Lancée en décembre 1996, le bouquet propose, à ses clients, une offre familiale de grande qualité accessible au plus grand nombre, composée de : 27 chaînes thématiques, 4 chaînes de cinéma exclusives, une chaîne exclusivement dédiée aux matches de championnat de France de D1, 7 canaux de paiement à la séance, 8 portails interactifs, les 6 chaînes généralistes en qualité numérique, 65 chaînes internationales et un bouquet de 45 radios.

Trois ans après son lancement, l'offre TPS a séduit plus de 880 000 clients en réception directe, à fin février 2000.

TPS est également éditeur des chaînes cinéma Cinestar 1 et 2, CineToile et CineFAZ, de Télétoon, chaîne pour enfants, d'Infosport, chaîne d'information sportive en continu, de Superfoot et de Multivision, service de paiement à la séance. Les chaînes cinéma sont également commercialisées sur les principaux réseaux câblés, et comptaient plus de 110 000 abonnés à fin décembre 1999.

ACTIONNARIAT

Télévision Française 1	25 %
France Télévision Entreprises	25 %
M6	25 %
Suez-Lyonnaise des Eaux	25 %

LE TERMINAL MULTIMÉDIA NUMÉRIQUE TPS

Véritable micro-ordinateur, le terminal numérique de TPS est doté de mémoires reprogrammables à distance. Grâce à la diffusion par satellite, TPS le fait évoluer en téléchargeant à distance de nouvelles applications, sans inconvénient matériel pour ses abonnés. TPS peut ainsi enrichir et actualiser son offre de services interactifs et lancer de nouvelles versions de ses applicatifs : les clients de la première heure disposent ainsi de la troisième formule du guide électronique des programmes. TPS utilise le moteur d'interactivité OpenTV et s'appuie sur le système de contrôle d'accès Viaccess. Enfin, le terminal numérique est équipé d'un modem. Connecté au réseau téléphonique, il offre ainsi à l'abonné une voie de retour permettant d'envoyer et de recevoir des informations (banque à domicile, ordre de bourse, téléachat...)

TPS : PIONNIER DE L'INTERACTIVITÉ

Dès son lancement, TPS a parié sur l'interactivité en créant TPS Services, une filiale d'édition multimédia qui a pour vocation l'édition ou la co-édition de portails interactifs. De nombreux services sont d'ores et déjà opérationnels : météo, sport, cinéma, publicité interactive, jeux, guide des programmes, banque à domicile, vente et location immobilière, offre d'emplois, transactions boursières...

En l'espace de trois ans, TPS a mis à l'antenne plus de 120 services permanents ou événementiels à la disposition de ses clients.

La qualité de l'information fournie, la convivialité offerte par le moteur interactif OpenTV et la grande simplicité d'utilisation font de ces services des produits très grand public.



Leur succès est prometteur : le degré de satisfaction et les fréquences d'utilisation sont élevés. Le guide électronique des programmes est utilisé régulièrement par 52 % des clients de TPS. Météo Express, l'actualité météorologique locale, nationale et internationale, est utilisée régulièrement par 56 % des clients. TPS Services commercialise ses services auprès d'autres opérateurs de télévision numérique en France et à l'étranger.

Outils de fidélisation et de recrutement, les portails interactifs offrent de formidables opportunités dans le domaine du commerce électronique et du marketing direct. TF1 a notamment pris part à plusieurs expériences de publicité interactive, associant un spot publicitaire et un service interactif d'information et de vente. 80 % à 85 % des clients consultent le service associé.

TPS : TOUT POUR S'ENFLAMMER

Près de 90 % des clients s'abonnent à TPS pour la diversité du contenu de l'offre, basée sur des chaînes thématiques à haute valeur ajoutée avec du cinéma récent, du sport, de la découverte, de l'information... 9 abonnés sur 10 choisissent de souscrire à l'offre Tout TPS.

Grâce à des accords avec de grands studios hollywoodiens et une politique ambitieuse de pré-achat de films français, TPS propose à ses abonnés plus de 100 films par mois à travers 4 chaînes spécialement consacrées au 7^e art.

Depuis juillet 1999, TPS propose en exclusivité un match de chaque journée de championnat de France de Football de première division et 6 autres rencontres en paiement à la séance le même jour. Les diffusions sont adossées au service interactif Sport express qui synthétise l'évolution des scores et les statistiques de chaque match.

Multiple, complète et optimisant toutes les possibilités offertes par le numérique, l'offre TPS recueille l'adhésion de ses clients dont le taux de réabonnement est supérieur à 90 %.



Internet est un projet d'entreprise visant à faire du Groupe TF1 un acteur majeur de ce nouveau média. Ce projet mobilise des ressources humaines et financières conséquentes mais raisonnables à l'échelle des résultats du Groupe. En parallèle, TF1 continuera de nouer des partenariats avec des acteurs de ce marché afin de partager des expertises et développer des projets créateurs de valeur.

INTERNET

TF1 fait le pari stratégique de l'Internet en développant son dispositif sur le Web avec notamment son portail généraliste www.tf1.fr, d'ores et déjà parmi les tous premiers sites éditoriaux français.

Internet est un nouveau média. Persuadé que son développement est complémentaire de celui de la télévision et que les interactions entre les deux média sont source de synergies profitables au Groupe, TF1 a lancé ses activités Web très rapidement. S'appuyant sur la puissance et la proximité de sa marque, sa maîtrise éditoriale et son importante diversité de contenus, TF1 se lance dans l'aventure Internet dès 1996 avec la première version de son site. En mai 1999, TF1 Interactif, département spécifique dédié aux développements Internet du Groupe, lance un nouveau site généraliste grand public offrant toutes les fonctionnalités d'un portail, articulé autour des 5 C : Contenus, Communications (e-mail, "mailing lists"), Contexte (liens, recherche), Commerce et Communautés (forums, votes). En décembre 1999, TF1 filiale ses activités Internet en créant la société e-TF1. Par ailleurs, le Groupe inaugure sa stratégie de développement de sites thématiques verticaux en lançant un site entièrement dédié à l'information.

En réponse à une demande croissante des internautes désireux d'accéder à plus de contenus vidéo et capitalisant sur une ressource considérable en la matière de par son activité de diffuseur, TF1 créé, en janvier 2000, un nouveau site thématique : la chaîne vidéo qui offre plus de 2 000 vidéos en ligne.

L'année 1999 a vu une extraordinaire progression de la notoriété et de l'audience du site Internet de TF1. www.tf1.fr figure parmi les cinq premiers sites français en terme de notoriété. Par ailleurs, l'audience du site a connu une progression spectaculaire : de 3 M de pages vues en janvier, le site a terminé l'année 1999 avec plus de 12 M de pages vues (source : Cybermétrie).

e-TF1

Créée en décembre 1999 et dirigée par Anne Sinclair, e-TF1 regroupe les activités Internet du Groupe TF1 auparavant localisées au sein du département TF1 Interactif. e-TF1 a pour vocation de concevoir et produire des contenus multimédia déclinables sur tous supports : Internet, télévision interactive, assistants personnels, téléphones mobiles. La société emploie à fin décembre 1999 près de 60 collaborateurs dans des domaines aussi variés que le journalisme, les technologies, le marketing et la publicité...

La présence du Groupe TF1 sur Internet est large et complète. La plupart des sociétés du Groupe ont développé des sites articulés autour du portail généraliste www.tf1.fr :

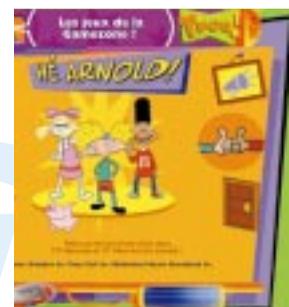
Portail généraliste : www.tf1.fr

Sites thématiques : www.infos.tf1.fr
www.tfou.fr

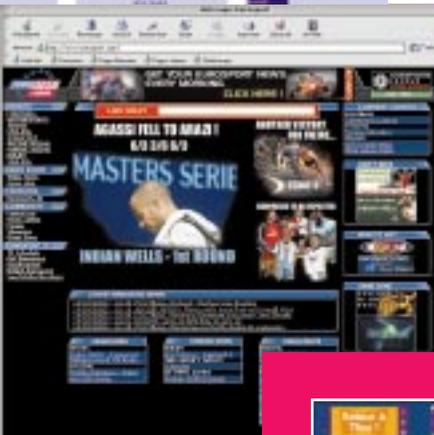
E-commerce : www.teleshopping.fr
www.shoppingavenue.tm.fr
www.tf1video.fr
www.eurosportshop.com

Autres filiales : www.tf1international.fr
www.eurosport.com
www.tf1pub.fr
www.odyssee.com
www.tps.fr

Programmes : www.ushuaia.com



www.eurosport.com est le portail sportif de la chaîne Eurosport. Fort de la notoriété et de l'audience de la chaîne dans plus de 47 pays européens, le site attire plus de 700 000 visiteurs uniques par mois en janvier 2000. Les contenus sont disponibles en deux langues, anglais et allemand.



**POUR UN
ENFANT DES RUES, LE
PLUS GRAVE, C'EST MOURIR
DE LA TUBERCULOSE
OU MOURIR ASSASSINÉ ?**

Nous luttons contre toutes les maladies.



Même l'injustice.

TF1, société civile

Entreprise responsable, TF1 considère qu'au delà de sa vocation de divertissement et d'information elle doit, par des actions en dehors de son métier, être un acteur de la société civile.

Dans ses programmes, TF1 a adopté une signalétique informative pour respecter les sensibilités des différents téléspectateurs. Dans un même souci, les émissions pour enfants diffusées sur TF1 sont soumises aux jugements de psychologues.

Par ailleurs, TF1 médiatise régulièrement de nombreuses opérations caritatives et s'associe à des événements comme la collecte des pièces jaunes (soins aux enfants hospitalisés). Ainsi en 1999, TF1 a non seulement coproduit et diffusé les clips "Sidaction" mais aussi offert des espaces publicitaires pour donner de l'écho à de multiples campagnes de communication d'associations humanitaires : Médecins du Monde, Croix rouge Française, le comité français contre le tabagisme, La Ligue contre le cancer. TF1 a consacré, en 1999, près de 100 MF soit environ 1 % de son chiffre d'affaires à des œuvres ou au soutien de grandes causes.

Participer à ces actions fait de TF1 une entreprise moderne, consciente de ses responsabilités envers elle-même, ses partenaires et la collectivité.



F O N D A T I O N
Hôpitaux de Paris
Hôpitaux de France

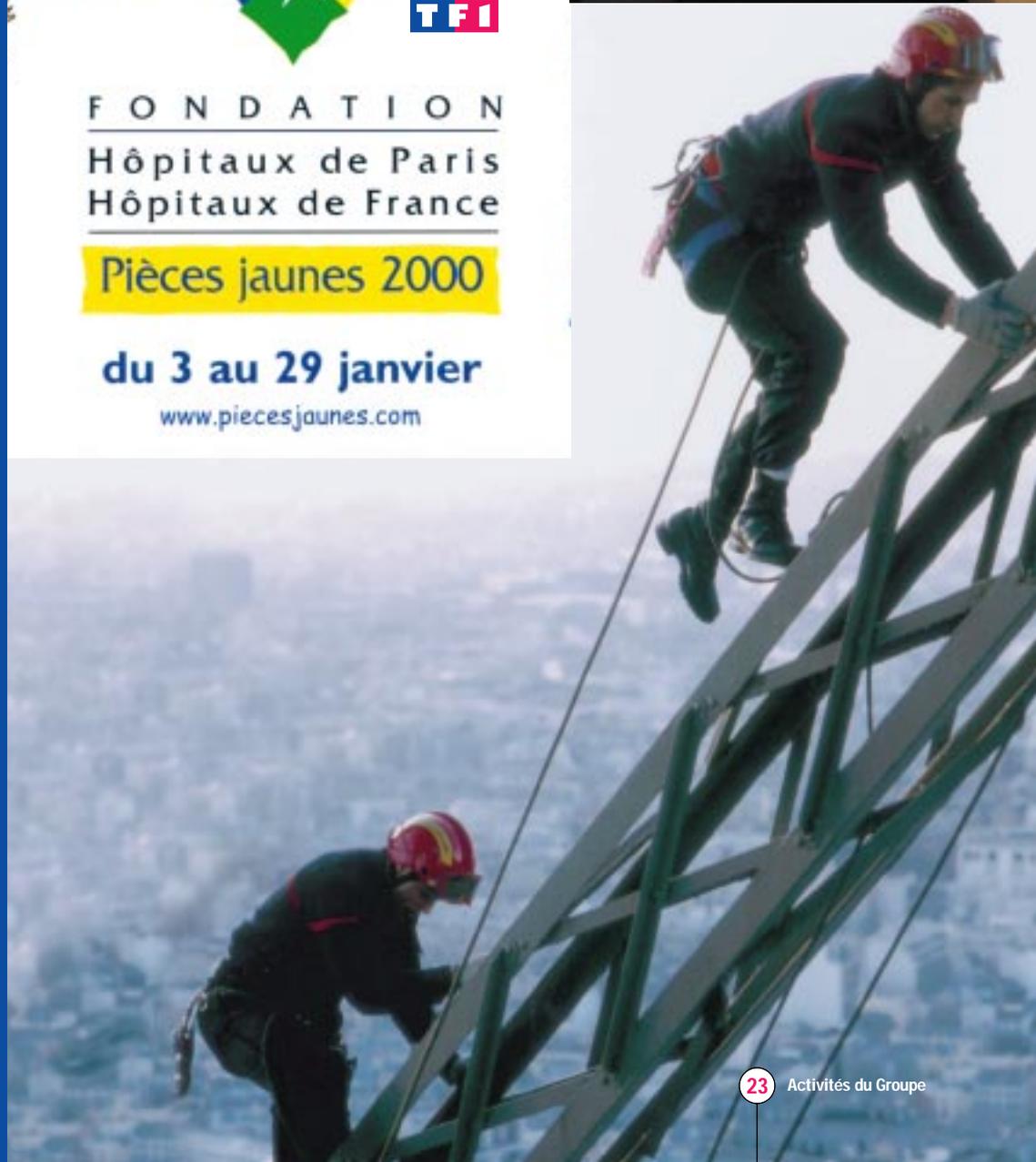
Pièces jaunes 2000

du 3 au 29 janvier

www.piecesjaunes.com

Devenez Ligueur

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER



Marché et rendement du titre

1 DIVIDENDES ET RENDEMENT

Le nombre d'actions de TF1 est resté constant à 21 000 000 actions émises, depuis la privatisation en 1987 jusqu'au 29 octobre 1999. A cette date, TF1 a procédé à une augmentation de capital réservée à ses salariés. A l'issue de cette opération 118 316 nouvelles actions ont été émises portant ainsi le nombre total d'actions composant le capital de TF1 à 21 118 316.

Année	Dividendes versés (FRF) au titre de l'exercice			Cours de Bourse (FRF) (lors de la clôture)			Taux de rendement brut sur la base du dernier cours
	Net	Avoir fiscal	Revenu global	+ haut	+ bas	dernier	
1987	-	-	-	210	149	170	-
1988	3,0	1,5	4,5	411	165	410	1,1 %
1989	5,0	2,5	7,5	448	278	300	2,5 %
1990	7,0	3,5	10,5	358	220	290	3,6 %
1991	8,0	4,0	12,0	383	260	300	4,0 %
1992	10,0	5,0	15,0	542	300	367	4,1 %
1993	12,5	6,25	18,75	583	361	491	3,8 %
1994	15,0	7,5	22,5	572	437	484	4,6 %
1995	16,0	8,0	24,0	549	410	525	4,6 %
1996	16,0	8,0	24,0	639	475	496	4,8 %
1997	16,0	8,0	24,0	615	486	615	3,9 %
1998	22,0	11,0	33,0	1 124	619	995	3,3 %
1999	30,17 ⁽¹⁾	15,09 ⁽²⁾	45,26	3 673	952	3 411	1,3 %

Année	Dividendes versés (€) au titre de l'exercice			Cours de Bourse (€) (lors de la clôture)			Taux de rendement brut sur la base du dernier cours
	Net	Avoir fiscal	Revenu global	+ haut	+ bas	dernier	
1995	2,44	1,22	3,66	84	63	80	4,6 %
1996	2,44	1,22	3,66	97	72	76	4,8 %
1997	2,44	1,22	3,66	94	74	94	3,9 %
1998	3,35	1,68	5,03	171	94	152	3,3 %
1999	4,60 ⁽¹⁾	2,30 ⁽²⁾	6,90	560	145,1	520	1,3 %

(1) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. (2) Sur la base d'un avoir fiscal à 50%.

Le 7 juin 1999, l'action TF1 est transférée du Second Marché au Règlement Mensuel, tout en gardant le même code SICOVAM (5490). L'action fait partie du groupe continu A de l'indice SBF 120.

Au 31 décembre 1999, la capitalisation boursière de TF1 s'élevait à 11 milliards d'Euros.

Le 4 février 2000, le Conseil Scientifique des Indices a retenu TF1 dans la liste des sociétés éligibles dans l'indice CAC40, dans l'hypothèse où une vacance viendrait à se produire.

Aucune demande d'admission n'est en cours auprès d'une autre place financière.

Les dividendes sont à la disposition des actionnaires à compter de la date de leur mise en paiement, soit chez TF1 pour les titres nominatifs purs, soit chez les établissements financiers pour les titres nominatifs administrés et au porteur. Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans sont reversés à l'Etat.

2 FISCALITÉ

En l'état actuel de la législation française, le régime fiscal applicable aux actions, est le suivant :

* Actionnaires personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France

Les dividendes d'actions françaises sont pris en compte pour la détermination du revenu global du contribuable dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers.

Ils seront donc soumis à l'impôt sur le revenu et subiront :

- ▶ la CSG de 7,5 %, déductible à hauteur de 5,1 % du revenu global imposable de l'année de son paiement,
- ▶ le prélèvement social de 2 %, non déductible,
- ▶ la CRDS de 0,5 %, non déductible.

Ces dividendes bénéficieront, par ailleurs, d'un abattement annuel commun aux produits d'obligations françaises de 16 000 francs pour les couples mariés soumis à une imposition commune et de 8 000 francs pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées.

* Actionnaires personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés et ayant leur domicile fiscal en France

Les dividendes encaissés sont imposables dans les conditions de droit commun.

Toutefois les personnes morales détenant plus de 10 % du capital social de la société distributrice ou dont le prix de revient de la participation est au moins égal à 150 millions de francs, sont susceptibles de bénéficier du régime des sociétés mères.

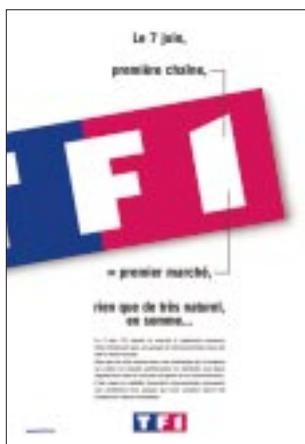
* Actionnaires n'ayant pas leur domicile fiscal en France

Les dividendes distribués par des sociétés dont le siège social est situé en France font en principe l'objet d'une retenue à la source de 25 % lorsque le domicile fiscal ou le siège des bénéficiaires est situé hors de France. Mais cette retenue à la source peut être réduite, voire même supprimée, en l'application des conventions fiscales internationales.

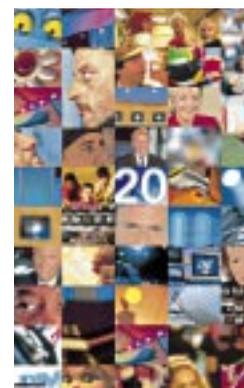
La société rappelle qu'il s'agit d'une description simplifiée de la réglementation fiscale applicable en février 2000.

3 ÉVOLUTION DU COURS ET DES VOLUMES

Les cours de bourse et les volumes de transactions au cours des trois dernières années et de l'année en cours ont évolué de la manière suivante pour l'action TF1 :



Année	Mois	+ haut ⁽¹⁾ €	+ bas ⁽¹⁾ €	Dernier cours €	Dernier cours (FRF) ⁽²⁾	Nombre de titres échangés ⁽³⁾
1997	Janvier	81,6	73,2	74,5	488,5	1 130 732
	Février	85,8	74,4	80,5	528	1 125 166
	Mars	90,6	79,0	85,8	563	1 045 285
	Avril	91,0	82,6	85,8	563	790 825
	Mai	92,2	83,5	84,2	552	1 503 174
	Juin	87,5	76,2	80,0	525	1 206 799
	Juillet	87,0	76,2	81,6	535	1 365 284
	Août	82,8	74,2	75,5	495	402 283
	Septembre	79,0	74,9	78,2	513	236 712
	Octobre	83,8	74,2	81,9	537	613 215
	Novembre	83,8	77,7	79,4	521	323 880
	Décembre	94,2	79,3	93,8	615	704 922
1998	Janvier	106,6	92,4	100,2	657	1 121 969
	Février	104,0	97,7	100,6	660	680 794
	Mars	121,0	99,9	117,4	770	945 096
	Avril	128,8	113,7	128,8	845	493 323
	Mai	131,3	122,0	128,7	844	292 595
	Juin	153,4	128,4	142,8	937	1 367 824
	Juillet	148,6	125,0	146,4	960	1 271 024
	Août	150,2	131,3	133,2	874	303 092
	Septembre	160,1	127,3	146,4	960	1 315 244
	Octobre	147,9	111,3	139,9	918	1 312 851
	Novembre	153,7	137,2	151,7	995	1 011 525
	Décembre	176,1	141,3	151,7	995	609 217
1999	Janvier	190,0	150,0	175,0	1 148	1 196 971
	Février	176,5	145,1	163,0	1 069	818 606
	Mars	173,9	155,1	173,9	1 141	554 020
	Avril	199,0	165,1	185,0	1 214	593 949
	Mai	240,0	185,5	223,4	1 465	748 597
	Juin	228,3	207,1	226,0	1 482	978 557
	Juillet	244,6	214,6	225,0	1 476	595 505
	Août	251,0	220,0	236,0	1 548	756 533
	Septembre	280,1	235,0	262,7	1 723	871 789
	Octobre	300,5	254,1	298,0	1 955	1 095 809
	Novembre	430,0	295,1	360,0	2 361	1 713 261
	Décembre	560,0	350,0	520,0	3 411	1 106 317
2000	Janvier	575,0	455,0	546,0	3 582	1 785 780
	Février	675,0	537,0	675,0	4 428	1 140 548



4 ÉVOLUTION DU COURS TF1/SBF 120

du 30 décembre 1998 au 2 mars 2000

Source : Paris Bourse ^{SBF} SA

(1) Les plus haut et les plus bas sont les valeurs extrêmes atteintes en cours de séance.

(2) Cours de clôture mensuels en FRF. Les cours de janvier 1999 à février 2000 sont recalculés sur la base d'une parité 1 € = 6,55957 FRF

(3) Les volumes échangés correspondent aux transactions effectuées sur le système central de négociation CAC et hors système.



Administration Contrôle

Composition du Conseil d'Administration (février 2000)

et liste des principaux
mandats des
administrateurs

Patrick LE LAY
Président-Directeur Général de TF1
Nommé le 17 avril 1987

- Administrateur de la société Colas SA
- Administrateur de la société Bouygues SA
- Président-Directeur Général de la société TF1 Publicité SA
- Président-Directeur Général de la société SETS SA
- Président-Directeur Général de la société Télévision Par Satellite Gestion SA
- Gérant de la société e-TF1 SCS

Michel DERBESSE
Directeur Général de Bouygues
Nommé le 19 janvier 1994

- Administrateur – Directeur Général de la société Bouygues SA
- Administrateur de la société Colas SA
- Administrateur de la société SCDM SA
- Administrateur de la société Bouygues Construction SA
- Administrateur de la société Bouygues Immobilier SA
- Administrateur de la société Bouygues Offshore SA
- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la Société d'Aménagement Urbain et Rural SA
- Administrateur – Directeur Général de la société Fiduciné
- Représentant Permanent de la société Fiduciné auprès de la Société Ciby Distribution
- Président du Directoire, Membre du Directoire de la société Ciby 2000

Philippe MONTAGNER
Administrateur Directeur Général
Télécommunications de Bouygues
Nommé le 23 janvier 1995

- Administrateur de la société ETDE SA
- Administrateur de la Société d'Aménagement Urbain et Rural SA
- Administrateur – Président Directeur Général de la société Bouygues Telecom SA

Etienne MOUGEOTTE
Vice-Président de TF1
Nommé le 12 janvier 1991

- Administrateur de la société TF1 Publicité SA
- Président Directeur Général de la société TF1 Films Production SA
- Administrateur de la société Groupe Glem SA
- Administrateur de la société Glem SA
- Administrateur de la société TF1 Entreprises SA
- Administrateur de la société Une Musique SA
- Administrateur de la société Télé-Shopping SA
- Gérant de la société La Chaîne Info – LCI SCS
- Administrateur de la société Télévision Par Satellite Gestion SA
- Administrateur de la société Film par Film SA



Martin BOUYGUES
Président-Directeur Général de Bouygues
Nommé le 1^{er} septembre 1987

- Administrateur – Président Directeur Général de la société Bouygues SA
- Administrateur de la société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire
- Administrateur de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité SA
- Administrateur – Président Directeur Général de la société SCDM SA
- Administrateur de la société ACTIBY

Claude COHEN
Directrice Générale de TF1 Publicité
Cooptée le 7 octobre 1997

- Administrateur de la société TF1 Publicité SA
- Gérant de la société TF1 Publicité Production SARL
- Administrateur de la société Groupe Glem SA

Albert FRERE
Président-Directeur Général du Groupe
Bruxelles-Lambert
Administrateur de Sociétés
Nommé le 8 avril 1997

- Membre du Conseil de Surveillance de la société Suez-Lyonnaise des Eaux SA
- Administrateur de la société LVMH SA
- Président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué du Groupe Bruxelles Lambert SA
- Président du Conseil d'Administration de la société Petrofina SA
- Président du Conseil d'Administration de la société Frère-Bourgeois SA
- Président du Conseil d'Administration de la société Electrafina SA
- Vice-Président Administrateur Délégué Membre du Comité de Direction de la société Pargesa Holding SA
- Administrateur de la société CLT/ UFA SA
- Vice-Président de la société Totalfina SA

Olivier POUPART-LAFARGE
Directeur Général Economie
et Finances de Bouygues
Nommé le 17 avril 1987

- Administrateur de la société Bouygues SA
- Administrateur de la société Colas SA
- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la société Bouygues Offshore SA
- Administrateur de la Société d'Aménagement Urbain et Rural SA
- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la société Bouygues Immobilier SA
- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la société Bouygues Construction SA
- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la société Bouygues Batiment SA
- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la société Bouygues Travaux Publics SA
- Administrateur de la société SCDM SA
- Administrateur de la société EDF International SA
- Administrateur de la société Bouygues Télécom SA

Alain POUYAT

Directeur Général Informatique et Technologies Nouvelles de Bouygues
Coopté le 18 mars 1998

- Représentant Permanent de la société Bouygues auprès de la société Infomobile
- Administrateur de la Société Parisienne d'Etudes d'Informatique et de gestion (SPEIG)
- Administrateur de la société ETDE SA
- Administrateur de la société C2S SA
- Administrateur de la société Bouygues SA
- Administrateur de la société World Online France SA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Représentée par Patrick Duverger, Directeur Général de la Société Générale depuis le 19 novembre 1997
Nommée le 18 octobre 1991

Fonctions exercées par la Société Générale

- Membre du Conseil de Surveillance de la société Siparex SA
- Administrateur de la société Silic SA
- Membre du Conseil de Surveillance de la société Accor SA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

- ▶ Cabinet SALUSTRO REYDEL
8, avenue Delcassé, 75008 Paris
Date de premier mandat :
Assemblée Générale
du 14 janvier 1988
Date de fin de mandat
Assemblée Générale statuant
sur les comptes 2004
- ▶ Jacques VILLARY
Tour Framatome - 92084 Paris
La Défense Cedex 16
Date de premier mandat :
Assemblée Générale
du 12 juin 1995
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant
sur les comptes 2000

Gouvernement d'Entreprise

Le Conseil d'Administration de TF1 s'est réuni cinq fois en 1999. Il est composé de 12 membres dont un administrateur indépendant et deux administrateurs représentant le personnel. Il n'existe pas de droit de vote double : une action égale une voix.

Les jetons de présence sont attribués à hauteur de 50 % au titre de la responsabilité des administrateurs et à 50 % en fonction de la présence aux séances du Conseil.

Le Conseil s'est doté d'un comité de rémunération avec pour mission de faire toute proposition en vue de fixer la rémunération annuelle à allouer à Monsieur Patrick LE LAY, ainsi que les prestations de services mises à sa disposition.

Suppléants

- ▶ Jean-Louis MULLENBACH
8, avenue Delcassé, 75008 Paris
Date de premier mandat :
Assemblée Générale
du 14 janvier 1988
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant
sur les comptes 2004
- ▶ Julien MARIN-PACHE
Tour Framatome - 92084 Paris
La Défense Cedex 16
Date de premier mandat :
Assemblée Générale
du 12 juin 1995
Date de fin de mandat :
Assemblée Générale statuant
sur les comptes 2000

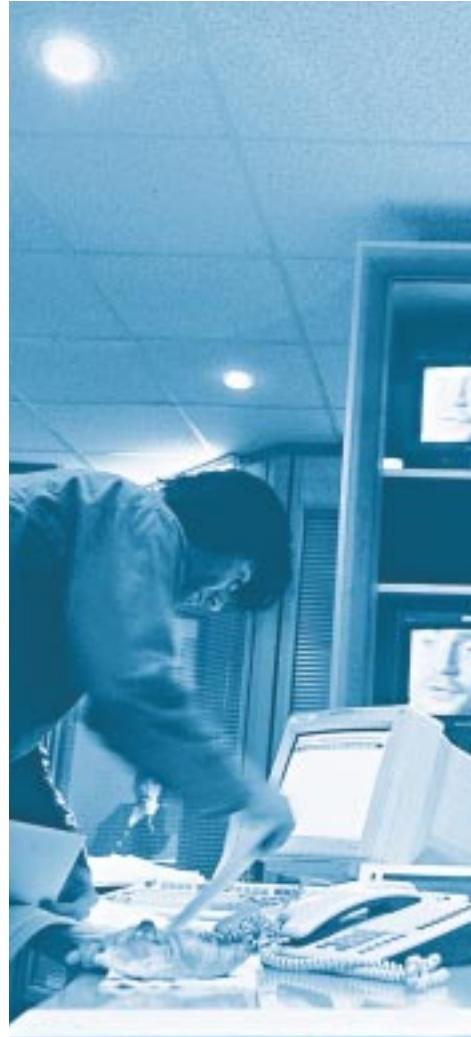
Jean-Pierre PERNAUT

Administrateur Représentant du Personnel élu le 23 février 1988

Corinne CHEVRETON

Administrateur Représentant du Personnel depuis le 30 juin 1997

La plupart des Administrateurs a été renouvelée pour deux années lors de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999. Alain POUYAT a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 1998. Jean-Pierre PERNAUT et Corinne CHEVRETON ont été réélus Administrateurs représentants du personnel en 1998.





Rapport de gestion

Rapport
de gestion
du Conseil
d'Administration
à l'Assemblée
Générale mixte
du
18 avril 2000.



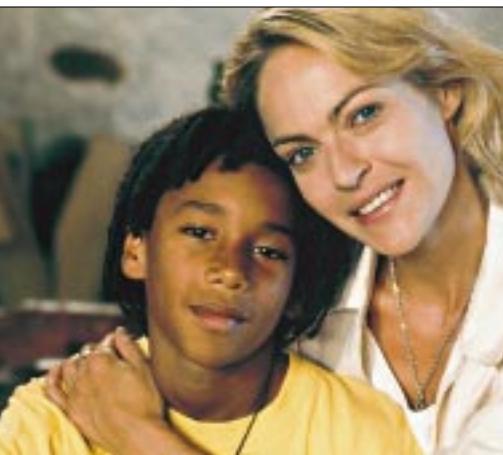
A l'Assemblée Générale mixte du 18 avril 2000

(Partie Ordinaire)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1999 et vous exposer la situation de la société et ses perspectives d'évolution.

Les comptes annuels de l'exercice 1999 sont présentés, comme chaque année, à la fois pour le Groupe TF1 (comptes consolidés) et pour la société mère, Télévision Française 1.



1 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS 1999

1 /1 LE GROUPE

En 1999, les produits d'exploitation du Groupe TF1 s'élèvent à 12 165 millions de francs (MF), soit 1 854,6 millions d'Euros (M€), en progression de 11,6 %.

Le Groupe enregistre une croissance de 10,2 % de ses recettes publicitaires nettes à 8 864 MF (1 351,3 M€), bénéficiant notamment de la hausse de la consommation des ménages et de la forte progression des investissements de nouveaux secteurs annonceurs.

Les produits d'exploitation générés par les activités de diversification s'élèvent à 3 301 MF (503,3 M€), en progression de 15,5 % sous l'impulsion des pôles édition-distribution et chaînes thématiques.

TF1 a également poursuivi sa stratégie de maîtrise des coûts de programmes et des frais généraux, grâce à un contrôle budgétaire strict.

La croissance du chiffre d'affaires combinée à la maîtrise des coûts permet au Groupe d'augmenter sa marge opérationnelle avec un résultat d'exploitation consolidé en croissance de 37,6 % à 1 980 MF (301,8 M€).

Le résultat financier consolidé atteint 57 MF (8,8 M€).

Le résultat exceptionnel consolidé est positif de 28 MF (4,3 M€).

La quote-part de pertes des sociétés mises en équivalence est de 249 MF (37,9 M€), contre 201 MF (30,7 M€) en 1998.

Enfin, le résultat net consolidé (part du Groupe) dépasse le milliard de francs et s'élève à 1 052 MF (160,3 M€), contre 716 MF (109,1 M€) en 1998, en croissance de 46,9 %.

Au 31 décembre 1999, les capitaux permanents s'élèvent à 4 859 MF (740,7 M€) et le total du bilan à 11 363 MF (1 732,2 M€). Le Groupe dispose d'une trésorerie de 1 888 MF (287,9 M€).

1

- 1 DVD de La Vie est Belle distribué par TF1 Vidéo
- 2 Tramontane

En 1999, la contribution des sociétés du Groupe aux produits d'exploitation et au résultat net consolidés est la suivante :

CONTRIBUTIONS AUX PRODUITS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS (1)

	1999		1998		1997	
	en MF	en M€	en MF	en M€	en MF	en M€
TF1 SA	9 036	1 377,3	8 169	1 245,1	7 831	1 193,8
dont publicité	8 864	1 351,3	8 046	1 226,6	7 688	1 172,0
ÉDITION / DISTRIBUTION	1 483	226,2	1 269	193,6	1 209	184,4
TF1 Entreprises (2)	106	16,2	87	13,3	591	90,1
TF1 Vidéo (2)	662	100,9	531	81,0	-	-
CIC	36	5,5	41	6,3	30	4,6
RCV	-	-	2	0,3	5	0,8
Télé-Shopping	491	74,9	413	63,0	389	59,3
Une Musique	184	28,1	187	28,5	194	29,6
Les Nouvelles Editions TF1	4	0,6	8	1,2	-	-
CHAÎNES THÉMATIQUES	919	140,1	772	117,7	624	95,2
Eurosport	578	88,1	508	77,4	434	66,2
ESO	382	58,2	296	45,1	259	39,5
TV Sport	80	12,2	69	10,5	59	9,0
Eurosales	116	17,7	143	21,8	116	17,7
LCI	291	44,4	235	35,8	184	28,1
Odyssée	40	6,1	24	3,7	6	0,9
EuroShopping	10	1,5	5	0,8	-	-
TV NUMÉRIQUE (3)	-	-	-	-	-	-
PRODUCTION	439	67,0	431	65,7	380	57,9
TF1 Films Production	104	15,9	125	19,1	140	21,3
Banco / Protécra	12	1,8	30	4,6	39	5,9
Film par Film	116	17,7	79	12,0	-	-
Groupe Glem	88	13,4	98	14,9	120	18,3
TF1 Publicité Production	49	7,5	44	6,7	40	6,1
Studios 107	70	10,7	55	8,4	41	6,3
DROITS AUDIOVISUELS	218	33,3	251	38,3	260	39,6
TF1 International	150	22,9	207	31,6	206	31,4
TCM	-	-	-	-	-	-
Groupe Ariane	41	6,3	40	6,1	54	8,2
Ciby DA	16	2,4	4	0,6	-	-
Films du Jour	11	1,7	-	-	-	-
AUTRES	70	10,7	12	1,8	6	0,9
TF1 Publicité (divers)	70	10,7	12	1,8	6	0,9
Syalis, TF1 Ed., Parmentier	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12 165	1 854,6	10 904	1 662,2	10 310	1 571,8

(1) Le chiffre d'affaires consolidé présenté dans ce tableau indique l'ensemble des produits d'exploitation (comptes 70 à 75) et tient compte des éliminations intra-groupe.

(2) TF1 Vidéo, précédemment département de TF1 Entreprises, est devenue filiale de TF1 Entreprises en 1998.

(3) Le Groupe TPS est consolidé par mise en équivalence.

CONTRIBUTIONS AU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ (1)

	1999		1998		1997	
	en MF	en M€	en MF	en M€	en MF	en M€
TF1 SA	1 113	169,7	754	114,7	606	92,0
ÉDITION / DISTRIBUTION	123	18,9	79	12,2	68	10,5
TF1 Entreprises (2)	22	3,4	24	3,7	38	5,8
TF1 Vidéo (2)	49	7,5	17	2,6	-	-
CIC	1	0,2	1	0,2	1	0,2
RCV	1	0,2	-	-	1	0,2
Télé-Shopping	33	5,0	26	4,0	17	2,6
Une Musique	17	2,6	11	1,7	11	1,7
Les Nouvelles Editions TF1	-	-	-	-	-	-
CHAÎNES THÉMATIQUES	6	0,8	(12)	(1,8)	(60)	(9,1)
Eurosport	22	3,3	25	3,8	28	4,3
ESO	33	5,0	25	3,8	22	3,4
TV Sport	4	0,6	6	0,9	15	2,3
Eurosales	(3)	(0,5)	6	0,9	(1)	(0,2)
TF1 Europe	(12)	(1,8)	(12)	(1,8)	(8)	(1,2)
LCI (3)	0	0	(16)	(2,4)	(65)	(9,9)
Odyssée (3)	(5)	(0,8)	(9)	(1,4)	(23)	(3,5)
EuroShopping	(11)	(1,7)	(12)	(1,8)	-	-
TV NUMÉRIQUE	(147)	(22,4)	(122)	(18,6)	(140)	(21,4)
Groupe TPS	(238)	(36,3)	(207)	(31,6)	(236)	(36,0)
TF1 Développement	91	13,9	85	13,0	96	14,6
PRODUCTION	10	1,5	11	1,7	6	1,0
TF1 Films Production	5	0,8	8	1,2	-	-
Banco / Protécra	(2)	(0,3)	(10)	(1,5)	(29)	(4,4)
Film par Film	-	-	-	-	-	-
Groupe Glem	8	1,2	10	1,5	21	3,2
TF1 Publicité Production	(1)	(0,2)	1	0,2	1	0,2
Studios 107	-	-	2	0,3	13	2,0
DROITS AUDIOVISUELS	(52)	(7,9)	(8)	(1,2)	-	-
TF1 International	(13)	(2,0)	11	1,7	21	3,2
TCM	(10)	(1,5)	6	0,9	(18)	(2,7)
Groupe Ariane	(11)	(1,7)	(9)	(1,4)	(3)	(0,5)
Ciby DA	(16)	(2,4)	(16)	(2,4)	-	-
Films du Jour	(2)	(0,3)	-	-	-	-
AUTRES	(1)	(0,3)	14	2,1	2	0,4
TF1 Publicité (divers)	5	0,8	10	1,5	1	0,2
Syalis, TF1 Ed., Parmentier	(6)	(1,1)	4	0,6	1	0,2
TOTAL	1 052	160,3	716	109,1	482	73,4

(1) La différence avec les résultats sociaux provient essentiellement du retraitement, dans les comptes consolidés, des amortissements dérogatoires, des provisions et de l'impôt différé.

(2) TF1 Vidéo, précédemment département de TF1 Entreprises, est devenue filiale de TF1 Entreprises en 1998.

(3) LCI et Odyssée étant des sociétés en commandite simple intégrées fiscalement, l'économie d'impôt correspondante (respectivement de 7 MF et 27 MF en 1998 et 1997 pour LCI, et de 2 MF, 4 MF et 9 MF en 1999, 1998 et 1997 pour Odyssée) apparaît dans la contribution de TF1 SA.

● L'ANTENNE

En 1999, la consommation quotidienne de télévision par individu augmente de 2 minutes à 189 minutes, niveau le plus élevé depuis 1991.

Cette tendance est encore plus sensible chez les femmes de moins de 50 ans dont la consommation progresse de 6 minutes à 189 minutes, son plus haut niveau depuis 1989, année de la mise en place du Médiamat.

Dans ce contexte favorable et face à l'émergence d'une concurrence qui se détermine par des choix thématiques ou des segmentations par l'âge, TF1 garde son statut de chaîne vivante, de grand média innovant. Son succès repose depuis plusieurs années sur une politique éditoriale claire :

- ▶ offrir une programmation généraliste et familiale avec une large palette de produits identifiants,
- ▶ proposer des programmes exclusifs et inédits,
- ▶ laisser une large place aux événements et au direct.

En 1999, TF1 consolide sa position de première chaîne généraliste sur son marché avec une part d'audience de 35,1 % des individus âgés de 4 ans et plus et 37,4 % des femmes de moins de 50 ans, chiffres stables depuis 3 ans.

Par ailleurs, TF1 a obtenu 95 des 100 meilleures audiences de l'année sur l'ensemble du public de plus de 4 ans.

Parmi les grands succès d'audience de l'année figurent :

- ▶ La Coupe du Monde de Rugby dont la finale entre les équipes de France et d'Australie a rassemblé 14,2 millions de téléspectateurs en après-midi, meilleure audience de l'année.
- ▶ Les grandes exclusivités du cinéma diffusées en clair avec 20 longs métrages figurant dans le palmarès des meilleures audiences de l'année. Avec 11,5 millions de téléspectateurs *Pretty Woman* obtient la meilleure audience, devant *Le Fugitif* et trois films français (*Les Visiteurs*, *Didier*, *Inspecteur Lavature*).

- ▶ Les fictions qui représentent une valeur sûre de la chaîne, avec 45 téléfilms parmi les 100 meilleures audiences. TF1 a ainsi pu démontrer la richesse, la diversité et la vitalité de sa production de fictions françaises : les principaux héros de la chaîne, *Julie Lescaut*, *Navarro*, *Une femme d'honneur* ou *Les Cordier* sont de véritables rendez-vous fédérateurs et TF1 a su également installer ses fictions le lundi soir avec des téléfilms et des séries récurrentes. Enfin, la chaîne a renouvelé la tradition des grands feuilletons de l'été en diffusant cinq épisodes de la série *Tramontane* qui a rencontré l'adhésion d'un large public.

Innovant depuis 10 ans dans le domaine des fictions, TF1 poursuit sa politique d'investissement dans la coproduction de grandes œuvres de prestige et prépare de nouveaux projets comme *Les Misérables* ou *Les 3 Mousquetaires*.

- ▶ Les journaux de la rédaction de TF1 confortent leur première position et rassemblent chaque jour en moyenne 6,8 millions de téléspectateurs (53 % des individus âgés de 4 ans et plus) pour l'édition de la mi-journée et 8,3 millions de téléspectateurs (41 % des individus âgés de 4 ans et plus) pour la grande édition du soir.
- ▶ Les divertissements et magazines dont la qualité et la richesse permettent à TF1 d'alterner des émissions régulières, telles que *Les Années Tubes*, *Les enfants de la télé*, *Combien ça coûte* ou *Plein les yeux* et de véritables événements d'antenne comme *L'élection de Miss France*, *La Fête de la musique*, *La cérémonie des 7 d'or*, ou la retransmission du *Concert de Céline Dion au Stade de France*.

Enfin, TF1 a mis en place le 1^{er} janvier 2000 un nouvel habillage, qui doit permettre à la chaîne d'établir une plus grande connivence avec son public et d'exprimer la vitalité et la modernité de la chaîne.

Plus que jamais, en appliquant une stratégie « grand public » claire, fondée sur l'événement, l'inédit, les exclusivités et le direct, tout en respectant des impératifs budgétaires rigoureux, TF1 s'affirme comme la grande chaîne généraliste d'avenir.

● LA RÉGIE PUBLICITAIRE

Stimulé par le dynamisme de l'économie (croissance de 2,8 % du Produit Intérieur Brut, source : INSEE) et de la consommation des ménages (croissance de 4,2 % de la consommation en produits manufacturés, source : INSEE), le marché publicitaire pluri-média enregistre sa plus forte croissance depuis 1990 avec une progression en brut de 11,6 % sur l'année 1999.

Les investissements publicitaires bruts réalisés en télévision nationale progressent de 8,9 %. Le média Télévision a notamment bénéficié de l'augmentation de la consommation télévisuelle et de l'arrivée de nouveaux secteurs annonceurs comme les télécommunications, sous l'impulsion de la téléphonie fixe et mobile, et d'Internet.

Dans cet environnement porteur, les recettes publicitaires nettes de TF1 progressent de 10,2 % à 8 864 MF (1 351,3 M€). La croissance est équilibrée et provient à la fois des secteurs traditionnels (Alimentation, Automobile) dont les investissements ont été dopés par la forte consommation des ménages et des nouveaux secteurs (Télécommunications) qui s'affirment comme de véritables gisements de croissance.

L'offre commerciale de complément proposée par TF1 Publicité à ses clients (LCI, Odyssée, Télétoon, Shopping Avenue, Météo Express et les campagnes interactives sur TPS et le site www.tf1.fr) enregistre en 1999 une croissance très soutenue. Par ailleurs, TF1 Publicité a encore élargi son offre commerciale en devenant la régie publicitaire de *Cartoon Network* et du *Guide des Programmes de TPS*.

1999 est également une année de forte croissance des recettes publicitaires sur Internet. Près de 70 annonceurs ont communiqué sur le site www.tf1.fr et le chiffre d'affaires a été multiplié par 10.

Les activités de diversification

En 1999, les produits d'exploitation générés par les activités de diversification du Groupe TF1 progressent de 15,5 % à 3 301 MF (503,3 M€), sous l'impulsion des activités d'édition et de distribution et des chaînes thématiques.

Il n'y a pas eu d'interruption d'activités susceptible d'avoir, dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière ou sur les résultats de TF1.

N.B. : l'activité des filiales de TF1 est analysée ci-après à partir des chiffres d'affaires sociaux (comptes de classe 70 uniquement) présentés dans le tableau « Filiales et Participations » de l'annexe des comptes sociaux et non à partir de leur contribution au chiffre d'affaires consolidé.

- ① Célébrités
- ② Ligue des Champions
- ③ Les Misérables
- ④ Le Bigdil
- ⑤ Odyssée



● L'ÉDITION / DISTRIBUTION

TF1 ENTREPRISES

Le chiffre d'affaires de TF1 Entreprises s'est élevé à 126 MF (19,2 M€), en progression de 4 %.

- ▶ Le département Télématique enregistre une activité en recul de 6 %, l'année 1999 n'ayant pas permis de générer un trafic équivalent à celui de l'exercice précédent qui a bénéficié des services liés à la Coupe du Monde de Football.
- ▶ Le département Droits Dérivés affiche une forte croissance de 59 %, sous l'impulsion notamment des activités Opérations Spéciales (Jojos, lunettes 3-D, kits de maquillage Halloween).

TF1 VIDÉO (y.c. CIC et RCV)

TF1 Vidéo a enregistré en 1999 une année record en dépassant pour la première fois de son histoire le cap des 10 millions de cassettes vendues, une progression en volume de 21 %. La société a notamment bénéficié du succès des films *Taxi* (près de 1,1 million de cassettes / DVD vendus) et *La Vie est belle* (près de 410 000 cassettes / DVD vendus) ainsi que du démarrage du marché du DVD en France (400 000 unités vendues avec 44 titres en catalogue).

TF1 Vidéo enregistre un chiffre d'affaires de 705 MF (107,5 M€), en croissance de 25 %.

UNE MUSIQUE

Une Musique a réalisé un chiffre d'affaires de 180 MF (27,4 M€), en recul de 4 %, avec 5,4 millions d'unités vendues (CD et musi-cassettes). 63 nouvelles références (albums) ont été édités, dont 9 nouveautés exclusives.

L'activité phonographique liée aux produits exclusifs développés par Une Musique a fortement progressé grâce aux succès des groupes « Emile & Images » (676 000 albums et 182 000 « singles » vendus) et « Wazoo » (100 000 albums et 336 000 « singles » vendus).

Ces succès ont contribué à augmenter la rentabilité de la société dont le résultat net progresse de 57 % à 17,6 MF (2,7 M€).

TÉLÉ-SHOPPING

Dans un environnement caractérisé par une faible croissance du marché de la VPC (+ 0,6 % en 1999), Télé-Shopping enregistre une progression de 21 % de son chiffre d'affaires à 503 MF (76,7 M€), grâce notamment à un accroissement significatif du temps d'antenne dédié au téléachat (+ 75 minutes par semaine) avec la création de nouvelles émissions le samedi matin. La maîtrise des coûts logistiques a encore permis d'améliorer la rentabilité de l'entreprise dont le résultat net augmente de 62 % à 21 MF (3,3 M€).

Cette progression de la rentabilité a permis de poursuivre l'autofinancement de nouveaux fonds de commerce dont la chaîne de téléachat, Shopping Avenue, les ventes sur Internet sur le site www.teleshopping.fr et les prises de commandes interactives sur le bouquet TPS.

LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1

Les Nouvelles Editions TF1 sont un partenariat entre TF1 Entreprises (51 %) et les Editions XO (49 %). Les titres anciennement détenus par les Editions Robert Laffont ont en effet été rachetés en juillet 1999 par la nouvelle maison d'édition créée par Bernard Fixot, XO.

Avec 7 titres publiés, l'exercice 1999 a généré un chiffre d'affaires de 2,7 MF (0,4 M€) et un résultat net de 0,2 MF (0,03 M€).

● LES CHAÎNES THÉMATIQUES

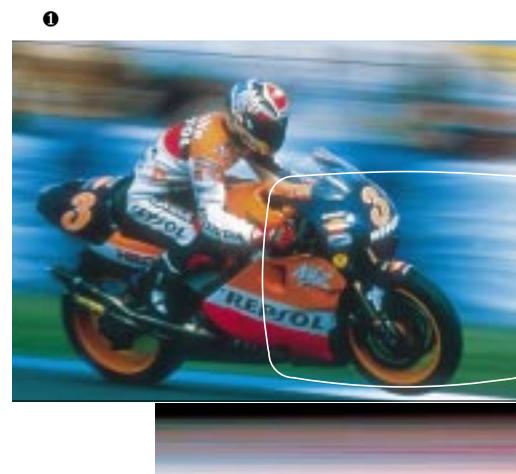
EUROSPORT

Au 31 décembre 1999, les programmes de la chaîne Eurosport étaient reçus par 87 millions de foyers européens dans 47 pays, soit plus de 1 foyer sur 3 (représentant un bassin d'audience potentiel de 240 millions d'individus). La chaîne, diffusée en 17 versions linguistiques différentes, s'adresse à 93 % des foyers dans leur langue maternelle et affiche une audience quotidienne moyenne supérieure à 18 millions de téléspectateurs.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1999 s'élève à 1 236 MF (188,4 M€), en croissance de 18 %, grâce à une forte progression des redevances câble et satellite, résultant de la très large distribution de la chaîne. Eurosport est notamment présente sur 13 plates-formes numériques en Europe.

Le résultat net est de 108,2 MF (16,5 M€), en léger recul de 4 %.

1999 a vu le déploiement rapide des activités Internet d'Eurosport qui a lancé son portail sportif pan-européen www.eurosport.com en langue anglaise (plus de 10 millions de pages vues et 1,2 million de visiteurs en décembre 99), suivi en septembre du site www.eurosport.de à destination des internautes allemands.



LA CHAÎNE INFO - LCI

Fin 1999, LCI totalise près de 3,2 millions de foyers abonnés, soit une progression de 18 % sur un an. La chaîne profite ainsi directement de sa double exposition sur les deux plates-formes satellitaires françaises et augmente ses recettes de redevances câble et satellite de 19 %.

Les recettes publicitaires sont en forte progression (+ 43 %), grâce à la large distribution de la chaîne et à ses bons résultats d'audience (LCI est la 3^e chaîne thématique la plus regardée en France selon l'enquête AudiCabSat réalisée par Médiamétrie en décembre 1998).

Le chiffre d'affaires s'élève à 300 MF (45,6 M€), en progression de 22 %.

La chaîne atteint comme prévu l'équilibre financier avec un résultat net de 0,4 MF (0,1 M€).

part de marché sur les productions nationales de l'ordre de 40 % (source : Palmarès du magazine *Le Film Français*).

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 254 MF (38,7 M€), en hausse de 23 %.

FILM PAR FILM

Film par Film a réalisé un chiffre d'affaires de 100,1 MF (15,3 M€), avec les cessions des droits de diffusion des films *Monsieur Naphtali*, *Chili con carne* et *Le plus beau métier du monde*.

GLEM

En 1999, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Glem s'élève à 244 MF (37,2 M€).

La société a notamment produit pour TF1 les émissions régulières *Les années tubes*, *Sans aucun doute*, *Succès*, ainsi que de nombreuses émissions spéciales parmi lesquelles *L'élection de Miss France 2000* (meilleure audience de divertissement de l'année 1999), *Starmania*, *C'est la même chanson*, *Spéciale Muriel Robin*, *Viva Latino*, *Intervilles Paris-Pékin* et *La Cérémonie des 7 d'Or*.

Glem a également développé de nouvelles émissions comme *Les Coups d'Humour* qui sont devenues des rendez-vous hebdomadaires ou des émissions pilotes comme *Attention les enfants regardent*.

PROTÉCRÉA

Les produits d'exploitation s'élèvent à 75 MF (11,4 M€), en recul de 47 % à la suite de l'arrêt des activités de production de fictions.

STUDIOS 107

Les Studios 107 affichent des produits d'exploitation de 132 MF (20,1 M€), en croissance de 25 %. La société a développé ses activités de prestations techniques avec de nouvelles émissions et livré 5 émissions *Ushuaia Nature*.

TF1 PUBLICITÉ PRODUCTION (TPP)

Le chiffre d'affaires de TPP, en hausse de 4 %, a atteint 84 MF (12,9 M€). L'activité de l'exercice se concentre sur des opérations de « sponsoring » réalisées pour des annonceurs et sur la production de films publicitaires, de génériques et de films institutionnels.

TF1 Publicité Production a également produit en fin d'année les nouveaux « jingles » publicitaires et « spots » d'autopromotion de la chaîne.

Enfin, TPP a réalisé et gère plusieurs sites Internet. Plusieurs fois primées, ces activités multimédia constituent un axe de développement important.

L'ACQUISITION ET L'EXPLOITATION DE DROITS AUDIOVISUELS

Le pôle Droits Audiovisuels regroupe la société TF1 International et ses filiales et sous-filiales : Les Films Ariane, Cogelda, Parmentier, Les Films du Jour et Ciby DA. Le chiffre d'affaires consolidé de la branche s'élève, en 1999, à 253 MF (38,6 M€).

A fin 1999, TF1 International et ses filiales détiennent un catalogue de plus de 9 000 heures de programmes incluant notamment 510 longs métrages.

TF1 INTERNATIONAL

Le chiffre d'affaires est de 191 MF (29,1 M€), en retrait de 20 % en raison du décalage de certaines livraisons sur l'exercice 2000. TF1 International a acquis pour 184 MF de droits dont les longs métrages représentent près de 90 %.

En 1999, la société a augmenté son capital d'un montant global de 150 MF (22,9 M€).

LES FILMS ARIANE

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1999 s'élève à 43 MF (6,5 M€).

En 1999, la société Les Films Ariane a acquis la totalité du capital de la société de production cinématographique Les Films du Jour.

CIBY DA

En 1999, CIBY DA, filiale à 100 % de TF1 International, a multiplié son chiffre d'affaires par 3 à 32 MF (4,8 M€), en vendant principalement plusieurs films de longs métrages.

LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

TÉLÉVISION PAR SATELLITE - TPS

A la fin décembre 1999, Télévision par Satellite (TPS) totalise 815 000 abonnés nets en réception directe à son offre de programmes et de services numériques par satellite. Sur l'ensemble de l'année, TPS a obtenu une part de marché moyenne d'environ 45 % des nouveaux abonnés recrutés. L'offre TPS Cinéma a par ailleurs conquis 110 000 abonnés sur les réseaux câblés.

Environ 90 % des abonnés souscrivent aux options « Tout TPS » et « Super TPS » et le taux de réabonnement est de 90 %.

1999 a vu un enrichissement considérable du bouquet TPS :

Une nouvelle chaîne consacrée au 7^e art, baptisée CinéFAZ, est venue compléter l'offre cinéma constituée désormais de 4 chaînes en exclusivité.

ODYSSÉE

Fin 1999, Odyssée totalise 1,3 million d'abonnés à ses programmes, une progression de 30 %.

La chaîne a poursuivi l'enrichissement de son offre éditoriale par le lancement d'émissions et de magazines, ainsi que le développement de coproductions visant à proposer aux téléspectateurs des documentaires inédits. Odyssée a également lancé son site Internet, www.odyssee.com, conçu comme un complément de l'antenne.

Le chiffre d'affaires est en progression de 54 % à 37,5 MF (5,7 M€). Le résultat net s'élève à - 5,5 MF (- 0,8 M€), en amélioration de 40 %. Odyssée envisage l'équilibre financier en 2000.

LA PRODUCTION

En 1999, le Groupe TF1 a investi 1 755 MF (267,5 M€) dans la production française sous la forme d'œuvres d'Expression Originale Française (EOF) et de longs métrages.

TF1 FILMS PRODUCTION

En 1999, TF1 Films Production a coproduit et acheté les droits de premières diffusions de 17 longs métrages, soit un investissement total de 217,2 MF (33,1 M€).

La société a coproduit 4 des 9 films français ayant dépassé le million d'entrées en salles, en 1999 (*Astérix et Obélix*, *La neuvième porte*, *Belle Maman* et *La Bûche*), soit une

- ① Eurosport
- ② Sous le Soleil
- ③ Luc Evrard - LCI
- ④ Programme de TPS

①



②



1 Marc Eliot

- ▶ Par ailleurs, depuis juillet 1999, TPS propose à ses abonnés le championnat de France de football avec un match par journée diffusé sur une chaîne exclusive spécialement créée à cet effet, Superfoot, et l'accès en paiement à la séance à 6 autres matchs restants.
- ▶ Capitalisant sur une expertise développée depuis 3 ans, TPS a enrichi son offre de services interactifs avec notamment une nouvelle version de son guide électronique des programmes et le développement des activités de banque à distance avec l'arrivée de la Caisse d'Epargne au sein de la chaîne financière.

Le chiffre d'affaires de TPS s'élève à 1 856 MF (282,9 M€), en croissance de 63 %.

● LES ACTIVITÉS MULTIMÉDIA

TF1 INTERACTIF (e-TF1 depuis le 1^{er} janvier 2000)

Pour se préparer à l'explosion du média Internet, TF1 lançait il y a deux ans une structure éditoriale de production de contenus multimédia TF1 Interactif, un département de TF1 Entreprises.

Le 10 mai 1999, TF1 Interactif a lancé le portail généraliste www.tf1.fr, enrichi et structuré autour de fonctionnalités de contenu, contexte (moteur de recherche), communication (« e-mail »), communauté (forums, « chats ») et commerce électronique (galerie commerciale).

Le 3 décembre 1999, dans le cadre d'une stratégie visant à lancer des sites thématiques dans des domaines éditoriaux sur lesquels le Groupe TF1 dispose d'une légitimité, d'un savoir-faire et de contenus, TF1 Interactif lançait « Les News ».

Fruit de cette stratégie et de la croissance favorable de ce marché, l'audience de www.tf1.fr est passée de 3 millions à 12 millions de pages vues entre janvier et décembre 1999. Le nombre de visites mensuelles a progressé de 0,9 million à 2 millions pendant la même période.

Fin 1999, les équipes de TF1 Interactif étaient composées de 43 personnes.

En janvier 2000, les activités de TF1 Interactif ont été filialisées au sein d'une nouvelle structure baptisée e-TF1, dont le capital est détenu à 100 % par TF1.

1 /2 LA SOCIÉTÉ MÈRE TF1

En vue d'améliorer l'information financière et de donner une représentation économique comparable à celle des comptes consolidés, les droits de diffusion et la production propre sont comptabilisés en stocks depuis le 01.01.1999. Au niveau des immobilisations incorporelles, les postes coproduction ne se composent plus que de parts coproducteurs des programmes acquis par la chaîne. Les états financiers arrêtés au 31.12.1998 et 31.12.1997 ont été retraités.

En 1999, TF1 a réalisé un chiffre d'affaires de 8 436 MF (1 286,0 M€), en progression de 10,7 %, réparti entre les opérations de la régie publicitaire pour 8 273 MF (1 261,2 M€) et les recettes diverses pour 163 MF (24,8 M€).

Le coût des programmes s'est élevé à 4 749 MF (724,0 M€), contre 4 688 MF (714,7 M€) en 1998, soit une croissance de 1,3 %, en ligne avec les objectifs fixés.

Le bénéfice net de l'exercice atteint 1 173 MF (178,7 M€), contre 920 MF (140,3 M€) en 1998, en hausse de 27,5 %.

1 /3 FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement engagés au cours de l'exercice 1999 ne sont pas significatifs.

1 /4 PASSAGE À L'AN 2000

Les systèmes techniques et informatiques de TF1 ont passé le cap de l'an 2000 sans aucun incident, le Groupe s'y étant préparé depuis 1997.

Le montant total des investissements et des dépenses (matériels, logiciels, études...) relatifs à cette action a été de 15 MF (2,3 M€), de nombreuses applications ayant été développées récemment et le parc informatique étant régulièrement renouvelé.

1 /5 PASSAGE À L'EURO

Depuis trois ans, TF1 s'est organisée pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique de l'ensemble des systèmes d'informations budgétaires, comptables et financiers du Groupe.

Début 2000, le Groupe a migré l'ensemble de ses systèmes comptables, budgétaires et financiers à l'Euro. Depuis le 1^{er} janvier 2000, ses comptes sont tenus en Euros.

Le montant total des investissements et des dépenses liées à cette opération s'est élevé à 10 MF (1,5 M€).

1 /6 COUVERTURES DE TAUX ET DE CHANGE

En juin 1994, TF1 a pris en crédit-bail immobilier l'immeuble qu'elle occupe à Boulogne depuis 1992. Ce contrat, d'une durée de 15 ans, porte sur un montant de 1 080 MF (164,6 M€), hors frais financiers. Pour se prémunir des variations de taux d'intérêt sur les loyers de ce crédit-bail immobilier, TF1 effectue des opérations de couverture de taux d'intérêt (CAP, FRA, SWAP).

Le Groupe utilise également des instruments de couverture de change (achats à terme de devises) pour se couvrir des variations de taux de change, principalement dans le cadre d'achats de droits audiovisuels réalisés en devises.

Le détail de ces opérations de couverture est présenté dans l'annexe des comptes.

1 /7 FINANCEMENT

Le Groupe s'est doté, au premier semestre 1999, d'un crédit syndiqué de 2,5 MdF (381,1 M€) d'une durée de 7 ans, signé le 28 mai avec un « pool » de 16 banques, dont 8 françaises et 8 européennes. Au 31 décembre 1999, la capacité d'endettement du Groupe TF1 est supérieure à 3,5 MdF (533,6 M€), niveau équivalent à ses capitaux propres qui s'élèvent à 3,6 MdF (548,8 M€).

1 /8 FAITS MARQUANTS OU LITIGES

Les litiges connus à ce jour par la société et le Groupe ont été entièrement provisionnés dans leurs comptes. A la connaissance de la société et du Groupe, il n'existe à ce jour aucun autre fait exceptionnel ou litige pouvant avoir une incidence sensible sur l'activité, les résultats, la situation financière et le patrimoine de la société et du Groupe.

2 PERSPECTIVES 2000

Au cours de l'exercice 2000, le Groupe TF1 poursuivra sa stratégie de croissance, bâtie autour des quatre thèmes suivants :

1. Le renforcement de TF1, la grande chaîne généraliste.
2. L'enrichissement de l'offre de programmes thématiques.
3. La production de contenus.
4. Le développement de l'Internet.

Il s'agit d'assurer un développement continu, créateur de valeur dans une activité au cœur d'évolutions technologiques rapides qui transforment les métiers de base et les schémas économiques antérieurs.

● Renforcer TF1, la grande chaîne généraliste

En dépit d'un développement réussi dans de nouvelles activités, véritables relais de croissance, la chaîne généraliste représente toujours plus de 70 % des ressources du Groupe. Notre ambition est de renforcer ce métier qui nous paraît toujours promis à un grand avenir et qui offre d'excellentes perspectives de rentabilité et de croissance dans les prochaines années grâce à une conjoncture économique favorable.

Ceci demandera :

- ▶ Une programmation grand public, événementielle et de qualité afin de fédérer de larges audiences tout en maîtrisant l'ensemble des coûts.
- ▶ Un élargissement des offres publicitaires et une optimisation des ventes afin de mieux répondre à la demande des grands annonceurs et à celle des nouveaux secteurs en forte croissance.

Les ressources ainsi dégagées permettront, comme les années précédentes, le financement du développement du Groupe et une juste rémunération des actionnaires.

La Direction Générale estime que la progression des recettes publicitaires nettes de l'Antenne devrait être d'au moins 12 % au premier semestre 2000. Parallèlement, grâce à un contrôle budgétaire strict, TF1 poursuivra la maîtrise de ses coûts de fonctionnement et de programmes. Le coût de la grille ne devrait augmenter que d'environ 1,8 % en 2000.

● Enrichir nos offres thématiques

Dès 1991, avec la reprise d'Eurosport, le Groupe TF1 a élargi son offre de programmes. Aujourd'hui, il détient directement ou indirectement 10 chaînes thématiques. A compter de l'exercice 2000, TF1 ajoutera de nouvelles offres à cette palette de chaînes.

Ceci témoigne de la volonté de TF1 de rester leader sur son métier de base : la télévision, en répondant aux attentes des téléspectateurs et des annonceurs, et en exploitant au mieux les nouvelles possibilités offertes par la télévision numérique.



● Renforcer la création et la production de contenus

La maîtrise de contenus de qualité reste une priorité du Groupe TF1 et passe par une politique volontariste de production ou de coproduction qui se traduira en 2000 par la distribution de 3 longs métrages :

- ▶ *Under Suspicion* (adaptation de « Garde à vue », film de Stephan Hopkins, avec Gene Hackman, Morgan Freeman et Monica Bellucci,
- ▶ *Golden Bowl* (film de James Ivory), avec Uma Thurman, Angelica Houston et Nick Nolte,
- ▶ *Vercingetorix* (film de J. Dorfmann), avec Christophe Lambert, K.M Brandauer, et Max Von Sydow.

Ceci témoigne du dynamisme et de l'engagement de TF1 dans la production et l'exploitation de produits forts, notamment avec sa filiale TF1 International, qui détient l'un des plus importants catalogues de films et de droits audiovisuels en France.

En 2000, ces efforts seront poursuivis et étendus à d'autres domaines, tels que les Variétés et le Divertissement avec Glem déjà producteur ou coproducteur de spectacles et émissions de variétés populaires.

● Développer l'offre Internet

Présent sur ce créneau dès 1995, TF1 a décidé en 1998 d'en faire un véritable axe stratégique de développement et un relais de croissance pour le Groupe. En 1999, notre offre Internet a connu une progression très rapide. Pour en accélérer encore le développement et bénéficier de toutes les synergies du Groupe, ces activités ont été regroupées depuis le 1^{er} janvier 2000 au sein de la filiale **e-TF1**.

Cette société développe une stratégie autour de trois axes principaux :

- ▶ **L'élargissement de l'offre** actuelle avec la création de nouveaux sites à large bassin d'audience (information, jeunes, sports, femmes, bourse...) afin d'aboutir à un véritable portail de référence pour le grand public.
En 2000, le Groupe TF1 investira environ 150 MF dans sa filiale **e-TF1**.
- ▶ L'engagement dans **l'Internet haut débit** qui, dans les années à venir, permettra une large distribution de nos images et contenus sous toutes leurs formes, point fort de notre Groupe.
- ▶ Le déploiement, en partenariat, d'une **offre grand public d'Internet sur téléphone mobile**, composée de contenus et de services spécifiques pour la mobilité.

Il s'agit d'un engagement focalisé, lourd, résolu et à long terme, créateur de valeur qui fédère les points forts du Groupe TF1.

Cette stratégie est renforcée par une politique dynamique de partenariat, soit au travers de prises de participations minoritaires (World OnLine France, Magéos), soit d'alliances, telles que l'association avec Carlton, l'un des principaux opérateurs de licences ITV (3^e réseau de télévision britannique) au sein d'« @lliance ». Cet accord a vocation à être étendu à d'autres diffuseurs de télévision européens, préfigurant ainsi ce que pourrait être la constitution d'un réseau pan-européen de l'Internet.

En conclusion, cette stratégie s'appuie sur :

- ▶ des perspectives de croissance soutenue à moyen terme des économies française et européennes,
- ▶ un marché publicitaire en forte croissance,
- ▶ l'ouverture du marché européen et l'avènement de l'Euro.

Autant de facteurs qui donnent au Groupe TF1, les moyens de son développement et d'excellentes perspectives économiques et financières à un horizon de 3 à 4 ans.

POINT SOCIAL

③ /1 EFFECTIF

L'effectif permanent du Groupe TF1 au 31 décembre 1999 était de 2 249 collaborateurs répartis de la manière suivante : 1 271 personnes chez TF1, 206 chez TF1 Publicité, 169 au sein des entités du pôle Edition-Distribution, 148 chez LCI, 271 chez Eurosport, 14 chez Odyssee et 170 dans les filiales des pôles Production et Droits Audiovisuels.

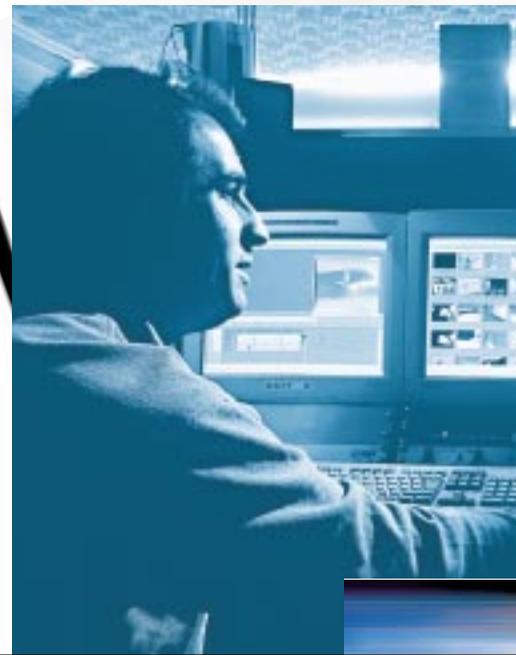
La répartition globale est de 1 142 cadres, 328 journalistes, 697 agents de maîtrise et 82 employés.

	31.12.99	31.12.98	31.12.97
TF1	1 271	1 209	1 220
Filiales	978	968	889
Total	2 249	2 177	2 109

③ /2 POLITIQUE SALARIALE, PARTICIPATION ET ÉPARGNE DES SALARIÉS

En 1999, la participation des salariés s'est élevée à 77 MF (11,8 M€), contre 40 MF (6,1 M€) en 1998.

Au 31 décembre 1999, 1 908 collaborateurs adhéraient au PEE, soit 84 % des salariés permanents du Groupe, contre 1 756 salariés (80 %) au 31 décembre 1998.



Au cours de l'exercice 1999, TF1 et ses filiales ont versé un montant total d'abondement de 31,3 MF (4,8 M€), contre 27,8 MF (4,2 M€) en 1998.

Par ailleurs, TF1 a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise baptisé TF1 Avenir. 1 628 salariés, soit 75,3 % des collaborateurs, y ont adhéré pour un montant global de 116 MF (17,7 M€).

L'apport personnel de chaque salarié bénéficiait d'un effet de levier consistant en un prêt bancaire garanti, d'un montant égal à neuf fois l'apport personnel.

Sur la base d'un prix de souscription de 149,28 € (979,21 F), fixé par le Conseil d'Administration du 7 mai 1999 à partir des cours de Bourse des 20 séances précédant ce Conseil, avec la décote maximale de 20 % autorisée par la loi, TF1 Avenir a souscrit 118 316 actions nouvelles, portant jouissance au 1^{er} janvier 1999.



1 Ushuaia

3 /3 FORMATION PROFESSIONNELLE ET RELATIONS ÉCOLES

Le Groupe a dispensé plus de 52 000 heures de formation, soit près de 3 000 stages répartis entre les différentes structures. En 1999, les dépenses de formation professionnelle ont représenté près de 4 % de la masse salariale.

Le groupe TF1 a accueilli 584 stagiaires, dont 317 dans le cadre de sa politique de partenariat avec les écoles.

3 /4 OBJECTIFS

Plusieurs réunions de concertation avec les partenaires sociaux ont eu lieu au cours de l'année 1999 afin d'évaluer l'organisation du temps de travail dans les différentes entités de TF1 SA.

Au cours du dernier trimestre 1999, 4 réunions de négociations ont été programmées concernant l'accord 35 heures des personnels permanents techniques et administratifs. Des réunions sont prévues en 2000 pour les accords journalistes et réalisateurs.

● *Tricom*

Le 1^{er} juillet 1999, TF1 a racheté les participations détenues par les groupes Société Financière Internationale d'Investissement et Beta Film au sein de la société Tricom à hauteur de 33,1/3 % pour chacun, à la valeur nette comptable de 143 335 € (940 218 F) par groupe.

4 /3 SOUSCRIPTION

● *World OnLine France - WOLF (fournisseur d'accès à Internet)*

Le 10 décembre 1999, TF1 a souscrit à l'augmentation de capital de la société WOLF pour un montant de 1 486 454 € (9 750 500 F). Sa participation s'élève à 13 % du capital (le 22 novembre 1999, TF1 avait cédé à Bouygues Télécom 3000 actions, soit 2% de la participation qu'elle détenait dans WOLF, pour un montant de 45 735 € (300 000 F)).

● *Mageos (fournisseur d'accès à Internet)*

Le 30 décembre 1999, TF1 a souscrit en qualité d'associée commanditée 213 750 parts sociales de 100 F, valeur nominale chacune libérées de moitié. TF1 a versé 1 661 885 € (10 901 250 F). Sa participation s'élève à 21 %.

4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

4 /1 CRÉATION

● *e-TF1*

Constitution le 15 novembre 1999, de la société en commandite simple dénommée « e-TF1 », au capital de 1 000 000 € (6 559 570 F), divisé en 1 000 parts sociales détenues par :

Associé commandité	
TÉLÉVISION FRANÇAISE 1	999 parts
Associé Commanditaire	
TF1 ENTREPRISES	1 part

Son objet social est l'étude, la création, l'exploitation, la diffusion de tous produits et services multimédia, audiovisuels et informatiques au moyen d'Internet, de réseaux et de services en ligne et le commerce électronique et le marketing en ligne.

4 /2 ACQUISITION

● *Swonke Holding BV (société financière)*

Le 13 janvier 1999, TF1 a acquis l'intégralité des actions composant le capital de la société de droit hollandais Swonke Holding BV pour un montant de 899 450 € (5 900 000 F).

4 /4 CESSION

● *C.I.R.P. (Compagnie Immobilière de la Région Parisienne)*

Le 4 janvier 1999, TF1 a cédé à la SCIC SA l'intégralité de ses actions (396) détenues dans la C.I.R.P. (Compagnie Immobilière de la Région Parisienne), à la valeur nette comptable, soit un prix de cession de 6 037 € (39 600 F).

● *Technisonor*

Le 30 avril 1999, TF1 a cédé à MONTE CARLO RADIO DIFFUSION l'intégralité de ses actions (5 632) détenues dans TECHNISONOR, pour un prix de cession de 34 344 € (225 280 F).

4 /5 ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

● *Augmentation de capital de TF1 dans le cadre de sa conversion en Euros*

Le Conseil d'Administration du 20 septembre 1999 a décidé d'augmenter le capital social par voie d'élévation de la valeur nominale des actions, d'un montant de 65 870 984,17 F (pour être porté à 277 054 144, 17 F) par incorporation des postes « Ecart de réévaluation » pour 30 704 644,76 F et « Autres réserves » à hauteur de 35 166 339,41 F.

Puis le Conseil a converti le capital en Euros qui est désormais de 42 236 632 Euros divisé en 21 118 316 actions de 2 Euros valeur nominale chacune.

De même, dans le cadre de la tenue de la comptabilité du Groupe et l'établissement des comptes en Euros, à compter du 1^{er} janvier 2000, le capital social de chaque filiale a été converti en Euros.

● Groupe Glem (Société Financière)

Le 3 janvier 2000, TF1 a acquis 13 % du capital de Groupe Glem pour un prix de 1,8 M€ (12 MF) et détient désormais 73 % du capital.

5 CAPITAL

5 /1 LE TITRE

L'action TF1 clôture l'année boursière 1999 à 520 € et affiche une progression annuelle de 243 %, la plus élevée depuis l'introduction en Bourse de la valeur en 1987. Cette performance est à comparer à une progression de 53 % de l'indice SBF 120.

Le 27 décembre 1999, le cours de l'action TF1 a atteint son plus haut cours de l'année à 560 € (3 673,4 F).

La liquidité du titre a augmenté avec une moyenne d'échanges quotidiens de plus de 41 000 titres. L'action TF1 a offert un rendement avant impôts de 29,3 % par an (avoir fiscal compris) par rapport à son cours d'introduction de 165 F (25,1 €), le 24 juillet 1987.

Depuis le 7 juin 1999, l'action TF1 est cotée au marché du Règlement Mensuel.

5 /2 ACHAT EN BOURSE

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 7 mai 1999 et conformément aux objectifs que la société s'était fixés, TF1 a procédé au titre de l'exercice 1999, à l'achat de 107 127 actions, se décomposant comme suit :

- 7 742 actions pour l'octroi d'options d'achat accordées au profit du personnel et des dirigeants du Groupe,
- 99 385 actions pour compenser l'effet dilutif résultant de l'augmentation de capital réservée aux salariés adhérant au Plan d'Épargne d'Entreprise.

5 /3 MONTANT/CATÉGORIE DE TITRES

A la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés qui a donné lieu à la création de 118 316 actions nouvelles en octobre 1999, le capital de Télévision Française 1 est passé à 211 183 160 F, entièrement libéré, divisé en 21 118 316 actions de 10 F nominal chacune.

Depuis sa conversion en Euros au 1^{er} janvier 2000, le capital composé de 21 118 316 actions s'élève à 42 236 632 Euros.

Il n'existe ni certificat d'investissement, ni action à dividende prioritaire, ni action à droit de vote double.

5 /4 GESTION DES TITRES

TF1, en tant que société émettrice, assure la gestion de son service titres et de son service financier.

5 /5 ACTIONNARIAT

A la connaissance du Conseil, la structure de l'actionnariat au 30 décembre 1999 était la suivante :

Répartition	30.12.99	30.12.99	31.12.98
	En capital	En droits de vote	En capital
Bouygues	39,8 %	40,3 %	40,1 %
Société Générale	1,4 %	1,4 %	2,1 %
Total actionnaires agissant de concert (1)	41,2 %	41,7 %	42,2 %
Autres France (2) (3)	20,6 %	20,8 %	23,5 %
Dont salariés	3,0 %	3,0 %	2,5 %
Autocontrôle	1,1 %	0 %	0,7 %
Europe (hors France)	23,3 %	23,5 %	19,0 %
Autres	13,8 %	14,0 %	14,6 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Evolution du capital social de TF1 au cours des 5 dernières années

Opération	Prix d'émission par action		Nombre d'actions		Montant du capital social après augmentation
	Nominal	Prime	Emises	Cumulé	
Augmentation de capital réservée aux salariés					
29/10/99	10 F	969,21 F	118 316	21 118 316	211 183 160 F
Opération	Valeur nominale par action		Nombre d'actions		Montant du capital social après augmentation
	Nominal	Élévation	Emises	Cumulé	
Conversion du capital en Euro					
1/01/00					
a) Augmentation de capital	10 F	3,1194 F	0	21 118 316	277 054 144,17 F
b) Conversion	2 €	0	0	21 118 316	42 236 632 €

Le nombre d'actionnaires est estimé à plus de 100 000.

Le 30 juin 1999, l'investisseur anglo-saxon le groupe PUTMAN INVESTMENT MANAGEMENT INC. & THE PUTMAN ADVISORY COMPANY INC. a informé TF1 détenir plus de 5 % de son capital au travers de plusieurs fonds. La société n'a pas été informée que d'autres actionnaires possèdent plus de 5 % du capital de TF1.



- (1) Avis SBF 94-600.
(2) Estimations relevé SICOVAM.
(3) Y compris porteurs non identifiés.

5 /6 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 1995 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la société au profit du personnel et des dirigeants de TF1 et de ceux des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article 208.4 de la Loi du 24 juillet 1966.

	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3	Plan n° 4
Date d'Assemblée	12.06.95	12.06.95	12.06.95	12.06.95
Date du Conseil d'Administration	10.10.95	08.04.97	18.03.98	20.09.99
Nature du plan	Achat	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	170 500 actions	227 000 actions	230 000 actions	230 000 actions
Point de départ d'exercice des options	à l'issue de la période d'indisponibilité			
Date d'expiration	7 ans après la date d'attribution (= date du Conseil)			
Prix de souscription	481 F 73,3 €	523 F 79,7 €	657 F 100,2 €	1 526,15 F 232,66 €
Modalités d'exercice	Indisponibilité : 1 an, exerçable pendant les 4 ans suivants par tranche cumulative d'un quart	Indisponibilité : 5 ans, exerçable pendant les 2 ans suivants l'indisponibilité de 5 ans	Indisponibilité : 5 ans, exerçable pendant les 2 ans suivants l'indisponibilité de 5 ans	Indisponibilité : 5 ans, exerçable pendant les 2 ans suivants l'indisponibilité de 5 ans
Nombre d'actions achetées (en net) ou souscrites au 28.02.00	125 000	-	-	-

Les informations relatives aux options accordées aux dirigeants figurent dans la note 6.4 « Rémunération des dirigeants » des comptes consolidés.

TF1 n'a nant aucune de ses actions et aucune action de ses filiales.

6 AFFECTATION ET RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE TÉLÉVISION FRANÇAISE 1 (société mère)

Dans les résolutions qui sont soumises à votre approbation, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 1999 et, après avoir constaté l'existence de bénéfices disponibles de 219 541 814,65 € (1 440 099 901,08 F), compte tenu du bénéfice net de l'exercice de 178 747 651,96 € (1 172 507 735,34 F) et du Report à Nouveau de l'exercice précédent de 40 794 162,69 € (267 592 165,74 F), de décider l'affectation et la répartition suivantes proposées par le Conseil d'Administration :

- Affectation au poste Autres Réserves : 69 597 527,56 € (456 529 853,86 F)
- Distribution d'un dividende de : 97 144 253,60 € (637 224 531,59 F) soit un dividende net de 4,60 € (30,17 F) par action de 2 € valeur nominale, assorti d'un avoir fiscal de 2,30 € (15,09 F) sur la base d'un avoir fiscal à 50 %.
- Affectation du solde au Report à Nouveau : 52 800 033,49 € (346 345 515,63 F)

Le dividende pourrait être mis en paiement à compter du 30 mai 2000.

Nous vous demandons d'autoriser à porter au compte Report à Nouveau le montant des dividendes afférents aux actions que TF1 pourrait détenir pour son propre compte, conformément aux dispositions de l'article 217-3 alinéa 4 de la loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes versés au titre des exercices 1996, 1997 et 1998 ont été respectivement de 2,44 € (16 F), 2,44 € (16 F) et 3,35 € (22 F) net par action ; les avoirs fiscaux correspondants ont été de 1,22 € (8 F), 1,22 € (8 F) et 1,68 € (11 F).

Le Report à Nouveau de 40 335 912,22 € (264 586 239,74 F), tel qu'il apparaissait suite à l'affectation des résultats des comptes 1998 décidée par l'Assemblée Générale du 7 mai 1999, a été augmenté de 458 250,47 € (3 005 926 F) correspondant au montant des dividendes non versés en raison de la détention par la société de ses propres actions, pour être ainsi porté à 40 794 162,69 € (267 592 165,74 F), comme indiqué au bilan arrêté au 31 décembre 1999.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration du 20 septembre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale du 7 mai 1999, a décidé, lors de la conversion du capital en Euros qui a pris effet au 1^{er} janvier 2000, une augmentation du capital préalable de 65 870 984,17 F. Celle-ci a été réalisée par prélèvement sur les postes « Écart de réévaluation » à hauteur de 30 704 644,76 F et « Autres réserves » pour un montant de 35 166 339,41 F. Par ailleurs, la Réserve Légale a été dotée par prélèvement d'un montant de 6 705 414,42 F sur le poste « Autres Réserves ». La Réserve Légale, au 1^{er} janvier 2000 s'élevait au montant maximum légal, à savoir 10 % du capital.

7 RÉSOLUTIONS

Vos Commissaires aux Comptes vous communiqueront leurs rapports sur les comptes de l'exercice 1999 et sur les conventions relevant des articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- d'approuver les comptes de l'exercice 1999, l'affectation et la répartition des résultats, et les conventions et opérations visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
- de donner quitus de sa gestion au Conseil,
- de prendre acte de la présentation des comptes consolidés,
- de renouveler, pour deux années, le mandat d'Administrateur d'Alain POUYAT, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée,
- de constater l'élection des Administrateurs Représentants du Personnel,

- d'autoriser la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, permettant à votre société d'acheter en Bourse ses propres actions. Le rachat a pour finalité soit la régularisation du cours de Bourse, soit l'attribution aux salariés, soit leur conservation, soit leur transfert dans le cadre d'opérations financières, soit leur annulation sous réserve de l'adoption de la 14^e résolution (partie extraordinaire). Cette acquisition éventuelle serait limitée à 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat par action serait fixé à 1 200 € (7 871,48 F) et le prix minimum de vente par action à 400 € (2 623,83 F)

- d'annuler l'autorisation (non utilisée) donnée par votre Assemblée du 7 mai 1999 et d'autoriser votre Conseil, pour une durée de 5 ans, à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires à concurrence d'un milliard d'Euros.

Ci-joint, nous vous remettons le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration

Conversion	€	FRF
Dividende	4,60	30,17
Avoir fiscal	2,30	15,09
Programme de rachat d'actions		
Achat par action :		
- Prix minimum de vente	400	2 623,83
- Prix maximum d'achat	1 200	7 871,48
Emprunt obligataire		
- Montant nominal maximal	1 000 000 000	6 559 570 000

2



3



4



- 1 Anita Hausser - LCI
- 2 Les rendez-vous de l'entreprise J.M. Sylvestre
- 3 Les présentateurs de Défense d'entrer
- 4 Navarro

Résultats financiers de la société

au cours des cinq derniers exercices

1 Situation financière en fin d'exercice

	1999	1998	1997	1996	1995
a) Capital social*	211 183 160	210 000 000	210 000 000	210 000 000	210 000 000
b) Nombre d'actions émises	21 118 316	21 000 000	21 000 000	21 000 000	21 000 000
b) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-

2 Résultat global des opérations effectives*

a) Chiffre d'affaires hors taxes	8 435 589 523	7 623 467 135	7 296 664 591	6 951 575 847	6 897 135 313
b) Bénéfice avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2 041 503 319	1 386 184 065	1 131 980 593	961 089 198	924 940 975
c) Impôt sur les bénéfices	682 117 296	507 559 186	337 017 950	228 067 835	259 827 667
d) Participation des salariés	67 854 855	26 671 485	20 183 732	17 015 876	18 454 777
e) Bénéfice après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	1 172 507 735	920 123 634	594 079 063	505 389 913	554 940 703
f) Montant des bénéfices distribués	637 224 531 ⁽¹⁾	462 000 000	336 000 000	336 000 000	336 000 000

3 Résultat des opérations par action*

a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions ⁽²⁾	61,15	40,56	36,89	34,10	30,79
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions ⁽²⁾	55,52	43,81	28,28	24,07	26,42
c) Dividende versé	30,17 ⁽¹⁾	22,00	16,00	16,00	16,00

4 Personnel

a) Nombre de salariés	1 271	1 209	1 220	1 248	1 238
b) Montant de la masse salariale*	618 908 909	604 163 752	600 641 794	619 137 339	579 333 946
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux*	277 360 628	262 304 540	258 880 807	270 497 532	260 523 733

* En Francs

(1) Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

(2) La dilution provenant des plans de stocks options n'est pas significative.

1 et 2 les présentateurs d'Exclusif

Texte des résolutions

de l'Assemblée Générale Mixte du 18 avril 2000

Partie ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION (Approbation des comptes)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, les approuve, ainsi que les comptes annuels de l'exercice 1999 comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux Administrateurs.

DEUXIÈME RÉSOLUTION (Rapport spécial des Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la Loi du 24 juillet 1966, approuve lesdites conventions et opérations.



TROISIÈME RÉSOLUTION (Affectation et distribution des résultats)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté l'existence de bénéfices disponibles de 219 541 814,65 € (1 440 099 901,08 F), compte tenu du bénéfice net de l'exercice de 178 747 651,96 € (1 172 507 735,34 F) et du Report à Nouveau de l'exercice précédent de 40 794 162,69 € (267 592 165,74 F), approuve l'affectation et la répartition suivantes proposées par le Conseil d'Administration :

	Euros	Francs arrondis après conversion €/F
• Affectation au poste Autres Réserves	69 597 527,56	456 529 853,86
• Distribution d'un dividende de (soit un dividende net de 4,60 € (30,17 F) par action de 2 € valeur nominale, assorti d'un avoir fiscal de 2,30 € (15,09 F) - sur la base d'un avoir fiscal à 50 %)	97 144 253,60	637 224 531,59
• Affectation du solde au Report à Nouveau	52 800 033,49	346 345 515,63

Le dividende sera mis en paiement à compter du 30 mai 2000.

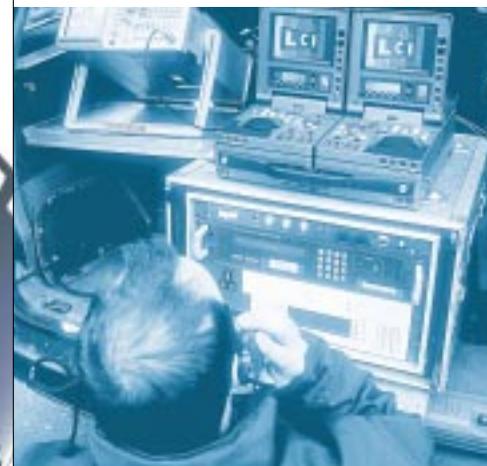
L'Assemblée Générale autorise à porter au compte Report à Nouveau les dividendes afférents aux actions que TF1 est autorisée à détenir pour son propre compte, conformément aux dispositions de l'article 217-3 alinéa 4 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.

L'Assemblée Générale constate qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes versés au titre des exercices 1996, 1997 et 1998, ont été respectivement de 2,44 € (16 F), 2,44 € (16 F) et 3,35 € (22 F) net par action ; les avoirs fiscaux correspondants ont été de 1,22 € (8 F), 1,22 € (8 F) et 1,68 € (11 F).

QUATRIÈME RÉSOLUTION (Présentation des comptes consolidés)

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes consolidés, au 31 décembre 1999, lui ont été présentés et que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du Groupe est inclus dans le rapport de gestion.

- ❶ Les Cordier juge et flic
- ❷ La cérémonie des 7 d'Or



CINQUIÈME RÉOLUTION (Renouvellement du mandat d'un Administrateur)

L'Assemblée Générale renouvelle, pour deux années, le mandat d'Administrateur d'Alain POUYAT, qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

La durée de ses fonctions expirera à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

SIXIÈME RÉOLUTION (Constatation de l'élection des Administrateurs Représentants du Personnel)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des noms des Administrateurs Représentants du Personnel élus par les collèges électoraux le 4 avril 2000 et communiqués par le Président du Conseil avant la lecture de la présente résolution, prend acte de leur élection et de leur désignation en qualité d'Administrateurs Représentants du Personnel.

La durée des fonctions des Administrateurs Représentants du Personnel est de deux années et prendra fin lors de la prochaine proclamation des résultats de l'élection des

Administrateurs Représentants du Personnel, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts.

SEPTIÈME RÉOLUTION (Rachat d'actions de la Société)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de la note d'information ayant reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 217-2 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, à procéder à l'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale décide que ces achats pourront être réalisés à toutes fins et notamment :

- ▶ soit en vue de régulariser les cours,
- ▶ soit dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion, soit dans le cadre d'une ou plusieurs augmen-

tations de capital par émission d'actions dont la souscription sera réservée aux salariés de la société ou des sociétés du Groupe adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, soit en vue de l'attribution d'options d'achat ou de souscription au profit du personnel et des dirigeants du Groupe,

- ▶ soit leur conservation,
- ▶ soit en vue de leur annulation, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale de la 14^e résolution ci-après autorisant cette annulation,
- ▶ soit pour la remise d'actions à titre d'échange, en particulier dans le cadre d'opérations financières,
- ▶ soit encore dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière,
- ▶ soit pour livrer les actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions de la Société.

L'Assemblée Générale décide de fixer à 1 200 € (7 871,48 F), le prix unitaire maximum auquel la société pourra effectuer ces acquisitions, lesquelles devront respecter les règles prévues par les règlements de la Commission des Opérations de Bourse relatifs aux interventions des émetteurs sur leurs propres titres.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à céder les actions ainsi acquises dans la limite du prix minimum unitaire de cession de 400 € (2 623,83 F).

Les prix indiqués ci-dessus sont fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société et/ou sur la valeur nominale des actions.

L'Assemblée Générale décide que l'achat, la cession ou le transfert des actions pourront être opérés par tous moyens et notamment par cession en bourse ou de gré à gré, échange dans le cadre d'opérations financières, par l'utilisation de produits dérivés, y compris d'options, et à tout moment, le cas échéant en période d'offre publique.

L'Assemblée Générale, conformément à l'article 179-1 nouveau du décret du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales, sur la base du nombre d'actions composant le capital social de 21 118 316 et compte tenu de la détention par la société de 224 385 actions, fixe à 1 887 446 [(21 118 316 x 10 %) - 224 385] le nombre maximal d'actions susceptibles d'être acquises en vertu de la présente autorisation représentant, sur la base du prix maximum d'achat unitaire de 1 200 € (7 871,48 F), un montant maximal de 2 264 935 200 € (14 857 000 990 F).

La présente autorisation est valable jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale de la société appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2000.

Dans les conditions fixées par la loi, le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires, dans son rapport à l'Assemblée Générale Annuelle, les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En conséquence, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration, à l'effet de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de la Commission des Opérations de Bourse, du Conseil des Marchés Financiers et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

L'Assemblée Générale prend acte de l'intention du Conseil d'Administration d'utiliser, conformément aux dispositions de

l'article 217-2 modifié de la Loi du 24 juillet 1966, tout ou partie des actions acquises pour consentir des options d'achat d'actions à des salariés ou à des dirigeants de la société ou des sociétés qui lui sont liées.

HUITIÈME RÉSOLUTION **(Émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à procéder, en une ou plusieurs fois, à la création et à l'émission en France et/ou à l'étranger d'obligations, subordonnées ou non, à durée déterminée ou indéterminée ou de bons de souscription d'obligations libellées soit en Euros, soit en Francs, soit en devises étrangères, soit en toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs devises, les obligations pourront être éventuellement assorties de bons de souscription d'obligations de même type, jusqu'à concurrence d'un montant nominal d'un milliard d'Euros (1 000 000 000 €) ou d'une contrevaletur équivalente en toute autre monnaie, avec ou sans garantie, dans les proportions, sous les formes et aux époques, taux et conditions d'émission et d'amortissement qu'il jugera convenables, étant précisé que ce montant nominal maximum s'applique globalement aux obligations émises directement ou à la suite de l'exercice de bons de souscription.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration en vue de l'émission de ce ou de ces emprunts obligataires et précise qu'il aura toute latitude pour fixer les caractéristiques des obligations ou des bons qui pourront comporter notamment un taux d'intérêt variable et une prime de remboursement au-dessus du pair, fixe ou variable, ladite prime s'ajoutant au montant maximum d'un milliard d'Euros (1 000 000 000 €) ci-dessus visé.

Le Conseil d'Administration pourra, dans le cadre de la présente résolution, déléguer à son Président ou à l'un de ses membres, en application de l'article 287, alinéa 2 de la Loi n° 66-537 du 24 juillet 1966, les pouvoirs qu'il a reçus au titre de la présente autorisation.

Le Conseil d'Administration pourra, en outre, consentir toutes délégations, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités rendues nécessaires par cette ou ces émissions.

La présente autorisation, donnée pour une durée de cinq ans, annule et remplace l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par la 17^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 mai 1999.



Assemblée Générale Mixte

du 18 avril 2000



Partie Extraordinaire

ORDRE DU JOUR

- ▶ Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social en période d'offre publique d'achat (OPA) et/ou d'offre publique d'échange (OPE) sur les titres de la société.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social en cas d'offre publique d'échange (OPE) initiée par la société.
- ▶ Limitation globale des autorisations ci-dessus,
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société.
- ▶ Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions.
- ▶ Division par dix de la valeur nominale des actions - modification corrélative de l'article 6 des statuts.
- ▶ Maintien des autorisations après division par dix de la valeur nominale des actions.
- ▶ Transfert du siège social - modification corrélative du premier alinéa de l'article 4 des statuts.
- ▶ Pouvoirs pour dépôts et formalités.

Crédits photos : droits réservés, C. Chevalin, G. Bosio, JM Mazeau, F. Pages, D. Maestracci, JC Roca, JM Sureau, J. Pimentel, E. Chognard, JL Allegre, J. Loew, © 1998 Virgin France SA, © 1999 Une Musique - T. Layani, © 1997 Melampo Cinematographica SRL Roma, © graphique 1999 TF1 Video, © ARP 1997, © Allsport, Bob Greene, Etienne George, Robert Fraisse et Jean Harnois, LVH Production - Bertrand Guay, Yves Chanoit, P. Mountain Artisan Ent., Opéra - Médecins du Monde, La Ligue contre le cancer, Yellow Dogs, View, F. Pugnet, © JC Media, © Diving World, Marc Paufichet, Ampersand, Optimus - C+d millet, © 1974, 1999 A. Tison, ACD 300, Columbia.

Informations
financières
et juridiques

en Francs



FF

Informations financières en Euros

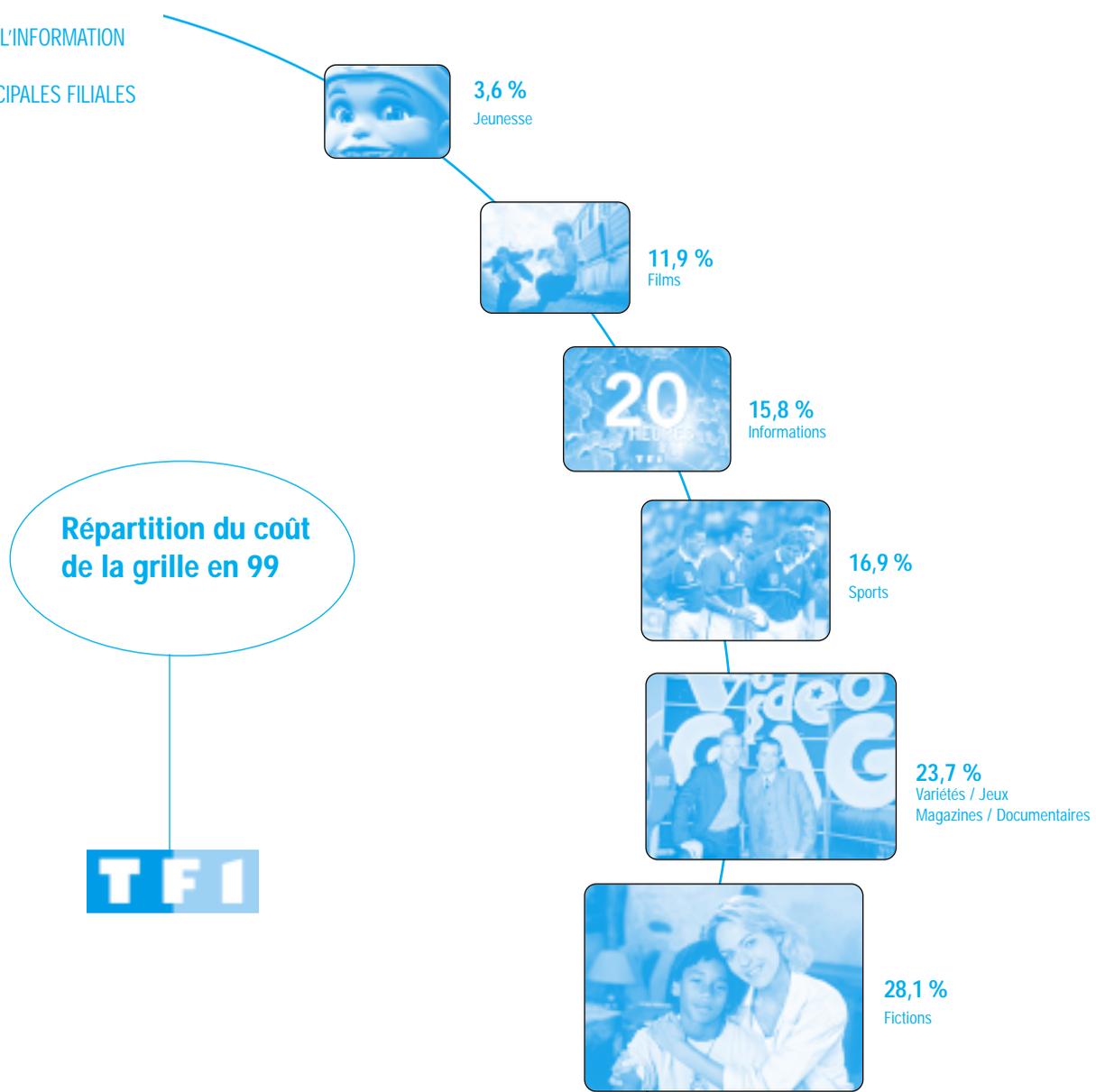


COB

Les tomes 1 et 2 (rapport d'activité et rapport financier 1999) forment le Document de Référence enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 24 mars 2000 sous le n° R. 00 - 087. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission.



- 3 PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 4 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 5 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 6 COMPTES CONSOLIDÉS
Bilan
Compte de résultat
Tableau de financement
Annexe
- 18 COMPTES TF1 SA
Bilan
Compte de résultat
Tableau de financement
Annexe
- 32 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ TF1
- 35 RESPONSABLES DE L'INFORMATION
- 36 ADRESSE DES PRINCIPALES FILIALES



Présentation analytique du compte de résultat consolidé

(en millions de Francs)

Antenne TF1

Recettes de Publicité

Coût de la régie

RECETTES NETTES DIFFUSEUR

Prélèvements obligatoires

Auteurs

CNC

Coût de diffusion ⁽¹⁾

TDF, Satellites, Circuits

Coût de la grille

MARGE BRUTE GRILLE

Recettes diversification et divers ⁽²⁾

Autres charges d'exploitation ^{(1) (2)}

Autres charges d'exploitation de développement

Dotations aux amortissements et provisions (nettes de reprises)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

RÉSULTAT FINANCIER

RÉSULTAT COURANT

Résultat exceptionnel

Amortissement des écarts d'acquisition

Impôts et participation

Quote-part des sociétés mises en équivalence

RÉSULTAT NET

Part des minoritaires

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

	1999	1998	1997
	8 864	8 046	7 688
	(591)	(539)	(521)
RECETTES NETTES DIFFUSEUR	8 273	7 507	7 167
	(338)	(308)	(293)
	(442)	(400)	(351)
Coût de diffusion ⁽¹⁾	(358)	(377)	(380)
Coût de la grille	(4 749)	(4 688)	(4 590)
MARGE BRUTE GRILLE	2 386	1 734	1 553
	3 176	2 781	2 540
	(2 899)	(2 556)	(2 404)
	(103)	(33)	0
	(580)	(487)	(529)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 980	1 439	1 160
RÉSULTAT FINANCIER	57	55	30
RÉSULTAT COURANT	2 037	1 494	1 190
	28	4	(8)
	(23)	(11)	(17)
	(736)	(563)	(413)
	(249)	(201)	(254)
RÉSULTAT NET	1 057	723	498
	(5)	(7)	(16)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 052	716	482

⁽¹⁾ Les charges INA ont été retraitées en « Autres charges d'exploitation » pour 1999, ainsi que pour les exercices précédents.

⁽²⁾ Ces recettes et ces charges ont été retraitées pour être nettes des éléments non liés à l'activité propre du groupe.

Les informations complémentaires fournies par la présentation analytique du compte de résultat consolidé ne se substituent pas aux informations fournies en annexe des comptes consolidés, mais permettent d'apprécier les deux composantes principales du Groupe TF1 :

- activités liées à la diffusion du programme TF1,
- activités liées à la diversification.

1 RECETTES NETTES DIFFUSEUR

Elles sont composées des recettes nettes facturées aux annonceurs par la régie publicitaire TF1 Publicité, sous déduction de ses coûts de fonctionnement.

2 MARGE BRUTE GRILLE

Elle est composée de quatre éléments :

Recettes nettes diffuseurs

(voir ci-dessus)

Prélèvements obligatoires

Ces prélèvements sont basés sur tout ou partie du chiffre d'affaires Publicité :

- les redevances versées aux Sociétés des Auteurs,
- la contribution au Fonds de Soutien du Cinéma (CNC).

Coût de diffusion

Il s'agit de l'ensemble des coûts nécessaires à la mise en œuvre de la diffusion du programme de TF1.

Coût de la grille

Ce sont les coûts internes et externes des programmes diffusés. Ces coûts incorporent les charges relatives aux droits de diffusion échus ou réformés.

3 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Il est établi à partir de la marge brute de la grille et prend en compte, d'une part, les recettes de la diversification ainsi que les recettes d'exploitation diverses et, d'autre part, les charges d'exploitation relatives aux activités de diversification ainsi que les charges d'exploitation résiduelles non comprises dans le coût de la grille. Il correspond au résultat d'exploitation du compte de résultat consolidé.

4 AUTRES RÉSULTATS

Ce sont ceux du compte de résultat consolidé.



Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 1999

1 RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Télévision Française 1, établis en francs français, tels qu'ils sont présentés aux pages 18 à 31 du rapport financier,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1/1 OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1/2 VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et aux détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 3 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL

Edouard SALUSTRO

Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

2 RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Télévision Française 1 établis en francs français, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont présentés aux pages 6 à 17 du rapport financier.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 3 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL

Edouard SALUSTRO

Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 1999

Sur les conventions réglementées

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 103 de la loi du 24 juillet 1966, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 CONVENTION CONCLUE AU COURS DE L'EXERCICE ET PRÉALABLEMENT AUTORISÉE

Avec des filiales du groupe

Le Conseil d'Administration du 17 mars 1999 a autorisé la signature de conventions de mise à disposition de structures fonctionnelles avec des filiales du groupe.

Ces conventions, en date du 15 novembre 1999, prévoient la facturation de prestations spécifiques fournies à la demande des filiales par les structures fonctionnelles (management, ressources humaines, juridique, finance) et d'une quote-part du montant résiduel des frais des structures fonctionnelles augmentés du montant facturé par la société Bouygues à la société TF1 dans le cadre de la convention de services communs conclue entre ces dernières. Cette quote-part est déterminée par l'application de clés de répartition (effectifs et chiffre d'affaires) spécifiques à chaque nature de coûts.

Administrateurs concernés : Messieurs Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte et Madame Claude cohen

Au titre de l'exercice 1999, outre des prestations spécifiques à des conditions de marché, la société TF1 a facturé à certaines de ses filiales une quote-part résiduelle des frais de structures fonctionnelles, telle que définie par les présentes conventions, qui s'établit comme suit :

	Montant H.T. (en milliers de francs)
TF1 Publicité	81 525
TF1 Entreprises	1 108
TF1 Vidéo	6 842
Euro Shopping	112
La Chaîne Info	3 851
Une Musique	1 710
Télé-Shopping	4 521
TF1 Films Production	2 274
Studios 107	963
TF1 International	2 830
Odyssée	436
TF1 Publicité Production	878
Total	107 050

2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

En application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la société Bouygues

La convention de services communs en matière de management, ressources humaines, droit des sociétés, informatique, conseil et finance, en date du 8 octobre 1997, conclue entre les sociétés TF1 et Bouygues, prévoit la facturation de prestations spécifiques fournies à la demande de TF1 par les services communs et d'une quote-part du montant résiduel des frais de services communs. Cette quote-part, déterminée par l'application de clés de répartition (effectifs, capitaux permanents et chiffre d'affaires) spécifiques à chaque nature de coûts, ne peut excéder 0,45 % du chiffre d'affaires consolidé hors taxes de TF1.

Au titre de l'exercice 1999, le montant facturé par Bouygues, qui n'inclut aucune prestation spécifique, telle que définie par la présente convention, s'est élevé à 30,6 millions de francs.

Avec la société Bouygues Relais

Aux termes d'une convention de trésorerie, en date du 31 décembre 1998, établie aux mêmes conditions que la convention signée le 31 décembre 1997, la société TF1 a la possibilité de prêter ses disponibilités de trésorerie à la société Bouygues Relais et de bloquer une partie de ce prêt pour une période correspondant à un mois civil. La rémunération prévue par cette convention est conforme aux conditions du marché. Au cours de l'exercice 1999 la rémunération perçue par TF1 en application de cette convention s'est élevée à 397 milliers de francs.

Paris, le 3 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL

Edouard SALUSTRO

Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

FF



Bilan consolidé

ACTIF (en milliers de Francs)	Annexe	31.12.99		Net	31.12.98	31.12.97
		Brut	Amortissements et provisions		Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 701 462	2 922 379	779 083	586 830	456 502
Droits audiovisuels	2.3 et 3.1	3 604 729	2 829 772	774 957	583 680	454 021
Autres immobilisations incorporelles	2.4 et 3.2	96 733	92 607	4 126	3 150	2 481
ÉCART D'ACQUISITION	2.5 et 3.3	103 818	92 214	11 604	30 359	49 115
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.6 et 3.4	942 879	643 980	298 899	282 783	422 012
Terrains		37	0	37	37	37 163
Constructions		87	33	54	58	70 592
Autres immobilisations corporelles		942 755	643 947	298 808	282 688	314 257
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.5	307 183	18 957	288 226	225 566	40 127
Titres mis en équivalence		203	0	203	85	25 853
Participations et créances rattachées		73 363	18 900	54 463	7 484	5 861
Autres immobilisations financières		233 617	57	233 560	217 997	8 413
ACTIF IMMOBILISÉ		5 055 342	3 677 530	1 377 812	1 125 538	967 756
Programmes et droits de diffusion	2.7 et 3.6	3 485 752	455 240	3 030 512	2 990 284	2 946 681
Matières premières et approvisionnements		53 630	21 629	32 001	38 110	28 354
Créances clients et comptes rattachés		2 700 322	33 286	2 667 036	2 398 865	2 393 843
Autres créances	3.7 et 3.14	1 929 497	44 684	1 884 813	1 596 544	1 331 665
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	2.8 et 3.8	1 895 181	7 259	1 887 922	1 116 618	636 207
ACTIF CIRCULANT		10 064 382	562 098	9 502 284	8 140 421	7 336 750
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	3.16	243 360	0	243 360	284 566	287 387
IMPÔTS DIFFÉRÉS	2.11 et 3.13	239 324	0	239 324	209 348	201 132
TOTAL DE L'ACTIF		15 602 408	4 239 628	11 362 780	9 759 873	8 793 025

PASSIF (en milliers de Francs)	<i>Annexe</i>	31.12.99	31.12.98	31.12.97
Capital		211 183	210 000	210 000
Prime liée au capital		114 673	0	0
Ecart de réévaluation		30 705	30 705	30 705
Réserves consolidées		2 211 727	2 076 538	1 942 399
Résultat net (part du groupe)		1 051 708	715 804	481 512
CAPITAUX PROPRES	3.9	3 619 996	3 033 047	2 664 616
Intérêts minoritaires	3.10	12 876	15 828	25 300
Subventions d'investissement	2.9 et 3.11	51 277	37 630	55 097
Provisions pour risques et charges	2.10 et 3.12	773 632	491 524	486 550
Impôts différés	2.11 et 3.13	400 719	374 896	369 129
CAPITAUX PERMANENTS		4 858 500	3 952 925	3 600 692
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	3.14	130 711	114 880	47 409
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	3 279 438	2 899 060	2 768 208
Autres dettes	3.14 et 3.15	2 983 638	2 748 873	2 320 758
DETTES		6 393 787	5 762 813	5 136 375
Comptes de régularisation et assimilés	3.16	110 493	44 135	55 958
TOTAL DU PASSIF		11 362 780	9 759 873	8 793 025
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants		438	635	1 454

FF



Compte de résultat consolidé

(en milliers de Francs)	Annexe	31.12.99	31.12.98	31.12.97
PRODUITS D'EXPLOITATION		12 165 376	10 903 880	10 309 757
Recettes de publicité	2.12	9 106 168	8 287 852	7 895 708
<i>dont</i>				
TF1		8 864 015	8 045 996	7 687 647
AUTRES		242 153	241 856	208 061
Recettes de la diversification		2 541 863	2 230 473	2 081 318
Ventes de prestations techniques		242 375	185 282	191 859
Divers		274 970	200 273	140 872
CHARGES D'EXPLOITATION		(10 185 503)	(9 465 071)	(9 150 512)
Consommation de production externe		(2 682 628)	(2 597 990)	(2 477 331)
Variation du stock de production propre		(34 473)	(117 474)	82 926
Charges de personnel		(1 432 484)	(1 387 446)	(1 488 042)
Autres charges d'exploitation	4.1	(5 455 652)	(4 874 535)	(4 739 171)
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)				
▶ amortissements		(522 897)	(438 173)	(420 817)
▶ provisions		(57 369)	(49 453)	(108 077)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 979 873	1 438 809	1 159 245
Produits financiers		117 324	81 278	91 338
Charges financières		(59 864)	(26 438)	(60 701)
RÉSULTAT FINANCIER	4.2	57 460	54 840	30 637
RÉSULTAT COURANT		2 037 333	1 493 649	1 189 882
Résultat exceptionnel	4.3	27 932	3 819	(7 542)
Amortissement des écarts d'acquisition		(22 638)	(11 037)	(17 639)
Participation des salariés		(77 479)	(40 225)	(34 273)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(659 659)	(522 350)	(378 782)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	4.5	(248 776)	(201 181)	(254 037)
RÉSULTAT NET		1 056 713	722 675	497 609
Part des minoritaires		(5 005)	(6 871)	(16 097)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	4.6	1 051 708	715 804	481 512

Tableau de financement consolidé

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers de Francs)	Annexe	31.12.99	31.12.98	31.12.97
① Opérations d'exploitation				
Résultat net*		1 056 713	722 675	497 609
Amortissements et provisions		541 415	493 363	502 522
▶ Immobilisations incorporelles	3.1 et 3.2	417 421	300 110	286 289
▶ Immobilisations corporelles	3.4	97 628	97 118	100 428
▶ Immobilisations financières	3.5	(261)	(250)	(17 463)
▶ Charges à répartir		4 096	58 493	43 576
▶ Écart d'acquisition		22 638	11 037	17 639
▶ Provisions pour risques et charges	3.12	(107)	26 855	72 053
Subventions d'investissement rapportées au compte de résultat		(55 857)	(80 454)	(76 817)
Charges à répartir		(416)	(56 988)	(37 193)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4.3	(1 935)	3 439	14 939
Variation des impôts différés**	4.6	(5 378)	6 654	36 910
Quote-part des sociétés mises en équivalence*		248 776	201 181	254 037
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		1 783 318	1 289 870	1 192 007
Stocks**		(34 119)	(40 070)	(174 847)
Créances d'exploitation**		(436 226)	(475 327)	(424 581)
Dettes d'exploitation**		596 704	525 118	83 734
Avances nettes en provenance des tiers		(16 673)	13 934	19 682
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		109 686	23 655	(496 012)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		1 893 004	1 313 525	695 995
② Opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1 et 3.2	(508 351)	(247 869)	(250 181)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.4	(116 072)	(66 797)	(67 963)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières		10 029	124 417	15 276
Acquisitions de participations financières	3.5	(107 677)	(11 411)	(194 600)
Variation nette des autres immobilisations financières	3.5	(137 195)	(209 328)	8 994
Variation nette des dettes sur immobilisations		24 723	(18 344)	(13 095)
		(834 543)	(429 332)	(501 569)
Incidence des variations de périmètre et de change sur la trésorerie		387 110	14 906	(3 518)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS		(447 433)	(414 426)	(505 087)
③ Opérations de financement				
Augmentation des capitaux propres		160 960	62 987	74 073
Variation nette des dettes financières		(368 025)	(131 892)	(47 991)
Dividendes mis en paiement	3.9 et 3.10	(467 005)	(348 964)	(337 142)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT		(674 070)	(417 869)	(311 060)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE		771 501	481 230	(120 152)
Trésorerie au début de l'exercice		1 115 983	634 753	754 905
Variation de la trésorerie		771 501	481 230	(120 152)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		1 887 484	1 115 983	634 753

* Le résultat net est désormais présenté après quote-part des sociétés mises en équivalence, faisant ainsi ressortir distinctement cette dernière.

** Au 31/12/98, la variation des impôts différés est intégrée dans la capacité d'autofinancement, alors qu'elle figurait antérieurement dans la variation des stocks, des créances et dettes d'exploitation.

FF



Annexe

des comptes consolidés

1 LE GROUPE TF1

1/1 PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ TF1

En date du 16 avril 1987, la Société TF1 a été autorisée à utiliser pour 10 ans les fréquences qui lui étaient précédemment allouées en tant que société nationale de programme.

Par ailleurs, l'article 28.1 de la loi 94-88 du 1^{er} février 1994 stipule que les autorisations sont « reconduites » par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, hors appel à candidatures, dans la limite de deux fois et chaque fois pour une durée de 5 ans, [...] sauf s'[il] estime que la ou les sanctions dont le titulaire de l'autorisation a fait l'objet, ou que la ou les astreintes liquidées à son encontre, justifient, en raison de la gravité des agissements qui les ont motivées, que cette autorisation ne soit pas « reconduite hors appel à candidatures ». Le 26 mars 1996, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a reconduit automatiquement l'autorisation initiale d'utilisation de fréquences à TF1 pour une durée de 5 ans. Cette autorisation a été définitivement acquise par décision du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel du 17.09.96.

1/2 COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les comptes consolidés comportent un certain nombre de retraitements par rapport aux comptes sociaux établis par TF1 SA et ses filiales. Ces retraitements portent essentiellement sur les parts de coproductions de programmes qui, dans les comptes consolidés, sont reclassées en actif circulant et prises en charges lors de la diffusion comme il est indiqué à la note 2.7 ci-après et sur les amortissements dérogatoires.

Titres non consolidés

Les sociétés peu significatives au niveau du groupe (Médiamétrie, SETS, Luxtel, Mery Productions, Sintetic, TVRS 98, Mercury, Tricom, TF1 USA, Légende Distribution, Eurosport Sales Advertising AB, Traint, World On Line France, Société d'Exploitation de Bases de Données, Mageos, e-TF1, Syalis Comm, EIMS, Eurosport Télévision, LVH Productions) ainsi que la filiale en liquidation, TF1 Publications, ne sont pas consolidées.

1/3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SOCIÉTÉ	FORME	CAPITAL ⁽¹⁾	DEVISE
Filiales intégrées globalement			
TF1 PUBLICITÉ	SA	15 000	FRF
TF1 FILMS PRODUCTION	SA	17 000	FRF
TÉLÉ-SHOPPING	SA	850	FRF
SYALIS SA	SA	250	FRF
UNE MUSIQUE	SA	250	FRF
TF1 EUROPE	SA	21 000	FRF
TF1 PUB PRODUCTION	SARL	50	FRF
BANCO PRODUCTION	SA	13 000	FRF
PROTÉCRÉA	SA	10 000	FRF
TF1 ENTREPRISES	SA	20 000	FRF
STUDIOS 107	SA	12 000	FRF
C.I.C.	SA	785	FRF
LES FILMS DU JOUR ⁽²⁾	SA	300	FRF
EUROSHOPPING	SCS	500	FRF
SWONKE HOLDING ⁽²⁾	SA	40	NLG
LA CHAÎNE INFO	SCS	30 000	FRF
TF1 DÉVELOPPEMENT	SA	250	FRF
TF1 VIDÉO	SA	20 635	FRF
PARMENTIER PRODUCTIONS	SARL	3 429	FRF
TF1 INTERNATIONAL	SA	250 000	FRF
GROUPE GLEM	SA	250	FRF
GLEM	SA	1 000	FRF
BAXTER	SA	250	FRF
GLEM REPORTAGES	SARL	50	FRF
GLEM FILMS	SA	530	FRF
MIKADO	SARL	50	FRF
LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1	SAS	250	FRF
STÉ D'EXPLOITATION DE DOCUMENTAIRES	SCS	50	FRF
COGELDA	SA	64 250	FRF
LES FILMS ARIANE	SA	500	FRF
RÉGIE CASSETTE VIDÉO	SA	250	FRF
CIBY DA	SA	61 960	FRF
Filiales intégrées proportionnellement			
ESO	SCS	3 000	FRF
TV SPORT	SA	15 000	FRF
MT ZURICH	SA	600	CHF
MT AMSTERDAM	SA	40	NLG
MT LONDRES	SA	10	GBP
TÉLÉVISION NORDIC AB	SA	100	SEK
EUROSPORT GMBH	SA	50	DEM
SAGAS	SA	250	FRF
EUROSALES	SCS	1 500	FRF
FILM PAR FILM	SA	10 000	FRF
Filiales mises en équivalence			
TPS	SNC	12 000	FRF
TPS GESTION	SA	1 720	FRF
TCM DA	SNC	1 500	FRF
TCM GESTION	SA	250	FRF

(1) En milliers d'unités monétaires locales.

(2) Il n'existe pas de différence significative entre le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt.

(3) Sociétés consolidées pour la première fois en 1999 : sans incidence significative sur les données financières du groupe TF1.

2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2/1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes consolidés du Groupe TF1 ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France, notamment ceux énoncés par la loi du 3 janvier 1985 et le décret du 17 février 1986.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée au 31 décembre 1986.

Le Groupe TF1, en 1999, n'a pas fait le choix d'une application anticipée du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable définissant la nouvelle méthodologie des comptes consolidés.

NATIONALITÉ	ACTIVITÉ	CONTRÔLE % ⁽²⁾
Française	Régie publicitaire de TF1	99,98
Française	Coproduction de films	99,99
Française	Téléachat	99,95
Française	Société financière	99,76
Française	Édition musicale et phonographique	99,84
Française	Société financière	99,99
Française	Spots publicitaires et bandes-annonces	100,00
Française	Production de programmes	99,99
Française	Production de programmes	99,99
Française	Télématique, droits dérivés	99,99
Française	Studios de production	99,99
Française	Exploitation de droits vidéo	99,92
Française	Coproduction de films	99,99
Française	Chaîne thématique de téléachat	100,00
Néerlandaise	Société financière	100,00
Française	Exploitation de la Chaîne Info	100,00
Française	Développement des techniques numériques	99,76
Française	Exploitation de droits vidéo	99,99
Française	Exploitation de droits audiovisuels	100,00
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,99
Française	Société financière	59,88
Française	Production de programmes	96,80
Française	Édition musicale et phonographique	95,08
Française	Agence de presse	100,00
Française	Coproduction de films	97,21
Française	Relations publiques et promotion d'artistes	75,20
Française	Édition littéraire	51,00
Française	Chaîne thématique documentaire	100,00
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,99
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,94
Française	Exploitation de droits vidéo	99,88
Française	Exploitation de droits audiovisuels	99,99
Française	Commercialisation du programme Eurosport hors France	34,00
Française	Commercialisation du programme Eurosport en France	30,99
Suisse	Commercialisation en Suisse du programme Eurosport	34,00
Néerlandaise	Commercialisation aux Pays-Bas du programme Eurosport	34,00
Anglaise	Commercialisation au Royaume-Uni du programme Eurosport	34,00
Suédoise	Commercialisation en Suède du programme Eurosport	34,00
Allemande	Commercialisation en Allemagne du programme Eurosport	34,00
Française	Gérant d'ESO	33,92
Française	Régie publicitaire ESO	34,00
Française	Production d'œuvres audiovisuelles	50,00
Française	Commercialisation du programme TPS	25,00
Française	Gérant de TPS	24,99
Française	Exploitation de droits audiovisuels	34,00
Française	Gérant de TCM DA	34,00

②/2 COMPARABILITÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS

L'exercice clos le 31.12.99 d'une durée de 12 mois est comparable à l'exercice précédent sans aucun retraitement de ce dernier.

②/3 DROITS AUDIOVISUELS

Dans cette rubrique figurent les parts de films coproduits par TF1 Films Production, Glem Films, Studios 107, Film par Film, les Films du Jour et les Films Ariane, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 International, TF1 Entreprises, RCV, CIBY DA et Cogelda, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique et Baxter.

L'inscription en immobilisation ainsi que les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

Date d'inscription en immobilisation	Modalités d'amortissement			
	Part coproducteur	Droits audiovisuels Distribution	Droits audiovisuels Négoce	Droits musicaux
Dernier tour de manivelle	sur recettes			
Visa d'exploitation	3 ans linéaire			
Signature du contrat		3 ans linéaire ou sur recettes	5 ans linéaire	2 ans 75 % 1 ^{re} année 25 % 2 ^e année

En ce qui concerne les films coproduits par TF1 Films Production et Film par Film, la modalité retenue est celle qui permet d'amortir fiscalement les films le plus rapidement possible. La méthode peut donc différer d'un film à l'autre.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur comptable après amortissement.

②/4 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Dans cette rubrique, figurent principalement les montants relatifs à l'acquisition de marques et de logiciels, ces derniers étant amortis dans l'exercice.

②/5 ÉCARTS D'ACQUISITION

Ils représentent l'écart résiduel calculé entre :

- le coût d'achat des participations acquises,
- la quote-part de capitaux propres retraités correspondante, après affectation aux écarts d'évaluation reconnus.

Le plan d'amortissement est linéaire et s'étale sur une durée comprise entre 4 et 6 ans afin de tenir compte des perspectives d'évolution et de rentabilité (Film par Film et Glem : 4 ans, Télé-Shopping : 6 ans).

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au rythme des pertes qu'ils couvrent.

Par exception, les écarts de faible montant sont amortis dans l'exercice.

En ce qui concerne les sociétés du sous-ensemble Ariane, l'écart de première consolidation a été affecté, en totalité, sur la valeur du catalogue des droits de films et sur l'impôt différé actif relatif à une partie des amortissements réputés différés.

②/6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

Constructions	Mode linéaire	20 ans
Installations techniques (antérieures à 1992)	Mode dégressif	3 à 5 ans
Installations techniques (postérieures à 1992)	Mode linéaire	5 ans
Autres immobilisations corporelles	Mode linéaire ou dégressif	2 à 10 ans

Les opérations de crédit-bail ne donnent pas lieu à retraitement, mais les informations relatives au crédit-bail figurent en note 6.1.



2/7 PROGRAMMES ET DROITS DE DIFFUSION

Les principes retenus pour la valorisation, la comptabilisation et la présentation des programmes sont les suivants :

- a) Les programmes sont inscrits sous la rubrique « programmes et droits de diffusion ».
- b) L'expression « programmes et droits de diffusion » couvre :
- la production propre réunissant les émissions réalisées par TF1,
 - la production externe constituée par les droits de diffusion acquis par la chaîne ainsi que par les émissions réalisées pour son compte (coproduction).
- c) Les éléments figurant au poste « programmes et droits de diffusion » à la clôture d'un exercice se rapportent :
- aux productions propres valorisées à leur coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production) et aux coproductions valorisées à leur coût d'acquisition ;
 - aux acquisitions de droits de diffusion, dès lors que la copie reçue du fournisseur a fait l'objet d'une acceptation technique par TF1 et que le droit n'a pas expiré. Ces droits sont évalués à la clôture de chaque exercice sur la base de leur coût d'acquisition diminué des consommations calculées selon les modalités indiquées au paragraphe « d » ;
 - aux programmes en cours de réalisation pour lesquels la copie n'a pas fait l'objet d'une acceptation technique de la part de la société. Ces programmes sont valorisés à concurrence du montant contractuel des financements à la date d'arrêt des comptes.
- d) Les programmes sont réputés consommés lors de leur diffusion.

d.1 Achats de droits de télédiffusion et coproductions de programmes
(Jeunesse hors dessins animés - Variétés - Théâtre -
Magazines/Documentaires - Information et Sport)

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	100 %
2 ^e diffusion	-	-

Certains achats de droits de télédiffusion concernant la jeunesse font l'objet d'une consommation déterminée à partir de la valorisation de chaque diffusion, définie dans les contrats.

d.2 Coproductions déléguées d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	100 %
2 ^e diffusion	-	-

d.3 Coproductions déléguées d'une durée unitaire égale ou supérieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	80 %
2 ^e diffusion	-	20 %

d.4 Achats de droits de télédiffusion de films longs métrages, téléfilms, séries et dessins animés.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	50 %
2 ^e diffusion	-	50 %

d.5 Tous les autres programmes sont consommés à 100 % dès leur première diffusion et par conséquent sortis de l'actif de la société, quelle que soit l'étendue des droits patrimoniaux.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

- e) Les amortissements réputés dérogatoires pratiqués par la chaîne et figurant en provisions réglementées dans les comptes sociaux de TF1 ont été retraités, afin de les neutraliser au niveau du résultat consolidé ; ils font partie intégrante des capitaux propres consolidés.

2/8 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée.

2/9 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont rapportées au compte de résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles financent.

Les subventions reçues du Centre National de la Cinématographie par les sociétés TF1 Films Production, Banco Production, Protécra, Studios 107, les Films du Jour et Film par Film sont enregistrées en profit dans l'exercice au cours duquel les œuvres audiovisuelles qu'elles concernent sont terminées.

2/10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existants à la clôture de chaque période.

Cette rubrique inclut également les écarts d'acquisition négatifs.

En ce qui concerne les sociétés en liquidation, l'intégralité des frais de liquidation estimés est provisionnée.

2/11 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impositions différées relatives à TF1 et ses filiales qui résultent :

- des retraitements destinés à éliminer l'incidence sur les comptes des écritures passées pour la seule application de la législation fiscale,
- des décalages temporaires existant entre la constatation comptable d'une charge ou d'un produit et son inclusion dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur, sont enregistrées au bilan selon la méthode du report variable.

2/12 PUBLICITÉ

Les recettes publicitaires figurant en produits sont comptabilisées pour leurs montants nets des remises de référence.

2/13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les acquisitions de droits de diffusion et les coproductions qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme du groupe, antérieurement à la clôture de l'exercice de référence et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements financiers. Ces engagements sont valorisés pour leur montant contractuel, déduction faite des montants contractuels des financements qui figurent au bilan sous la rubrique « programmes et droits de diffusion ».

② /14 INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les droits acquis par le personnel de 48 ans et plus sont couverts par un contrat d'assurance.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel de moins de 48 ans sont couverts par une provision pour risques et charges à compter de l'exercice 1998.

② /15 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts, à l'exception des primes sur options comptabilisées en charges à l'initiation de l'opération et des résultats sur FRA (accord de taux futur) comptabilisés au début de la période de couverture.

② /16 ACTIONS PROPRES

Les actions TF1 figurant dans les comptes sociaux de TF1 SA sous la rubrique « Autres titres immobilisés » sont inscrites en diminution des capitaux propres.

③ NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

③ /1 DROITS AUDIOVISUELS

Valorisés selon les méthodes indiquées à la note 2.3, les mouvements de l'exercice se décomposent comme suit :

(en MF)	01.01.99	Variation de périmètre ⁽¹⁾	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Valeurs brutes	3 048	145	445	(33)	3 605
Amortissements	(2 393)	(39)	(359)	28	(2 763)
Provisions	(71)	-	(16)	20	(67)
Valeurs nettes	584	106	70	15	775

(1) L'incidence de variation du périmètre correspond aux sociétés mentionnées à la note 1.3 et consolidées pour la première fois en 1999.

③ /2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en MF)	01.01.99	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Valeurs brutes	34	-	63	-	97
Amortissements	(31)	-	(62)	-	(93)
Valeurs nettes	3	-	1	-	4

③ /3 ÉCARTS D'ACQUISITION

	Valeur brute au 01.01.99	Variation de périmètre	Valeur brute au 31.12.99	Amortissement au 01.01.99	Dotation de l'exercice	Amortissement au 31.12.99	Valeur nette au 31.12.99
MT SPOT	5	-	5	5	-	5	-
PARMENTIER PRODUCTIONS	3	-	3	3	-	3	-
CIC	3	-	3	3	-	3	-
PROTÉCRÉA	4	-	4	4	-	4	-
SYALIS	2	-	2	2	-	2	-
GROUPE GLEM	40	-	40	30	10	40	-
FILM PAR FILM	23	-	23	15	5	20	2
TÉLÉ-SHOPPING	18	-	18	6	3	9	9
SWONKE	-	6	6	-	6	6	-
Total	98	6	104	68	24	92	12

③ /4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés comme suit :

Variation des valeurs brutes

(en MF)	01.01.99	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques et matériels	326	-	46	12	360
Immobilisations diverses	529	-	38	16	551
Immobilisations en cours	1	-	32	1	32
Total	856	-	116	29	943

Variation des amortissements des immobilisations corporelles

(en MF)	01.01.99	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques et matériels	252	-	33	11	274
Immobilisations diverses	321	-	65	16	370
Total	573	-	98	27	644



3/5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en MF)	01.01.99	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
Participations et créances	27	(60) ⁽¹⁾	107	(1)	73
Autres immobilisations financières	218	-	16	-	234
Total brut	245	(60)	123	(1)	307
Provisions	(19)	-	(1)	1	(19)
Total net	226	(60)	122	-	288

(1) La variation de périmètre correspond à l'élimination des titres de sociétés consolidées Swonke et Les Films Du Jour acquises sur l'exercice.

Les autres immobilisations financières comportent pour l'essentiel un prêt participatif de 226 MF (dont 203 MF de valeur nominale) consenti au GIE APHELIE. Après capitalisation des intérêts jusqu'en 2009, ce prêt pourrait permettre de lever l'option d'achat de l'immeuble loué en crédit-bail, selon les modalités décrites au paragraphe 6.1.

3/6 PROGRAMMES ET DROITS DE DIFFUSION

Le tableau ci-dessous ventile le stock de programmes et droits de diffusion valorisés selon les principes comptables décrits à la note 2.7, déduction faite des provisions.

(en MF)	1999	1998	1997
Avances sur programmes en cours	923	1 066	880
Programmes diffusables	1 568	1 687	1 995
Droits de diffusion rediffusables	995	635	477
Valeur brute	3 486	3 388	3 352
Provisions	(455)	(398)	(405)
Valeur nette	3 031	2 990	2 947

3/7 AUTRES CRÉANCES

Ce poste, d'un montant de 1 884 MF, est principalement constitué de créances relatives à la taxe sur la valeur ajoutée pour 1 109 MF, du compte courant TPS pour 172 MF et du compte courant avec le GIE APHELIE pour 332 MF.

3/8 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées :

- de SICAV monétaires pour 482 MF, ce poste ne comportant pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 31.12.99,
- d'actions achetées à titre de placement pour 838 MF,
- d'actions TF1 pour un montant de 67 MF, destinées à couvrir l'exercice des options d'achat d'actions accordées en octobre 1995 au profit de certains membres du personnel et de certains dirigeants de TF1.

Une provision de 7 MF a été constituée afin de couvrir la différence entre le prix des options accordées et le coût d'achat des actions.

Compte tenu de son caractère immédiatement liquide, le compte courant de 300 MF envers la société Bouygues Relais figure dans cette rubrique.

3/9 ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en MF)	Capital	Écart de réévaluation	Réserves consolidées	Capitaux propres
Capitaux propres au 31.12.96	210	31	2 276	2 517
Distribution de dividendes	-	-	(334)	(334)
Résultat net 1997	-	-	482	482
Capitaux propres au 31.12.97	210	31	2 424	2 665
Changement de méthode	-	-	(14)	(14)
Distribution de dividendes	-	-	(334)	(334)
Résultat net 1998	-	-	716	716
Capitaux propres au 31.12.98	210	31	2 792	3 033
Augmentation de capital ⁽²⁾	1	-	115	116
Imputation des actions propres	-	-	(121)	(121)
Distribution de dividendes	-	-	(459)	(459)
Résultat net 1999	-	-	1 052	1 052
Capitaux propres au 31.12.99 ⁽¹⁾	211 ⁽¹⁾	31	3 379	3 621

(1) Le capital est divisé en 21 118 316 actions ordinaires de 10 F, entièrement libérées.

(2) Augmentation du capital réservée aux salariés

3/10 ÉVOLUTION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en MF)	1999	1998	1997
Intérêts minoritaires à l'ouverture	16	25	17
Variation de périmètre	-	(1)	(4)
Distribution de dividendes	(8)	(15)	(4)
Résultat net	5	7	16
Intérêts minoritaires à la clôture	13	16	25

3/11 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le montant des subventions d'investissement figurant au passif comprend principalement la subvention du CNC pour TF1 Films Production. En 1999, le montant rapporté au compte de résultat est de 41 MF contre 57 MF pour 1998.

3/12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions, constituées selon les modalités indiquées à la note 2.10, ont évolué comme indiqué ci-dessous :

(en MF)	01.01.99	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Provisions pour litiges	140	-	52	52	140
Provisions relatives aux sociétés apparentées	1	-	3	-	4
Autres provisions ⁽¹⁾	122	-	83	98	107
Sous-total	263	-	138	150	251
Provisions pour indemnités de fin de carrière	23	-	12	-	35
Mises en équivalence ⁽²⁾	206	-	245	5	446
Écart d'acquisition négatif	-	44	-	2	42
Total	492	44	395	157	774

(1) Les autres provisions d'un montant de 107 MF couvrent principalement des risques liés à l'exploitation pour 40 MF et des risques de retour de produits des activités d'édition et de distribution pour 41 MF.

(2) L'augmentation des provisions pour risques constituées au titre des sociétés mises en équivalence correspond à la quote-part dans les déficits sociaux des activités exercées par les sociétés en nom collectif TPS et TCM qui seront affectées en comptes courants d'associés au cours de l'exercice suivant. La diminution de provisions correspond à l'affectation des résultats des exercices précédents de ces sociétés.

Les 251 MF de provisions pour risques et charges se répartissent en 214 MF pour risques avec des sociétés privées et des particuliers, 37 MF pour risques avec des administrations.

③ /13 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts sont calculés au taux de 37,76 % au 31.12.99 selon la méthode du report variable.

a) Au passif du bilan l'imposition différée se décompose comme suit :

(en MF)	1999	1998	1997
TF1	361	354	350
Filiales	40	21	19
Total	401	375	369

L'impôt différé passif provient essentiellement de l'annulation des amortissements dérogatoires.

b) A l'actif du bilan, l'impôt différé est essentiellement relatif aux provisions pour charges, qui ne seront déductibles qu'au moment de leur paiement, et aux provisions pour dépréciation des programmes.

③ /14 ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DETTES

L'ensemble des créances clients a une échéance à moins d'un an. Les échéances des autres créances et des dettes sont les suivantes :

(en MF)	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	Total
Autres créances	1 889	21	19	1 929
Emprunts et dettes financières	131	-	-	131
Fournisseurs et comptes rattachés	3 279	-	-	3 279
Autres dettes	2 965	19	-	2 984

③ /15 AUTRES DETTES

Les autres dettes se répartissent comme suit :

(en MF)	1999	1998	1997
Dettes fiscales et sociales	1 899	1 659	1 427
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	68	44	62
Autres dettes	1 017	1 046	832
Total	2 984	2 749	2 321

L'évolution des autres dettes provient principalement de la variation de la TVA collectée, de l'impôt sur les sociétés et des avoirs clients à émettre.

③ /16 COMPTES DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation, figurant à l'actif pour un montant de 243 MF, sont constitués pour l'essentiel de charges constatées d'avance relatives aux retransmissions sportives pour 192 MF.

④ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

④ /1 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation regroupent les rubriques suivantes :

(en MF)	1999	1998	1997
Coûts de diffusion TDF	418	439	441
Charges de sous-traitance et de production	1 963	1 799	1 677
Contributions diverses	836	763	698
Impôts et taxes	144	132	122
Autres	2 095	1 742	1 801
Total	5 456	4 875	4 739

④ /2 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 1999 s'analyse comme suit :

(en MF)	1999	1998	1997
Produits nets sur cessions de VMP	27	23	16
Provisions nettes pour risques et sur titres de participation	(3)	9	1
Intérêts	31	20	(4)
Divers	2 ⁽¹⁾	3	18
Total	57	55	31

(1) Dont différence de change positive 7 MF.

④ /3 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 1999 s'analyse comme suit :

(en MF)	1999	1998	1997
Plus /Moins-values sur cessions d'immobilisations	2	(3)	(12)
Provisions nettes	(5)	2	(3)
Abandon emprunt d'État	26	-	-
Autres	5	5	7
Total	28	4	(8)

④ /4 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

(en MF)	1999	1998	1997
Impôt exigible	665	516	342
Impôt différé	(5)	7	37
Charge d'impôt totale	660	523	379

Le taux d'imposition différé retenu pour l'exercice clos le 31.12.99 est de 37,76 %. Le taux effectif d'imposition est de 38,4 %. Il correspond au rapport de la charge d'impôt totale de 660 MF sur le résultat avant impôt.

TF1 a opté pour le régime d'intégration fiscale, les économies d'impôt sur les résultats, inhérentes aux déficits fiscaux des filiales intégrées, sont systématiquement remboursées à ces dernières, depuis le 01.01.89, option renouvelée le 01.01.94 et le 01.01.99. TF1 Publicité, Une Musique, TF1 Films Production, TF1 Entreprises, Protécra, TF1 Europe, Syalis, TF1 Publicité Production, TF1 Développement, Sintetic, Compagnie Internationale de Communication, Banco Production, Studios 107, TF1 Publications, TF1 International, Parmentier Productions, Téléshopping, TF1 Vidéo, Cogelda, les Films Ariane, Régie Cassette Vidéo, Ciby DA et Mery Productions entrent dans le périmètre d'intégration au 31 décembre 1999.



4 /5 SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Chiffres significatifs (en MF)	TPS	TCM
Actif immobilisé net	1 561	526
Endettement financier	2 567	92
Total bilan net	2 675	589
Chiffre d'affaires	1 856	82
Résultat net	(957)	(28)

4 /6 PASSAGE DU RÉSULTAT NET TF1 SA AU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE TF1 AU 31 DÉCEMBRE 1999

(en MF)	
Résultat TF1 SA	1 172
Résultat des filiales consolidées	(116)
	1 056
Retraitements de consolidation	
▶ Dotations aux provisions pour dépréciation des programmes (nettes de reprises) ⁽¹⁾	(34)
▶ Annulation des provisions réglementées	94
▶ Annulation des provisions intra-groupe	266
▶ Impôts différés	5
▶ Dividendes perçus des filiales consolidées	(249)
▶ Divers	(81)
Résultat consolidé	1 057
Intérêts minoritaires	(5)
Résultat net part du groupe	1 052

(1) La provision pour dépréciation constituée sur les stocks de programmes qui ne seront pas diffusés et qui sont déjà amortis conformément à la note 1.9 de l'annexe des comptes annuels de TF1 SA s'élève à 181 MF au 31.12.99.

5 NOTE SUR LE TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement est établi selon le modèle d'analyse de la variation de trésorerie, préconisé par la dernière recommandation de l'ordre des Experts-Comptables.

6 AUTRES INFORMATIONS

6 /1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Définis selon les principes évoqués à la note 2.13, ils se ventilent au 31.12.99, par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

(en MF)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Programmes et droits de télédiffusion	1 457	1 687	3 144
Droits de retransmissions sportives	766	2 420	3 186
Droits d'exploitation vidéo	39	-	39
Crédits-baux	78	944	1 022
Autres engagements	419	250	669
Total	2 759	5 301	8 060

Le poste « programmes et droits de télédiffusion » intègre des contrats pluriannuels relatifs à des émissions de variétés et jeunesse pour un montant de 1 510 MF.

La ventilation par échéance des engagements pris en matière de retransmissions sportives a été réalisée sur la base des dates prévues des événements concernés.

Engagement du Groupe au titre du contrat de crédit-bail immobilier :

En juin 1994, TF1 a pris en crédit-bail, auprès du GIE APHELIE, l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1, quai du Point du Jour à Boulogne. Ce contrat, d'une durée de 15 ans, porte sur un montant de 1 080 MF (hors frais financiers), soit :

- terrain : 300 MF
- immeuble : 380 MF
- équipements : 400 MF

Dès la 7^e année, TF1 aura la possibilité de se porter acquéreur de l'ensemble immobilier à sa valeur nette comptable. Ce crédit-bail se substitue au bail commercial de 12 ans qui liait TF1 et le GAN.

Valeur d'origine	1 080
Redevances versées ⁽¹⁾	405
▶ cumul antérieur	334
▶ exercice	71
Dotations "théoriques" aux amortissements ⁽²⁾	308
▶ cumul antérieur	252
▶ exercice	56
Loyers futurs prévisionnels restants ⁽³⁾	
▶ à moins d'un an	77
▶ à plus d'un an et moins de 5 ans	396
▶ à plus de 5 ans	548
Option d'achat de l'immeuble en 2009	440

(1) Dont capital remboursé : 89 MF.

(2) Dotations qui auraient été comptabilisées si les biens avaient été acquis par la société.

(3) Loyers calculés sur la base d'un taux d'intérêt théorique de 6,25 % pour les échéances dont le taux n'est pas connu à ce jour.

6 /2 UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE

6.2.1. Couverture du risque de change

Compte tenu de leurs règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères, TF1 SA et quelques filiales du Groupe utilisent des contrats d'achats et de ventes à terme de devises ainsi que des contrats d'achats d'options d'achat pour se prémunir des variations de cours. Ces opérations de couverture, traitées sur le marché des changes, couvrent la majeure partie des échéances 1999-2001 des contrats signés au 31.12.99.

Au 31.12.99, la contre-valeur du montant global de ces encours s'élevait au total à 335 MF :

- 302 MF d'achats à terme constitués en Dollars US,
- 33 MF d'achats à terme constitués en Francs Suisses,

6.2.2. Couverture du risque de taux

Courant 1999, TF1 a poursuivi ses opérations de couverture de taux d'intérêt afin de figer le coût de sa dette concernant le crédit-bail immobilier relatif à l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1, quai du Point du Jour à Boulogne (92).

Au 31.12.99, TF1 enregistre un encours notionnel de SWAPS pour 600 MF, couvrant les échéances 2000 du contrat de crédit-bail immobilier.

L'impact des opérations échues de couverture des risques de change et de taux au 31.12.99 figure dans les charges financières pour 7 MF.

6 /3 EFFECTIFS

A la clôture de chacune des périodes de référence, la situation des effectifs selon les normes de la convention collective de la communication et de la production audiovisuelle se répartissait comme suit :

	1999	1998	1997
Collège 1 - Employés et Ouvriers	82	91	104
Collège 2 - Agents de maîtrise	697	682	672
Collège 3 - Cadres	1 142	1 080	1 007
Collège 4 - Journalistes	328	324	326
Total	2 249	2 177	2 109

6 /4 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération versée aux 15 membres des organes de direction au cours de l'exercice 1999 s'élève à 54 303 162 FF. La composition de ces organes de direction est détaillée à la page 6 du rapport d'activité.

Au titre de 1995, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 10 octobre 1995, il avait été consenti 115 500 options d'achat d'actions à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 481 francs, correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant le 10 octobre 1995. Au 31.12.99, cinq bénéficiaires ont exercé leurs options d'achats d'actions à hauteur de la quotité disponible.

Au titre de 1997, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 8 avril 1997, il a été consenti 147 500 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 523 francs, correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 8 avril 1997.

Au titre de 1998, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 18 mars 1998, il a été consenti 162 000 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 657 francs, correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 18 mars 1998.

Au titre de 1999, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 20 septembre 1999, il a été consenti 97 000 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 232,66 Euros (1 526 F), correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 20 septembre 1999.

En dehors des prêts de titres aux membres de la direction également administrateurs, dans le cadre de leur fonction, il n'a été accordé aucun prêt ou garantie significatif aux membres de la direction ou du Conseil d'Administration.

6 /5 PASSAGE À L'EURO

Depuis deux ans, le Groupe s'est organisé pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique, devise de référence des systèmes d'informations de TF1 depuis le 01.01.2000.

6 /6 RISQUES SUR PAYS ÉMERGENTS

L'activité et le résultat du Groupe TF1 n'ont pas subi les effets des crises des pays émergents.

6 /7 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

7 ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DES ANNEXES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

Il n'est à noter aucune modification significative de l'annexe des comptes 1999 par rapport à celles des exercices précédents.

En 1998 et en 1997 : Néant.

FF



Bilan

TF1 SA

ACTIF (en milliers de Francs)	Annexe	31.12.99		Net	31.12.98	31.12.97
		Brut	Amortissements et provisions		Net Proforma*	Net Proforma*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.2 et 2.1	1 108 786	8 169	1 100 617	1 069 021	993 072
Concessions et droits similaires		1 584	1 499	85	0	0
Marque		479	479	0	0	0
Fonds commercial		95	0	95	95	95
Autres immobilisations incorporelles		4 189	4 189	0	0	419
Coproductions diffusables		546 159	293	545 866	470 413	535 966
Coproductions rediffusables		261 616	1 264	260 352	229 702	210 440
Coproductions en cours		294 664	445	294 219	368 811	246 152
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.3 et 2.2	772 173	552 332	219 841	221 327	355 428
Terrains		0	0	0	0	37 163
Constructions		0	0	0	0	70 592
Installations techniques, matériels et outillages		312 807	256 371	56 436	61 166	60 300
Autres immobilisations corporelles		427 640	295 961	131 679	159 607	186 037
Immobilisations corporelles en cours		31 726	0	31 726	554	1 336
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.4 et 2.3	1 055 698	25 745	1 029 953	851 029	549 905
Participations		702 514	23 838	678 676	637 088	545 836
Créances rattachées à des participations		1 868	1 867	1	1	2
Autres titres immobilisés		122 077	0	122 077	508	508
Prêts		227 415	0	227 415	212 128	1 722
Autres immobilisations financières		1 824	40	1 784	1 304	1 837
ACTIF IMMOBILISÉ		2 936 657	586 246	2 350 411	2 141 377	1 898 405
STOCK ET ENCOURS	1.5 et 2.4	2 291 687	224 636	2 067 051	2 025 048	1 996 133
Matières premières et autres approvisionnements		7 170	0	7 170	7 184	5 003
Marchandises		627	0	627	947	1 165
Droits de première diffusion		1 021 959	117 430	904 529	917 171	1 260 093
Droits rediffusables		733 212	107 206	626 006	518 294	235 757
Droits de diffusion en cours		528 719	0	528 719	581 452	494 115
Avances et acomptes versés sur commandes		26 871	0	26 871	12 879	17 874
Créances clients et comptes rattachés	1.6 et 2.5	1 895 718	226	1 895 492	1 751 241	1 733 127
Autres créances	2.5	2 308 545	13 119	2 295 426	1 465 161	1 084 819
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	1.7, 2.6 et 4.7	852 293	7 259	845 034	963 700	512 386
Charges constatées d'avance	2.7	208 133	0	208 133	210 452	227 632
ACTIF CIRCULANT		7 583 247	245 240	7 338 007	6 428 481	5 571 971
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF		2 501	0	2 501	216	1 171
TOTAL DE L'ACTIF		10 522 405	831 486	9 690 919	8 570 074	7 471 547

* Voir note 1-1.

PASSIF (en milliers de Francs)	<i>Annexe</i>	31.12.99	31.12.98 Proforma*	31.12.97 Proforma*
Capital		211 183	210 000	210 000
Prime d'émission		114 673	0	0
Ecart de réévaluation		30 705	30 705	30 705
Réserve légale		21 000	21 000	21 000
Réserve de plus-value à long terme		163 995	163 995	163 995
Autres réserves		1 750 000	1 400 000	1 150 000
Report à nouveau		267 592	156 462	168 382
Résultat net de l'exercice		1 172 508	920 124	594 079
Subventions d'investissement	<i>1.8</i>	0	0	45
Provisions réglementées : amortissements sur programmes	<i>1.9</i>	747 329	704 605	692 591
CAPITAUX PROPRES	<i>2.8</i>	4 478 985	3 606 891	3 030 797
Provisions pour litiges		74 047	72 491	50 913
Provisions pour charges		2 501	216	1 171
Autres provisions pour risques		86 469	137 829	156 324
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	<i>1.10 et 2.9</i>	163 017	210 536	208 408
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		0	0	0
Emprunts et dettes financières divers ⁽²⁾		852 463	975 658	732 043
Fournisseurs et comptes rattachés		2 151 068	2 004 659	2 023 066
Dettes fiscales et sociales		1 192 643	1 030 591	809 745
Dettes sur immobilisations		20 051	7 928	10 273
Dettes diverses		761 139	719 359	649 809
Produits constatés d'avance		70 845	11 918	6 945
DETTES	<i>2.10</i>	5 048 209	4 750 113	4 231 881
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF		708	2 534	461
TOTAL DU PASSIF		9 690 919	8 570 074	7 471 547
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		0	0	0
⁽²⁾ Dont comptes courants intragroupe		852 463	975 658	732 043

* Voir note 1-1.

FF



Compte de résultat

TF1 SA

<i>(en milliers de Francs)</i>	<i>Annexe</i>	31.12.99	31.12.98 Proforma	31.12.97 Proforma
PRODUITS D'EXPLOITATION	1.11 et 3.1	9 047 233	8 140 455	7 870 030
Recettes de publicité liées à l'antenne	3.1	8 272 921	7 507 122	7 167 138
Ventes de prestations techniques		12 538	22 853	66 579
Divers		150 131	93 492	93 578
Production stockée		1 205	(98)	6 318
Production immobilisée	3.2	3 681	-	-
Subvention d'exploitation		484	376	1 935
Reprises sur amortissements et provisions		146 584	118 899	115 912
Transferts de charges		435 653	377 518	391 067
Autres produits		24 036	20 293	27 503
CHARGES D'EXPLOITATION		(7 162 872)	(6 826 882)	(6 751 243)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3.3	(2 246 926)	(2 147 861)	(2 116 761)
Variation de stock		79 802	(15 048)	139 503
Autres achats et charges externes		(2 139 015)	(1 967 196)	(1 972 977)
Impôts, taxes et versements assimilés	3.4	(543 729)	(489 290)	(434 057)
Salaires et traitements	3.5	(618 909)	(604 164)	(600 642)
Charges sociales	3.6	(277 361)	(262 304)	(258 881)
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	3.7			
▶ amortissements des coproductions diffusées		(827 613)	(788 691)	(917 896)
▶ amortissements des autres immobilisations		(73 705)	(74 652)	(81 330)
▶ provisions sur immobilisations incorporelles et actif circulant		(114 414)	(60 938)	(91 898)
▶ provisions pour risques et charges		(37 197)	(65 360)	(70 914)
Autres charges	3.8	(363 805)	(351 378)	(345 390)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 884 361	1 313 573	1 118 787
<i>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun</i>		0	0	0
Produits financiers		202 940	361 032	249 736
Charges financières		(104 759)	(166 629)	(254 648)
RÉSULTAT FINANCIER	3.9	98 181	194 403	(4 912)
RÉSULTAT COURANT		1 982 542	1 507 976	1 113 876
PRODUITS EXCEPTIONNELS		262 900	379 749	214 183
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		35 167	48 118	17 962
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 717	110 583	40 626
Reprises sur provisions		226 016	221 048	155 595
CHARGES EXCEPTIONNELLES		(322 962)	(433 371)	(376 778)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(5 169)	(21 143)	(15 908)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(49 053)	(179 166)	(124 433)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(268 740)	(233 062)	(236 437)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.10	(60 062)	(53 622)	(162 595)
PARTICIPATION DES SALARIÉS		(67 855)	(26 671)	(20 184)
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	3.11 et 3.12	(682 117)	(507 559)	(337 018)
RÉSULTAT NET		1 172 508	920 124	594 079

Tableau de financement

TF1 SA

EN FLUX DE TRÉSORERIE <i>(en milliers de Francs)</i>	31.12.99	31.12.98 Proforma	31.12.97 Proforma
① Opérations d'exploitation			
Résultat de l'exercice	1 172 508	920 124	594 079
Amortissements et provisions ^{(1) (2)}	29 654	(33 903)	96 881
Subventions d'investissement rapportées au compte de résultat	0	(45)	(372)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	499	6 007	5 904
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 202 661	892 183	696 492
Acquisitions de coproductions ⁽²⁾	(859 505)	(864 189)	(944 639)
Amortissements et provisions de coproductions ⁽²⁾	870 719	799 834	999 068
Stocks ⁽³⁾	(42 002)	(28 914)	(135 296)
Créances d'exploitation	(974 482)	(380 320)	(532 473)
Dettes d'exploitation	407 340	279 035	69 752
Charges à répartir	0	0	0
Avances nettes en provenance des tiers	(13 992)	4 995	8 445
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(611 922)	(189 559)	(535 143)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	590 739	702 624	161 349
② Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	(73 838)	(48 243)	(44 237)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	917	110 355	626
Acquisitions de participations financières	(45 464)	(11 023)	(28 574)
Cessions de participations financières	525	0	39 386
Variation nette des dettes sur immobilisations	12 124	(2 345)	(15 930)
Variation nette autres immobilisations financières	(137 336)	(209 873)	8 223
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(243 072)	(161 129)	(40 506)
③ Opérations de financement			
Augmentation des capitaux propres	115 856	0	0
Variation nette des dettes financières	(123 195)	243 615	126 106
Dividendes mis en paiement	(458 994)	(333 796)	(333 862)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	(466 333)	(90 181)	(207 756)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE	(118 666)	451 314	(86 913)
Trésorerie au début de l'exercice	963 700	512 386	599 299
Variation de la trésorerie	(118 666)	451 314	(86 913)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	845 034	963 700	512 386

⁽¹⁾ Hors programmes.

⁽²⁾ En vue de donner une représentation économique des flux de trésorerie comparable à celle des comptes consolidés, l'acquisition, la consommation, la cession et la réforme des coproductions qui figurent dans les comptes sociaux en valeurs immobilisées ont été intégrées aux variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

⁽³⁾ Les droits de diffusion ont été reclassés en stocks.



Annexe

TF1 SA

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes de l'exercice de douze mois, clos le 31 décembre 1999.

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

1 RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1/1 COMPARABILITÉ DES COMPTES

L'exercice clos le 31.12.99 d'une durée de 12 mois n'est pas comparable à ceux clos le 31.12.98 et 31.12.97, en raison de l'évolution du mode de comptabilisation des programmes, signalée aux notes 1.2, 1.5, 3.2, 3.3, 3.7 et 3.10.

Afin d'assurer une comparabilité, les états financiers arrêtés au 31.12.98 et 31.12.97 ont été retraités.

Ce changement de présentation comptable a été effectué dans le but d'améliorer l'information financière. En outre, cette présentation se rapproche de celle adoptée dans les comptes consolidés.

1/2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Jusqu'au 31.12.98, les postes programmes se composaient des parts coproducteurs, des droits de diffusion acquis par la chaîne et de la production propre.

A compter du 01.01.99, les postes coproduction ne se composent plus que des parts coproducteurs des programmes acquis par la chaîne.

1.2.1. Principes généraux

Les parts de coproduction de programmes sont amorties lors de leur diffusion en fonction de leur nature, selon les règles décrites ci-dessous.

a) Programmes Jeunesse hors dessins animés - Variétés - Théâtre - Magazines/Documentaires.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	100 %
2 ^e diffusion	-	-

b) Programmes de dessins animés.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	50 %
2 ^e diffusion	-	50 %

c) Autres programmes d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	100 %
2 ^e diffusion	-	-

d) Autres programmes d'une durée unitaire égale ou supérieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	80 %
2 ^e diffusion	-	20 %

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné comportant une part de coproduction ne sera pas diffusé.

1.2.2. Coproductions diffusables

Est comptabilisé sous cette rubrique l'ensemble des parts de coproduction de programmes qui n'ont pas fait l'objet d'un premier passage à l'antenne, sur la base de leur coût d'acquisition.

1.2.3. Coproductions rediffusables

Les parts de coproduction des programmes déjà diffusés une première fois, et pour lesquels une ou plusieurs rediffusions sont encore possibles, sont enregistrées dans le compte « coproductions rediffusables » et valorisées à 20 % ou à 50 % de leur coût d'acquisition.

1.2.4. Coproductions en cours

Les parts de coproduction des programmes qui, en fin d'exercice, ne sont pas livrés ou prêts à diffuser sont inscrites à la rubrique « coproductions en cours ». Les parts de coproduction des programmes sont valorisées à hauteur des montants contractuels des financements à la date de clôture des comptes. Les montants contractuels des financements restant à effectuer sont valorisés dans le cadre des engagements hors bilan.

1/3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les caractéristiques des plans d'amortissement peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

Installations techniques (antérieures au 01.01.92)	Mode dégressif	3 à 5 ans
Installations techniques (postérieures au 01.01.92)	Mode linéaire	5 ans
Autres immobilisations corporelles	Mode linéaire	2 à 10 ans

1/4 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Quand leur valeur actuelle, déterminée notamment par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue dans les filiales concernées, le justifie, ces immobilisations font l'objet de provisions pour dépréciation. Le cas échéant, une provision pour risques et charges est constituée. Les provisions sont évaluées en application du Plan Comptable 1982.

1/5 STOCKS ET ENCOURS

Depuis le 01.01.99, les droits de diffusion et la production propre sont comptabilisés en stocks.

1.5.1. Principes généraux

Les droits de diffusion et la production propre sont consommés lors de leur diffusion en fonction de leur nature, selon les règles décrites ci-dessous :

a) Achats de droits de télédiffusion

(Jeunesse hors dessins animés - Variétés - Théâtre - Magazines/Documentaires - Information et Sport)

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	100 %
2 ^e diffusion	-	-

Certains achats de droits de télédiffusion, concernant la jeunesse, font l'objet d'un amortissement déterminé à partir de la valorisation de chaque diffusion, définie dans les contrats.

b) Achats de droits de télédiffusion de films longs métrages, téléfilms, séries et dessins animés.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	50 %
2 ^e diffusion	–	50 %

c) Droits de diffusion des autres programmes d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	100 %
2 ^e diffusion	–	–

d) Droits de diffusion des autres programmes d'une durée unitaire égale ou supérieure à 52 minutes.

Diffusions possibles	1	2 et plus
1 ^{re} diffusion	100 %	80 %
2 ^e diffusion	–	20 %

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors qu'il est probable qu'un programme donné ne sera pas diffusé.

1.5.2. Droits de première diffusion

Est comptabilisé sous cette rubrique l'ensemble des droits non diffusés qui n'ont pas fait l'objet d'un premier passage à l'antenne, sur la base de leur coût d'acquisition ou de leur coût global de production (coûts directs augmentés des frais indirects liés à la production).

1.5.3. Droits de diffusion rediffusables

Les droits pour lesquels une ou plusieurs rediffusions sont possibles sont enregistrés dans le compte « droits de diffusion rediffusables » et valorisés à 50 % ou 20 % de leur coût d'acquisition selon leur nature.

1.5.4. Droits de diffusion en cours

Les droits de diffusion qui, en fin d'exercice, ne sont pas livrés ou prêts à diffuser sont inscrits à la rubrique « droits de diffusion en cours ». Les droits de diffusion sont valorisés à hauteur des montants contractuels des financements à la date de clôture des comptes. Les montants contractuels des financements restant à effectuer sont valorisés dans le cadre des engagements hors bilan.

① /6 CRÉANCES CLIENTS

Toutes les créances qui font actuellement l'objet d'une action contentieuse sont provisionnées à hauteur de 100 % de leur montant hors taxes.

De plus, les risques d'irrecouvrabilité ont été couverts par voie de provisions pour risques, selon les modalités suivantes :

- 100 % de leur montant hors taxes pour les créances antérieures au 1^{er} janvier 1997,
- 50 % de leur montant hors taxes pour les créances nées entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 1997.

Les risques sur les créances nées postérieurement au 31 décembre 1997 et non recouvrées au 31 décembre 1999 ne sont pas significatifs.

① /7 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée.

① /8 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont reprises au compte de résultat au rythme des amortissements des immobilisations correspondantes.

① /9 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Cette rubrique comprend essentiellement les amortissements dérogatoires sur les parts de coproductions de programmes non encore diffusées, calculés à partir du premier jour du mois suivant la date de fin de tournage, selon les règles définies par la Direction Générale des Impôts le 3 juillet 1970, soit en pourcentage mensuel :

- ▶ 1^{er} mois 20 %
- ▶ 2^e mois 15 %
- ▶ 3^e au 9^e mois 5 %
- ▶ 10^e au 12^e mois 2 %
- ▶ 13^e au 24^e mois 2 %

① /10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de chaque période.

① /11 PUBLICITÉ

Les recettes publicitaires figurant en produits correspondent aux recettes de TF1 Publicité, après déduction de sa rémunération.

① /12 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les acquisitions de droits de diffusion et de coproductions qui ont donné lieu à un engagement contractuel ferme de la chaîne, antérieurement à la clôture de l'exercice de référence et pour lesquelles l'acceptation technique de la copie n'a pas été effectuée à cette date, figurent en engagements hors bilan.

Ces engagements sont valorisés pour leur montant contractuel, déduction faite des montants contractuels des financements qui figurent au bilan en immobilisations incorporelles et en droits de diffusion en cours.

① /13 INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Les droits acquis par le personnel de 48 ans et plus sont couverts par un contrat d'assurance.

Les droits acquis par l'ensemble du personnel de moins de 48 ans sont couverts par une provision pour risques et charges, à compter de l'exercice 1998.

① /14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et de change. La politique du groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives. Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts, à l'exception des primes sur options comptabilisées en charge à l'initiation de l'opération et des résultats sur FRA (accord de taux futur) comptabilisés au début de la période de couverture.



2 NOTES SUR LE BILAN

2/1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de parts de coproduction de programmes ; le détail de leurs variations figure dans le tableau ci-dessous :

État récapitulatif des mouvements

(en MF)	1999	Rappel 1998 Proforma
Coproductions en cours	369	248
Coproductions diffusables	471	536
Coproductions rediffusables	231	211
VALEUR COPRODUCTIONS AU 01.01	1 071	995
A ajouter		
INVESTISSEMENTS INTERVENUS DU 01.01 AU 31.12	905	927
A déduire		
DÉSINVESTISSEMENTS INTERVENUS DU 01.01 AU 31.12		
Coût 1 ^{er} diffusion	(773)	(738)
Coût 2 ^e diffusion	(55)	(50)
Coût total de diffusion	(828)	(788)
Droits échus	(20)	(23)
Reformes et abandons	(26)	(40)
VNC reventes	-	-
DÉSINVESTISSEMENTS TOTAUX INTERVENUS DU 01.01 AU 31.12	(874)	(851)
VALEUR COPRODUCTIONS AU 31.12	1 102	1 071
VENTILATION		
Coproductions en cours	295	369
Coproductions diffusables	546	471
Coproductions rediffusables	261	231
Total	1 102	1 071

Au 31.12.99, le montant du risque de non-diffusion des programmes comportant une part de coproductions s'élève à 183 MF, dont 2 MF couverts par voie de dépréciation d'actif et 181 MF couverts par des provisions réglementées déjà constituées, selon les modalités décrites au paragraphe 1.9.

2/2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice relatifs à la valeur brute des immobilisations corporelles et des amortissements correspondants peuvent être résumés dans le tableau ci-dessous :

Variation des valeurs brutes

(en MF)	01.01.99	Augmentations	Diminutions	31.12.99
Installations techniques et matériels	301	21	10	312
Autres immobilisations	411	21	4	428
Immobilisations en cours	1	32	1	32
Total	713	74	15	772

Variation des amortissements des immobilisations corporelles

(en MF)	01.01.99	Dotations	Reprises	31.12.99
Installations techniques et matériels	240	25	9	256
Autres immobilisations	252	48	4	296
Total	492	73	13	552

2/3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Titres de participation

TF1 a souscrit au capital des sociétés suivantes :

- World On Line France 9,7 MF pour 13 % du capital
- Mageos 21,4 MF pour 21,37 % du capital libéré de moitié
- e-TF1 6,6 MF pour 100 % du capital
- Swonke 5,9 MF pour 100 % du capital
- Tricom 1,9 MF pour 66,66 % du capital

TF1 a cédé à Monte Carlo Radiodiffusion la participation qu'elle détenait dans la société Technisonor pour un montant de 0,2 MF.

TF1 a cédé à Bouygues Telecom 2 % de la participation qu'elle détenait dans la société World On Line France pour un montant de 0,3 MF.

Au total, au 31.12.99, la valeur des titres inscrits au bilan de TF1 SA s'élève à 703 MF, dépréciés à hauteur de 24 MF.

Prêts

Cette rubrique comporte pour l'essentiel un prêt participatif de 226 MF (dont 203 MF de valeur nominale) consenti au GIE APHELIE. Après capitalisation des intérêts jusqu'en 2009, ce prêt pourrait permettre de lever l'option d'achat de l'immeuble loué en crédit-bail, selon les modalités décrites au paragraphe 4.1.

Autres titres immobilisés

Cette rubrique est essentiellement composée de 99 385 actions TF1 pour un montant global de 121 MF.

Ces actions ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions décrit dans la note d'information ayant obtenu le visa n° 99-305 de la Commission des Opérations de Bourse le 30 mars 1999.

En octobre 1999, TF1 a réalisé une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe. Les souscripteurs n'ont financé qu'1/10^e de leur investissement par apport personnel. Les 9/10^e restants ont été financés par un prêt bancaire garanti.

Dans le cadre de cette garantie, TF1 a vendu à un établissement financier une option d'achat « call », au prix de 186,6 Euros portant sur 70 990 actions TF1.

Ces actions sont destinées pour l'essentiel à couvrir ce « call ».

② /4 STOCKS ET ENCOURS

Ce poste est essentiellement composé des droits de diffusion non consommés.

Libellés	Achats de droits	Production interne	Total	Rappel 1998 Proforma
Droits de première diffusion	1 012	12	1 024	1 295
Droits de rediffusions	597	-	597	431
Droits de diffusion en cours	571	11	582	494
STOCK DE DROITS DE DIFFUSION AU 01.01	2 180	23	2 203	2 220
<i>A ajouter</i>				
Achats intervenus du 01.01 au 31.12	2 212	1 745	3 957	3 819
<i>A déduire</i>				
Consommations intervenues du 01.01 au 31.12				
Coût 1 ^{er} diffusion	1 872	1 733	3 605	3 593
Coût 2 ^e diffusion	141	-	141	84
Coût total de diffusion	2 013	1 733	3 746	3 677
Droits échus	65	-	65	58
Réformes et abandons	54	11	65	101
Reventes	-	-	-	-
Consommations totales intervenues du 01.01 au 31.12	2 132	1 744	3 876	3 836
STOCK DE DROITS DE DIFFUSION AU 31.12	2 260	24	2 284	2 203
VARIATION DE STOCK	80	1	81	(17)
VENTILATION				
Droits de première diffusion	1 008	14	1 022	1 024
Droits de rediffusions	733	-	733	597
Droits de diffusion en cours	519	10	529	582
Total	2 260	24	2 284	2 203

Au 31.12.99, le risque de non-diffusion des droits est couvert par voie de dépréciation d'actif pour un montant de 225 MF.

② /5 CRÉANCES

2.5.1. Créances clients et comptes rattachés

TF1 Publicité, mandataire de TF1 SA, vend aux annonceurs des espaces publicitaires. A ce titre, TF1 Publicité perçoit une commission indexée sur le chiffre d'affaires réalisé. Au 31.12.99, le solde des créances dues par TF1 Publicité à TF1 SA, net des rabais commerciaux restant à accorder figurant dans le poste « Dettes diverses », s'élève à 979 MF. Au 31.12.98, ces créances s'élevaient à 967 MF.

2.5.2. Autres créances

Cette rubrique est essentiellement constituée de créances relatives à la TVA pour 401 MF, d'emprunts des filiales effectués dans le cadre de conventions de trésorerie pour 1 494 MF et du compte courant avec le GIE APHELIE pour 332 MF.

2.5.3. Échéances des créances

Les créances liées à l'actif immobilisé et à l'actif circulant s'élèvent à 5 315 MF. Elles ont essentiellement une échéance inférieure ou égale à un an.

Une quote-part des créances de l'actif immobilisé, soit 5 MF, et une quote-part de l'actif circulant, soit 4 MF, ont une échéance de 1 à 5 ans.

Une quote-part des créances de l'actif immobilisé, soit 226 MF, a une échéance supérieure à 5 ans.

② /6 DISPONIBILITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées, d'une part, de SICAV monétaires pour 467 MF, cette rubrique ne comportant pas de plus-values latentes, celles-ci ayant été réalisées au 31.12.99, et, d'autre part, d'actions TF1 destinées à couvrir l'exercice des options d'achat d'actions accordées en octobre 1995 au profit de certains membres du personnel et dirigeants de TF1 pour un montant de 67 MF. Une provision de 7 MF a été constituée afin de couvrir la différence entre le prix des options accordées et le coût d'achat des actions TF1.

Variation titres TF1	Nombre d'actions	Montant en MF
Actions TF1 au 01.01.98	136 633	66
Levées d'option	(19 375)	(10)
Acquisitions de l'exercice	7 742	11
Actions TF1 au 31.12.99	125 000	67

Compte tenu de son caractère immédiatement liquide, le compte courant de 300 MF envers la société Bouygues Relais figure dans cette rubrique.

② /7 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Ce poste s'élève à 208 MF, dont 192 MF concernant des retransmissions sportives.

FF



2 / 8 CAPITAUX PROPRES

Le capital est divisé en 21 118 316 actions ordinaires de 10 F entièrement libérées. Les mouvements de l'exercice peuvent être décrits dans le tableau ci-dessous :

(en MF)	Au 01.01.99	Affectation du résultat (AGO 07.05.99)	Autres mouvements	Au 31.12.99
Capital	210	-	1 ⁽³⁾	211
Prime d'émission	-	-	115 ⁽³⁾	115
Ecart de réévaluation	31	-	-	31
Réserve légale	21	-	-	21
Réserve plus-value à long terme	164	-	-	164
Report à nouveau	156	112	-	268
Autres réserves	1 400	350	-	1 750
Résultat de l'exercice	920	(920)	1 172	1 172
Sous-total	2 902	(458) ⁽¹⁾	1 288	3 732
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	705	-	42 ⁽²⁾	747
Total	3 607	(458) ⁽¹⁾	1 330	4 479

(1) Dividendes payés le 30 juin 1999.

(2) Mouvements nets de l'exercice

(3) Augmentation de capital réservée aux salariés

2 / 9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Constituées selon les modalités indiquées à la note 1.10, ces provisions ont évolué comme indiqué ci-dessous :

(en MF)	01.01.99	Dotations	Reprises	31.12.99
Provisions pour litiges	73	29	28	74
Provisions relatives aux sociétés apparentées	34	18	33	19
Provisions pour irrécouvrabilité clients	19	-	1	18
Provisions pour indemnités de fin de carrière	22	5	-	27
Autres provisions	62	6	43	25
Total	210	58	105	163

La provision pour irrécouvrabilité clients comprend essentiellement la quote-part TF1 du risque de non-recouvrement d'une créance détenue par TF1 Publicité.

Les provisions relatives aux sociétés apparentées correspondent à la quote-part de TF1 dans les résultats des filiales constituées en société de personnes.

Les autres provisions couvrent essentiellement des risques avec certaines administrations.

2 / 10 DETTES

2.10.1. Emprunts auprès des établissements de crédits

Il n'existe pas de soldes créditeurs de banque au 31.12.99.

La société possède toujours une possibilité de tirages confirmés sur diverses banques d'un montant de 1 022 MF qui ne sont pas utilisés au 31.12.99.

Par ailleurs, la société a mis en place un crédit syndiqué de 2 500 MF pour une durée de 7 ans. A ce jour, ce crédit n'a pas été utilisé.

2.10.2. Emprunts et dettes financières divers

Les placements de trésorerie des filiales, effectués dans le cadre de conventions de trésorerie, sont comptabilisés à ce poste pour 699 MF (863 MF en 1998).

2.10.3. Dettes diverses

Le poste comprend essentiellement des avoirs et dégressifs à accorder pour 740 MF en 1999 (686 MF en 1998).

2.10.4. Echéances des dettes

Les dettes, d'un montant total de 4 977 MF, ont essentiellement une échéance inférieure ou égale à un an.

Une quote-part des dettes sur immobilisations pour 10 MF et des dettes diverses pour 8 MF ont une échéance supérieure à 1 an.

3 / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'évolution dans la méthode de comptabilisation des programmes affecte les rubriques suivantes du compte de résultat : production immobilisée, achats de matières premières et autres approvisionnements, variation de stocks, amortissements des programmes diffusés, charges exceptionnelles sur opérations en capital.

3 / 1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les recettes publicitaires figurant en produits pour 8 273 MF correspondent aux recettes de TF1 Publicité, sous déduction de sa rémunération. Celle-ci permet à TF1 Publicité de couvrir les frais de son activité, soit 591 MF.

3 / 2 PRODUCTION IMMOBILISÉE

Depuis le 01.01.99, les coûts de la production interne ne sont plus immobilisés. Ces derniers s'élevaient à 1 715 MF en 1998.

3 / 3 ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Depuis le 01.01.99, les achats de droits de diffusion étant comptabilisés en valeur d'exploitation (et non plus en immobilisations incorporelles), ils sont consommés au moment de leur diffusion ou de leur mise au rebut.

3 / 4 IMPÔTS ET TAXES

Ce poste enregistre principalement la contribution au compte de soutien au cinéma, la taxe professionnelle et l'ORGANIC, soit 502 MF en 1999 contre 448 MF en 1998.

③ /5 SALAIRES ET TRAITEMENTS

Les cachets et piges concourent à ce poste pour 44 MF. En 1998, ces rémunérations s'élevaient à 50 MF.

③ /6 CHARGES SOCIALES

Dans ce poste figure une charge de 19 MF relative à l'abondement mis en place dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise.

③ /7 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Depuis le 01.01.99, la rubrique "amortissements de coproductions diffusées" n'est constituée que par les amortissements des parts de coproductions des programmes diffusés.

Jusqu'au 31.12.98, cette rubrique incluait également l'amortissement des droits de diffusion (2 010 MF en 1998) et de la production propre (1 666 MF en 1998) diffusés.

③ /8 AUTRES CHARGES

Dans cette rubrique, figurent les versements aux sociétés d'auteurs pour un montant de 338 MF en 1999 (308 MF en 1998).

③ /9 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

(en MF)	1999	1998
Dividendes	81	91
Intérêts nets versés	33	7
Provisions pour risques	(30)	66
Écarts de change	(3)	8
Produits sur cessions de VMP	17	22
Net	98	194

Concernant les sociétés liées, les charges financières s'élèvent à 24 MF et les produits financiers à 34 MF en 1999 (respectivement 29 MF et 32 MF en 1998).

③ /10 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

(en MF)	1999	1998	Proforma 1998
Réformes de programmes et moins-values réalisées sur cessions ⁽¹⁾	(46)	(222)	(62)
Dotations nettes de provisions (amortissements dérogatoires compris)	(43)	(12)	(12)
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	-	(9)	(9)
Divers	29	30	30
Perte nette	(60)	(213)	(53)

⁽¹⁾ Depuis le 01.01.99, les réformes et droits échus relatifs aux droits de diffusion et à la production interne sont reclassés en charges d'exploitation (160 MF en 1998).

③ /11 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

La différence entre l'impôt théorique calculé sur la base d'un taux de 40 % et l'impôt effectif (36,8 %) s'explique principalement par la déduction des dividendes pour un montant de 81 MF, la participation pour 40 MF, la prise en compte du résultat déficitaire du GIE APHELIE pour 29 MF et d'avoirs fiscaux pour 37 MF.

Les économies d'impôt sur les résultats, inhérentes aux déficits fiscaux des filiales intégrées, sont systématiquement remboursées à ces dernières.

TF1 a opté pour le régime d'intégration fiscale depuis le 01.01.89, option renouvelée le 01.01.94 et le 01.01.99. TF1 Publicité, Une Musique, TF1 Films Production, TF1 Entreprises, Protécrea, TF1 Europe, Syalis, TF1 Publicité Production, TF1 Développement, Sintetic, Compagnie Internationale de Communication, Banco Production, TF1 Vidéo, TF1 International, Parmentier Productions, TF1 Publications, Studios 107, Mery Productions, Téléshopping, Cogelda, Les Films Ariane, Régie Cassettes Vidéo et Ciby DA entrent dans le périmètre d'intégration au 31.12.99.

③ /12 FISCALITÉ DIFFÉRÉE

(en MF)	Accroissement futur d'impôt	Allègement futur d'impôt
Provisions réglementées	282	-
Participation, Congés Payés, Organic...	-	47

4 AUTRES INFORMATIONS

4 /1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ils se ventilent au 31.12.99, par type d'engagement, selon les échéances suivantes :

(en MF)	A moins d'un an	A plus d'un an	Total
Programmes et droits de télédiffusion	1 457	1 686	3 143
Droits de retransmissions sportives	652	2 262	2 914
Crédit-bail immobilier	78	943	1 021
Autres engagements	242	236	478
Total	2 429	5 127	7 556

Le poste "programmes et droits de télédiffusion" intègre des contrats pluriannuels relatifs principalement à des émissions de variétés, de jeux et divertissements pour un montant de 1 510 MF.

La ventilation par échéance des engagements pris en matière de retransmissions sportives a été réalisée sur la base des dates prévues des événements concernés.

Engagements du Groupe au titre du contrat de crédit-bail immobilier :

En juin 1994, TF1 a pris en crédit-bail auprès du GIE APHELIE, l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1, quai du Point du Jour à Boulogne. Ce contrat, d'une durée de 15 ans, porte sur un montant de 1 080 MF (hors frais financiers), soit :

- terrain 300 MF
- immeuble 380 MF
- équipements 400 MF



Dès la 7^e année, TF1 aura la possibilité de se porter acquéreur de l'ensemble immobilier à sa valeur nette comptable. Ce crédit-bail se substitue au bail commercial de 12 ans qui liait TF1 et le GAN.

Valeur d'origine	1 080
Redevances versées ⁽¹⁾	405
▶ cumul antérieur	334
▶ exercice	71
Dotations "théoriques" aux amortissements ⁽²⁾	308
▶ cumul antérieur	252
▶ exercice	56
Loyers futurs pévissionnels restants ⁽³⁾	
▶ à moins d'un an	77
▶ à plus d'un an et moins de 5 ans	396
▶ à plus de 5 ans	548
Option d'achat de l'immeuble en 2009	440

(1) Dont capital remboursé : 89 MF.

(2) Dotations qui auraient été comptabilisées si les biens avaient été acquis par la société.

(3) Loyers calculés sur la base d'un taux d'intérêt théorique de 6,25 % pour les échéances dont le taux n'est pas connu à ce jour.

4 / 2 UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE

4.2.1. Couverture du risque de change

Compte tenu de leurs règlements et encaissements commerciaux en devises étrangères, TF1 SA utilise des contrats d'achats et de ventes à terme de devises, ainsi que des contrats d'achats d'options d'achat pour se prémunir des variations de cours. Ces opérations de couverture, traitées sur le marché des changes, couvrent la majeure partie des échéances 2000-2001 des contrats signés au 31.12.99.

Au 31.12.99, la contre-valeur du montant global de ces encours s'élevait au total à 335 MF :

- 302 MF d'achats à terme constitués en US Dollars,
- 33 MF d'achats à terme constitués en Francs Suisses,

4.2.2. Couverture du risque de taux

Courant 1999, TF1 a poursuivi ses opérations de couverture de taux d'intérêt afin de figer le coût de sa dette concernant le crédit-bail immobilier relatif à l'immeuble qu'elle occupe depuis 1992, 1, quai du Point du Jour à Boulogne.

Au 31.12.99, TF1 enregistre un encours notionnel de SWAPS pour 600 MF couvrant les échéances 2000 du contrat de crédit-bail immobilier.

L'impact des opérations échues de couverture des risques de taux au 31.12.99 figure dans les charges financières pour 7 MF.

4 / 3 EFFECTIFS

A la clôture de l'exercice, la situation des effectifs, selon les normes de la convention collective de la communication et de la production audiovisuelle, se répartissait comme ci-dessous :

	1999	1998	1997
Collège 1 - Employés	38	42	58
Collège 2 - Agents de maîtrise	480	463	464
Collège 3 - Cadres	528	483	469
Collège 4 - Journalistes	225	221	229
Total	1 271	1 209	1 220

4 / 4 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération versée aux 15 membres des organes de direction au cours de l'exercice 1999 s'élève à 54 303 162 FF. La composition de ces organes de direction est détaillée à la page 6 du rapport d'activité.

Au titre de 1995, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 10 octobre 1995, il avait été consenti 115 500 options d'achat d'actions à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 481 F, correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant le 10 octobre 1995. Au 31.12.99, cinq bénéficiaires ont exercé leurs options d'achat d'actions à hauteur de la quotité disponible.

Au titre de 1997, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 8 avril 1997, il a été consenti 147 500 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 523 F correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 8 avril 1997.

Au titre de 1998, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 18 mars 1998, il a été consenti 162 000 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 657 F, correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 18 mars 1998.

Au titre de 1999, conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration du 20 septembre 1999, il a été consenti 97 000 options de souscription d'actions, à certains membres des organes de direction, au prix de souscription de 232,66 Euros (1 526 F), correspondant à 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des 20 séances de Bourse précédant la date du 20 septembre 1999.

En dehors des prêts de titres aux membres de la direction également administrateurs, dans le cadre de leur fonction, il n'a été accordé aucun prêt ou garantie significatif aux membres de la direction ou du Conseil d'Administration.

4 / 5 JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés au cours de l'exercice 1999 s'élève à 1 110 000 francs.

4 / 6 MOUVEMENTS DE PROVISIONS

(en MF)	01.01.99	Dotations	Reprises	Changement de méthode	31.12.99
Provisions réglementées sur immobilisations incorporelles (programmes)	705	268	226	-	747
Provisions pour risques et charges	210	58	105	-	163
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	193	2	1	(186)	8
Provisions sur immobilisations financières					
- Participations	21	3	-	-	24
- Créances rattachées à des participations	2	-	-	-	2
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant					
- Stocks	-	113	74	186	225
- Créances rattachées à des participations	13	-	-	-	13
- Valeurs mobilières de placement	-	7	-	-	7
Total	1 144	451	406	0	1 189

④ 7 INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIÈRES

AU 31 DÉCEMBRE 1999

Titres de participation	Nombre de titres	%	Valeurs d'inventaire en francs
SYALIS	2 494	99,76	317 432 526
TF1 EUROPE	209 993	100,00	122 777 939
TF1 FILMS PRODUCTION	169 994	100,00	100 982 068
TF1 PUBLICITÉ	29 994	99,98	84 721 689
TF1 ENTREPRISES	199 988	99,99	70 222 095
STUDIOS 107	119 994	100,00	31 192 460
GROUPE GLEM	1 497	59,88	27 845 659
TV SPORT	46 499	31,00	27 719 231
FILM PAR FILM	9 998	49,99	25 763 375
TÉLÉ-SHOPPING	8 494	99,93	23 836 692
e-TF1	999	99,90	6 553 010
BANCO PRODUCTION	129 994	100,00	5 964 407
MÉDIAMÉTRIE	1 000	10,75	3 255 667
SWONKE	40	100,00	2 892 075
TRICOM SA	29 998	99,99	2 820 372
TVRS 98	225	22,50	569 125
MERY PRODUCTIONS	4 994	99,88	499 400
MÉDIAMÉTRIE EXPANSION	600	5,00	350 553
SAGAS	848	33,92	228 153
SINTETIC	2 494	99,76	227 104
TCM GESTION	849	33,96	84 132
LES FILMS ARIANE	1	0,02	25 766
UNE MUSIQUE	1	0,04	7 226
LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1	25	1,00	4 771
RCV	1	0,04	934
CIC	1	0,01	604
TF1 VIDÉO	1	-	329
SYALIS COM	1	0,04	100
COGELDA	1	-	81
TPS GESTION	1	-	31
Total titres de participation			855 977 574

La valeur d'inventaire correspond à la part de situation nette détenue par TF1 SA.

Valeurs mobilières de placement	Nombre de titres	Cours au 31.12.99	Valeur d'inventaire en francs
UNION +	510	196 873,10	100 405 281
BAREP	1 165	86 085,44	100 289 538
EURIBOR	515	194 484,17	100 159 348
PRIMA CIC	37	1 366 029,73	50 543 100
ELICAPI	46	1 029 723,33	47 367 273
CENTRALE PIBOR	2 756	15 605,28	43 008 152
DRESNER JOUR	1 015	24 730,04	25 100 991
Total valeurs mobilières de placement			466 873 683
Actions TF1 SA	125 000	481,00 ⁽¹⁾	60 125 000
Total valeurs mobilières			1 382 976 257

(1) Valeur nette.

FF



1953

L'annonce du couronnement de la reine d'Angleterre déclenche le grand « boom d'achat » de téléviseurs en France.

29

4 / 8 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en milliers de francs ou d'unités monétaires de la devise spécifiée)

Sociétés ou groupe de sociétés	Devise	Capital	Capitaux propres autre que capital	Quote-part du capital détenue	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals fournis	C.A. du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
1 FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)											
TF1 PUBLICITÉ		15 000	61 921	99,98 %	19 925	19 925	-	-	8 969 486	7 818	-
TF1 FILMS PRODUCTION		17 000	82 879	100,00 %	11 599	11 599	-	-	254 135	1 104	-
TÉLÉ-SHOPPING		850	1 547	99,93 %	850	850	-	-	502 807	21 457	12 747
TF1 PUBLICATIONS		500	(10 483)	99,88 %	3 406	-	-	-	-	-	-
TF1 ENTREPRISES		20 000	2 738	99,99 %	20 002	20 002	-	-	125 618	47 491	36 400
SYALIS		250	325 389	99,76 %	273 402	273 402	-	-	-	(7 442)	-
BANCO PRODUCTION		13 000	(9 413)	100,00 %	12 999	12 999	-	-	2 417	2 378	-
TF1 EUROPE		21 000	82 492	100,00 %	127 999	127 999	-	-	-	19 286	19 950
PROTÉCRÉA		10 000	(40 558)	99,99 %	14 699	14 699	-	-	23 184	2 567	-
LUXTEL 1	LUF	1 350	-	99,99 %	404	404	-	-	-	-	-
STUDIOS 107		12 000	19 967	100,00 %	30 699	14 012	-	-	90 765	(775)	-
SINTETIC		250	(15)	99,76 %	249	249	-	-	-	(7)	-
MERY PRODUCTIONS		500	-	99,88 %	499	499	-	-	-	-	-
LA CHAÎNE INFO		30 000	(152)	99,95 %	29 985	29 985	-	-	299 696	386	-
GROUPE GLEM		250	27 885	59,88 %	50 898	50 898	-	-	6 038	18 368	10 800
SED ODYSSEE		50	(371)	99,00 %	49	49	-	-	37 497	(5 483)	-
TF1 US	USD	28	-	100,00 %	157	157	-	-	1 968	-	-
TRICOM SA		3 000	153	99,99 %	2 880	2 880	-	-	-	(332)	-
SWONKE		119	(213)	100,00 %	5 904	2 892	-	-	-	2 986	-
e-TF1		6 560	-	99,90 %	6 553	6 553	-	-	-	-	-
2 PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
MÉDIAMÉTRIE		930	25 922	10,75 %	100	100	-	-	185 470	3 432	68
FMI		1 000	-	13,33 %	133	-	1 867	-	-	-	-
MERCURY INTERN. FILM	DEM	1 000	-	50,00 %	1 674	1 674	-	-	-	-	-
TV SPORT		15 000	61 685	31,00 %	4 650	4 650	-	-	304 853	12 732	-
SAGAS		250	382	33,92 %	85	85	-	-	1 926	41	-
TVRS 98		1 000	1	22,50 %	225	225	-	-	428 108	6 028	1 012
FILM PAR FILM		10 000	41 534	49,99 %	48 182	48 182	-	-	100 101	3	-
TCM GESTION		250	(1)	33,96 %	85	85	-	-	725	(1)	-
TCM DROITS AUDIOVISUELS		1 500	-	34,00 %	510	510	-	-	82 498	(27 373)	-
WORLD ON LINE FRANCE		90 000	-	13,00 %	11 701	11 701	-	-	3 555	(104 850)	-
MAGEOS		100 000	-	21,37 %	21 375	21 375	-	-	-	(14 065)	-
3 PARTICIPATIONS (capital détenu inférieur à 10 %)											
TF1 PUBLICITÉ PRODUCTION		50	1 196	1,00 %	1	1	-	-	85 565	(1 903)	-
GIE GIC		500	-	0,02 %	-	-	-	-	-	-	-
GIE CHALLENGER		750	-	0,67 %	5	5	-	-	-	-	-
CIC		785	4 216	0,01 %	1	1	-	-	39 796	1 036	-
MÉDIAMÉTRIE EXPANSION		12 000	(5 875)	5,00 %	600	-	-	-	-	886	-
UNE MUSIQUE		250	237	0,04 %	-	-	-	-	179 640	17 579	4
TPS GESTION		1 720	(773)	0,01 %	-	-	-	-	6 354	(414)	-
COGELDA		64 250	(12 322)	0,01 %	-	-	-	-	7 799	344	-
LES FILMS ARIANE		500	30 599	0,02 %	23	23	-	-	42 974	97 731	-
RCV		250	1 265	0,04 %	2	2	-	-	3 516	819	-
LES NOUVELLES ÉDITIONS TF1		250	33	1,00 %	2	2	-	-	2 743	134	5
EUROSHOPPING		500	(2)	0,02 %	-	-	-	-	11 455	(11 301)	-
TF1 VIDÉO		20 635	1 233	0,01 %	-	-	-	-	670 494	46 019	-
SEBADO		250	-	0,01 %	-	-	-	-	947	(514)	-
TRICOM & CIE		300	10	0,06 %	-	-	-	-	-	21	-
SYALIS COM		250	-	0,04 %	-	-	-	-	-	-	-
Total					702 512	678 674					

4 /9 PASSAGE À L'EURO

Depuis deux ans, la société TF1 s'est organisée pour assurer dans les meilleures conditions le passage à la monnaie unique, devise de référence des systèmes d'informations depuis le 01.01.2000.

4 /10 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

5 ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DES ANNEXES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

Il n'est à noter aucune modification significative de l'annexe des comptes 1999 par rapport à celles des exercices précédents.

En 1998 et 1997 : Néant.



1960

Le 25 avril, la France adopte le standard haute définition à 819 lignes, créé par l'ingénieur Henri de France. Ce dernier mettra au point en 1959 le procédé de télévision français SECAM (séquentiel couleur à mémoire). Le PAL est développé en Allemagne.



31

Renseignements concernant la société TF1

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dénomination : Télévision Française 1 - TF1

Siège social : 33, rue Vaugelas. 75015 PARIS

N° R.C.S. : 326 300 159 RCS PARIS

N° SIRET : 326 300 159 00083

Code APE : 922C

Forme : Société Anonyme

Date de constitution : 17 septembre 1982

Date d'expiration : 31 janvier 2082

Exercice social : 1^{er} janvier au 31 décembre

OBJET SOCIAL

(art. 2 des statuts)

La société a pour objet :

L'exploitation d'un service de communication audiovisuelle telle qu'autorisée par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur comprenant notamment la conception, la production, la programmation et la diffusion d'émissions de télévision, y compris tous messages et annonces publicitaires.

Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement ou à tout patrimoine social et notamment :

- étudier, produire, acquérir, vendre, louer et exploiter tous enregistrements d'images et/ou de sons, reportages, films destinés à la télévision, au cinéma ou à la radiodiffusion,
- assurer des opérations de régie publicitaire,
- assurer des prestations de toute nature à la radiodiffusion sonore et à la télévision,

le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.

Son action s'exerce dans le respect de son cahier des charges et des dispositions légales en vigueur.

RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

(art. 26 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social : il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(art. 7 et 21 des statuts)

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées Générales, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir au moins 0,5 %, 1 %, 2 %, 3 % et 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue, dans les cinq jours de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des actions et le nombre des droits de vote qu'elle possède.

Cette déclaration devra être effectuée dans les conditions ci-dessus prévues chaque fois que le seuil de 0,5 %, 1 %, 2 %, 3 % et 4 % sera franchi en hausse ou en baisse.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital en font la demande lors de l'Assemblée.

ÉTABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE DES TITRES ET LE SERVICE FINANCIER

La société TF1 en tant que société émettrice

CAPITAL

(art. 6 des statuts)

Évolution

Plan d'Épargne d'Entreprise

En 1999, dans le cadre du Plan d'Épargne d'Entreprise TF1, il a été souscrit 118 316 actions nouvelles de 10 F. Il en résulte une augmentation du capital d'un montant de 1 183 160 F et une prime d'émission de 114 673 050,36 F.

Augmentation de capital par élévation de la valeur nominale des actions suite à la conversion du capital en Euros.

Le capital a été augmenté d'un montant de 65 870 984,17 F pour être porté de 211 183 160 F à 277 054 144,17 F par voie d'incorporation, d'une part, du compte « Ecart de réévaluation » à hauteur de 30 704 644,76 F et, d'autre part, du compte « Autres réserves » à hauteur de 35 166 339,41 F.

La valeur nominale de chaque action a été élevée de 10 F à 13,11914 F (2 Euros).

Le capital, converti en Euros à effet du 1^{er} janvier 2000, s'élève à 42 236 632 Euros, divisé en 21 118 316 actions de 2 Euros valeur nominale chacune.

Montant

Au 29 février 2000, le capital de TF1 s'élève à 42 236 632 Euros divisé en 21 118 316 actions de 2 Euros nominal chacune.

Les actions admises représentent 100 % du capital et des droits de vote existants.

Il n'existe ni part de fondateur, ni part bénéficiaire, ni obligation convertible ou échangeable, ni certificat de droit de vote, ni droit de vote double.

Aucune clause statutaire ne limite la libre négociabilité des actions composant le capital.

La société est autorisée à faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires. Pour connaître la géographie

de son capital, TF1 effectue des relevés périodiques de son actionariat inscrit au nominatif et au porteur identifié par le biais de la SICOVAM (Société Interprofessionnelle pour la Compensation des Valeurs Mobilières).

AUTORISATIONS D'ÉMISSIONS

La société est autorisée, conformément à la décision de l'Assemblée Générale Mixte du 7 mai 1999, valable pendant une durée de 5 ans, à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires à concurrence d'un montant nominal de 500 000 000 Euros. A la suite de l'Assemblée Générale Mixte du 18 avril 2000, et si celle-ci lui en donne l'autorisation, le Conseil aura la faculté d'émettre un ou plusieurs emprunts obligataires à concurrence d'un montant nominal de 1 000 000 000 Euros.

Le tableau ci-après mentionne également les émissions de valeurs mobilières auxquelles la société pourra procéder sous réserve de leur approbation par l'Assemblée Générale Mixte du 18 avril 2000, étant précisé que toutes les autorisations antérieures sont annulées, à l'exception de celles concernant les salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise.

Le montant nominal maximal des augmentations de capital social immédiates et/ou à terme susceptibles d'être réalisées en vertu des autorisations conférées est fixé à 1 000 000 000 Euros.

Le montant nominal maximal des titres d'emprunts susceptibles d'être émis en vertu des autorisations conférées est fixé à 1 000 000 000 Euros.

OPÉRATIONS AUTORISÉES SUR LE CAPITAL DE TF1

	Montant nominal maximal des augmentations de capital (1)	Montant nominal maximal des titres d'emprunt (1)	Validité de l'autorisation	Durée restant à courir (2)	Assemblée Générale	Numéro de résolution
Emprunts obligataires	-	1 000 M€	5 ans	5 ans	AGM 18/04/2000	8
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, y compris bons de souscription d'actions avec maintien du D.P.S. (3)	100 M€	1 000 M€	26 mois	26 mois	AGM 18/04/2000	9
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, y compris bons de souscription d'actions avec suppression du D.P.S. (3)	100 M€	1 000 M€	26 mois	26 mois	AGM 18/04/2000	10
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, en période d'Offre Publique sur les titres de la société, avec maintien ou suppression du D.P.S. (3)	100 M€	1 000 M€	1 an	1 an	AGM 18/04/2000	11
Actions et valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, rémunérant des titres apportés à une Offre Publique d'Échange	100 M€	1 000 M€	26 mois	26 mois	AGM 18/04/2000	12
Actions réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise, avec suppression du D.P.S. (3)	(4)	-	5 ans	4 ans	AGM 07/05/99	23
Actions à émettre dans le cadre d'options de souscription d'actions, avec suppression du D.P.S. (3)	(4)	-	5 ans	5 ans	AGM 18/04/2000	15
Achat d'actions réservé aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise	-	-	-	illimitée	AGO 12/06/92	11
Programme de rachat d'actions propres	(4)	-	1 an	1 an	AGM 18/04/2000	7
Réduction du capital par annulation d'actions propres	(4)	-	18 mois	18 mois	AGM 18/04/2000	14

(1) Il est précisé que (13^{ème} résolution - AGM du 18 avril 2000) :

- le total du montant nominal des différentes augmentations de capital autorisées ne peut pas dépasser 100 millions d'Euros,
- le total du montant nominal des titres d'emprunt ne peut pas dépasser 1 000 millions d'Euros.

(2) A compter du vote de l'AGM du 18 avril 2000

(3) D.P.S. : Droit Préférentiel de Souscription

(4) Dans la limite globale de 10 % du capital

Conversion	€	F
Emission d'actions et de valeurs mobilières		
● Montant nominal maximal des augmentations de capital	100 000 000	655 957 000
● Montant nominal maximal des titres d'emprunt	1 000 000 000	6 559 570 000

FF



ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

L'actionnariat

Aux termes de l'article 14 de la Loi n°94-88 du 1^{er} février 1994 modifiant l'article 39 de la Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986, une même personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 49 % du capital ou des droits de vote d'une société titulaire d'une autorisation relative à un service national de télévision par voie hertzienne terrestre.

Le régime d'autorisation

TF1 est un service de communication audiovisuelle soumis à autorisation. L'autorisation initiale d'utilisation des fréquences par la société, fixée à une durée de 10 ans à compter du 4 avril 1987 (loi du 30 septembre 1986), a expiré en 1997.

Conformément aux dispositions de l'article 28-1 de la Loi du 1^{er} février 1994 et en l'absence « d'agissements graves » ayant motivé des sanctions à l'encontre de la société durant les 10 années écoulées, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a reconduit l'autorisation initiale hors appel aux candidatures.

Cette reconduction, valable pour une durée de 5 ans, s'est trouvée définitivement acquise avec la signature d'une convention par TF1 et le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel le 31 juillet 1996 (Annexe II de la Décision n° 96-614 du 17 septembre 1996 portant reconduction de l'autorisation délivrée à la société Télévision Française 1 - JO du 10 octobre 1996).

Cette convention, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1997, est applicable à TF1 jusqu'en 2002. Elle fixe le nouveau cadre juridique d'exploitation de la chaîne et rend caduques les dispositions de la Décision 87-26 du 4 avril 1987 « désignant le groupe cessionnaire de 50 % du capital de la société nationale de programme de Télévision Française 1 et portant autorisation d'utilisation de fréquences à la société Télévision Française 1 ».

Les principales dispositions et obligations légales

Les textes :

- Cahier des Charges fixé par le décret n° 87-43 du 30 janvier 1987, et la Décision n°96-614 du 17 septembre 1996 portant reconduction de l'autorisation délivrée à la société Télévision Française 1,
- Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la Loi n° 94-88 du 1^{er} février 1994,
- Directive Européenne Télévision Transfrontières du 3 octobre 1989 modifiée,
- Décret n° 90-67 du 17 janvier 1990, modifié par le Décret n° 92-281 du 27 mars 1992 par le Décret n° 95-1162 du 6 novembre 1995 et par le Décret n° 99-189 du 11 mars 1999 (obligations de production),
- Décret n° 90-66 du 17 janvier 1990, modifié par le Décret n° 92-279 du 27 mars 1992 (obligations de diffusion),
- Décret n° 92-280 du 27 mars 1992, abrogeant celui du 26 janvier 1987 (obligations relatives à la publicité et au parrainage).

En termes d'obligations générales de diffusion et d'investissement dans la production, les principales dispositions en vigueur sont les suivantes :

- diffusion d'un nombre maximal de 192 films cinématographiques par an dont 104 débutant entre 20 h 30 et 22 h 30, cette diffusion ne pouvant intervenir le mercredi et vendredi soir, le samedi toute la journée, le dimanche avant 20 h 30,
- quotas de diffusion applicables sur l'ensemble de la diffusion et aux heures de grande écoute aux œuvres cinématographiques et audiovisuelles dans une proportion minimale de 60 % d'œuvres européennes et 40 % d'œuvres d'expression originale française,
- un minimum des deux tiers du temps annuel de diffusion doivent être consacrés à des programmes francophones,
- obligation de diffuser annuellement au minimum 1 000 heures d'émissions destinées à la jeunesse dont 50 heures de magazines et documentaires,
- obligation de diffuser annuellement au minimum 800 heures de journaux télévisés et de magazines d'information,
- obligation de consacrer 15 % du chiffre d'affaires net de l'exercice précédent à des commandes d'œuvres audiovisuelles francophones, dont au moins 10 % à des producteurs indépendants et de diffuser au minimum 120 heures d'œuvres audiovisuelles francophones ou européennes inédites, débutant entre 20 h et 21 h,
- obligation d'investir 0,6 % du chiffre d'affaires net de l'exercice précédent dans la commande de production de dessins animés européens ou francophones (ces données étant incluses, pour leur partie francophone, dans les 15 % de l'obligation générale précédente), dont les deux tiers pour une durée d'acquisition de droits de diffusion n'excédant pas 4 ans,
- interdiction de recourir aux moyens propres de production pour les émissions de fictions ; autorisation pour les émissions d'information ; autorisation à concurrence de 50 % du volume annuel des autres émissions,
- obligation d'investir 3 % du chiffre d'affaires net de l'exercice précédent dans la coproduction d'œuvres cinématographiques européennes, dont au moins 2,5 % consacrés à des œuvres francophones et au moins 75 % à des commandes passées à des producteurs indépendants. Cet investissement doit être réalisé par une filiale du diffuseur (TF1 Films Production) intervenant minoritairement et dont la part coproducteur doit tendre à égaler la part antenne.

Le respect des obligations légales est contrôlé et peut faire l'objet de sanctions pécuniaires par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, conformément aux dispositions des articles 42 à 42-11 de la Loi du 30 septembre 1986 précitée.

Au regard de la nécessité de protéger l'enfance et l'adolescence, la chaîne s'est notamment engagée à l'adoption d'un code signalétique permettant d'apprécier, en 5 catégories, l'acceptabilité des programmes diffusés.

Évolution juridique en cours

Un projet de Loi visant à modifier la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication est actuellement en discussion au Parlement.

Cette Loi du 30 septembre 1986 fixe le cadre juridique du secteur audiovisuel.

Responsables de l'information

PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

TF1

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TF1 ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Patrick LE LAY
Président-Directeur Général

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

Les comptes annuels et les comptes consolidés des exercices 1997 à 1999 ont fait l'objet d'un audit par nos soins.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

Paris, le 23 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

SALUSTRO REYDEL

représenté par Edouard SALUSTRO et Jean-Pierre CROUZET

Jacques VILLARY

INFORMATION ET RELATIONS INVESTISSEURS

RESPONSABLES DE L'INFORMATION :

Jean-Pierre MOREL
Directeur Général Adjoint Administration-Finances
Tél.: 01 41 41 25 99
Fax : 01 41 41 29 10
E-mail : jpmorel@tf1.fr

Christian LEMAIRE
Directeur du Financement et des Relations Investisseurs
Tél. : 01 41 41 27 32
Fax : 01 41 41 29 10
E-mail : chl@tf1.fr

Les documents juridiques peuvent être consultés à :

TF1
Direction des Affaires Juridiques
1, Quai du Point du Jour
92656 BOULOGNE CEDEX

Vous pouvez également vous informer sur la vie du Groupe TF1 :

Par courrier adressé à :
TF1
Direction du Financement et des Relations Investisseurs
1, Quai du Point du Jour
92656 BOULOGNE CEDEX

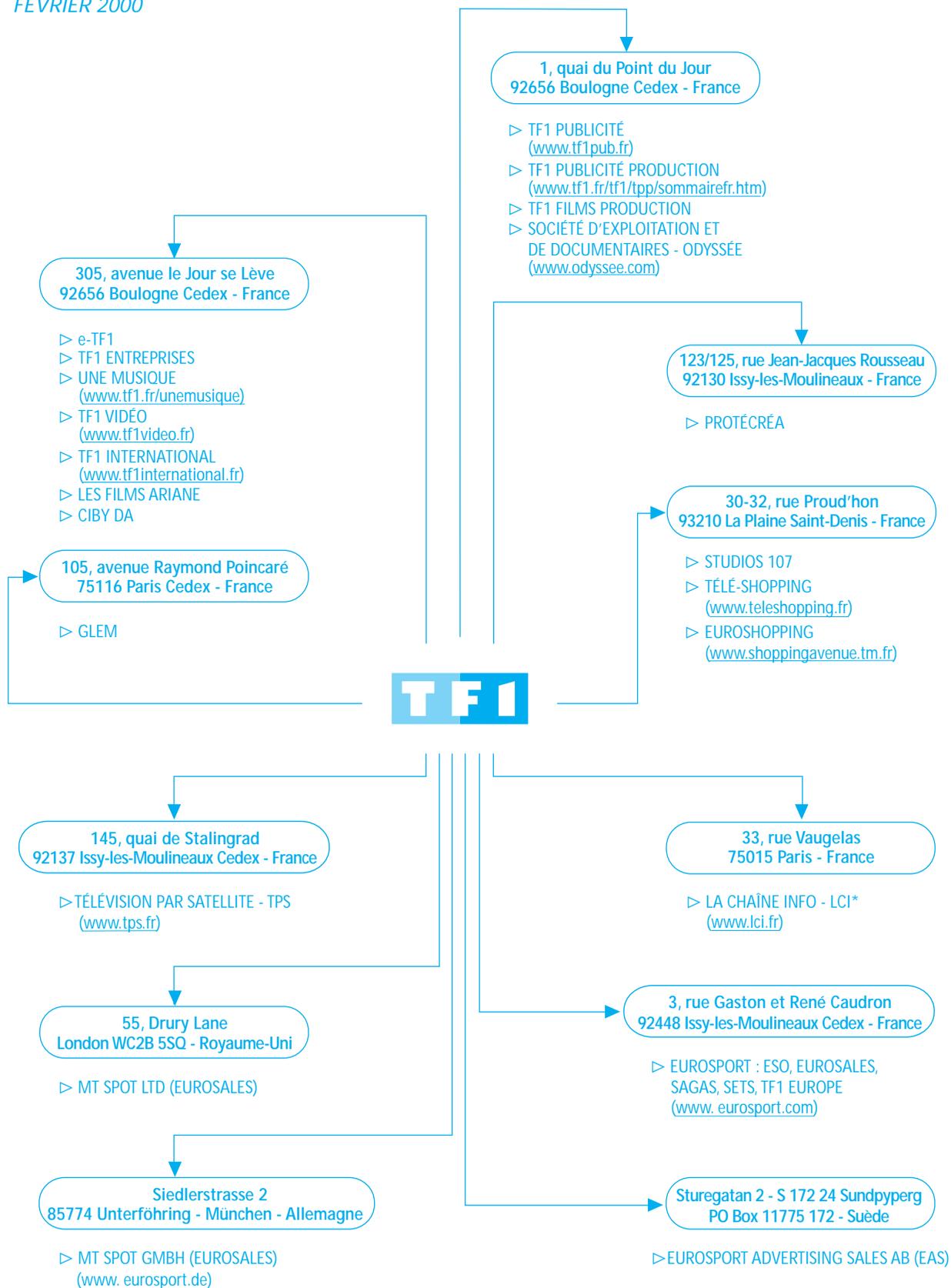
Sur INTERNET :
<http://www.tf1.fr>
E-mail : comfi@tf1.fr

FF



Adresse postale des principales filiales

FÉVRIER 2000



* A compter de juillet 2000, LCI sera transférée :
1, quai du Point du Jour - 92656 Boulogne Cedex - France.

Informations financières **en Euros**



Informations financières en Euros



- 39 PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- 40 COMPTES CONSOLIDÉS
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Tableau de financement
- 44 COMPTES TF1 SA
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Tableau de financement

Présentation analytique du compte de résultat consolidé

(en millions d'Euros)

	1999	1998	1997
Antenne TF1			
Recettes de Publicité	1 351,3	1 226,6	1 172,0
Coût de la régie	(90,1)	(82,2)	(79,4)
RECETTES NETTES DIFFUSEUR	1 261,2	1 144,4	1 092,6
Prélèvements obligatoires			
Auteurs	(51,5)	(47,0)	(44,7)
CNC	(67,4)	(61,0)	(53,5)
Coût de diffusion ⁽¹⁾			
TDF, Satellites, Circuits	(54,5)	(57,4)	(57,9)
Coût de la grille	(724,0)	(714,7)	(699,7)
MARGE BRUTE GRILLE	363,8	264,3	236,8
Recettes diversification et divers ⁽²⁾	484,2	423,9	387,3
Autres charges d'exploitation ⁽¹⁾⁽²⁾	(442,1)	(389,6)	(366,5)
Autres charges d'exploitation de développement	(15,7)	(5,0)	0
Dotations aux amortissements et provisions (nettes de reprises)	(88,4)	(74,3)	(80,7)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	301,8	219,3	176,9
RÉSULTAT FINANCIER	8,8	8,4	4,6
RÉSULTAT COURANT	310,6	227,7	181,5
Résultat exceptionnel	4,3	0,6	(1,2)
Amortissement des écarts d'acquisition	(3,5)	(1,7)	(2,6)
Impôts et participation	(112,4)	(85,8)	(63,0)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	(37,9)	(30,6)	(38,7)
RÉSULTAT NET	161,1	110,2	76,0
Part des minoritaires	(0,8)	(1,1)	(2,4)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	160,3	109,1	73,6

⁽¹⁾ Les charges INA ont été retraitées en « Autres charges d'exploitations » pour 1999, ainsi que pour les exercices précédents.

⁽²⁾ Ces recettes et ces charges ont été retraitées pour être nettes des éléments non liés à l'activité propre du groupe.

Les informations complémentaires fournies par la présentation analytique du compte de résultat consolidé ne se substituent pas aux informations fournies en annexe des comptes consolidés, mais permettent d'apprécier les deux composantes principales du Groupe TF1 :

- activités liées à la diffusion du programme TF1,
- activités liées à la diversification.

1 RECETTES NETTES DIFFUSEUR

Elles sont composées des recettes nettes facturées aux annonceurs par la régie publicitaire TF1 Publicité, sous déduction de ses coûts de fonctionnement.

2 MARGE BRUTE GRILLE

Elle est composée de quatre éléments :

Recettes nettes diffuseurs

(voir ci-dessus)

Prélèvements obligatoires

Ces prélèvements sont basés sur tout ou partie du chiffre d'affaires Publicité :

- les redevances versées aux Sociétés des Auteurs,
- la contribution au Fonds de Soutien du Cinéma (CNC).

Coût de diffusion

Il s'agit de l'ensemble des coûts nécessaires à la mise en œuvre de la diffusion du programme de TF1.

Coût de la grille

Ce sont les coûts internes et externes des programmes diffusés. Ces coûts incorporent les charges relatives aux droits de diffusion échus ou réformés.

3 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Il est établi à partir de la marge brute de la grille et prend en compte, d'une part, les recettes de la diversification ainsi que les recettes d'exploitation diverses et, d'autre part, les charges d'exploitation relatives aux activités de diversification ainsi que les charges d'exploitation résiduelles non comprises dans le coût de la grille. Il correspond au résultat d'exploitation du compte de résultat consolidé.

4 AUTRES RÉSULTATS

Ce sont ceux du compte de résultat consolidé.

1965
Inauguration du procédé couleur par la 2^e chaîne.

1972
La troisième chaîne débute ses programmes en décembre.



Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'Euros)	Annexe	31.12.99		Net	31.12.98	31.12.97
		Brut	Amortissements et provisions		Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		564 284	445 514	118 770	89 461	69 593
Droits audiovisuels	2.3 et 3.1	549 537	431 396	118 141	88 981	69 215
Autres immobilisations incorporelles	2.4 et 3.2	14 747	14 118	629	480	378
ÉCART D'ACQUISITION	2.5 et 3.3	15 827	14 058	1 769	4 628	7 488
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.6 et 3.4	143 741	98 174	45 567	43 111	64 335
Terrains		6	0	6	6	5 665
Constructions		13	5	8	9	10 762
Autres immobilisations corporelles		143 722	98 169	45 553	43 096	47 908
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.5	46 830	2 890	43 940	34 388	6 118
Titres mis en équivalence		31	0	31	13	3 941
Participations et créances rattachées		11 184	2 881	8 303	1 141	894
Autres immobilisations financières		35 615	9	35 606	33 234	1 283
ACTIF IMMOBILISÉ		770 682	560 636	210 046	171 588	147 534
Programmes et droits de diffusion	2.7 et 3.6	531 399	69 401	461 998	455 866	449 219
Matières premières et approvisionnements		8 176	3 297	4 879	5 810	4 323
Créances clients et comptes rattachés		411 661	5 074	406 587	365 705	364 939
Autres créances	3.7 et 3.14	294 150	6 812	287 338	243 392	203 011
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	2.8 et 3.8	288 919	1 107	287 812	170 228	96 989
ACTIF CIRCULANT		1 534 305	85 691	1 448 614	1 241 001	1 118 481
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	3.16	37 101	0	37 101	43 382	43 812
IMPÔTS DIFFÉRÉS	2.11 et 3.13	36 485	0	36 485	31 915	30 662
TOTAL DE L'ACTIF		2 378 573	646 327	1 732 246	1 487 886	1 340 489

PASSIF (en milliers d'Euros)	<i>Annexe</i>	31.12.99	31.12.98	31.12.97
Capital		32 195	32 014	32 014
Prime liée au capital		17 482	0	0
Ecart de réévaluation		4 681	4 681	4 681
Réserves consolidées		337 176	316 566	296 117
Résultat net (part du groupe)		160 332	109 124	73 406
CAPITAUX PROPRES	3.9	551 866	462 385	406 218
Intérêts minoritaires	3.10	1 963	2 413	3 857
Subventions d'investissement	2.9 et 3.11	7 817	5 737	8 399
Provisions pour risques et charges	2.10 et 3.12	117 939	74 932	74 174
Impôts différés	2.11 et 3.13	61 089	57 153	56 273
CAPITAUX PERMANENTS		740 674	602 620	548 921
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	3.14	19 927	17 513	7 227
Fournisseurs et comptes rattachés	3.14	499 947	441 959	422 013
Autres dettes	3.14 et 3.15	454 853	419 066	353 797
DETTES		974 727	878 538	783 037
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ASSIMILÉS	3.16	16 845	6 728	8 531
TOTAL DU PASSIF		1 732 246	1 487 886	1 340 489
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants		67	97	222



Compte de résultat consolidé

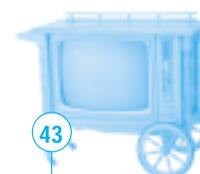
(en milliers d'Euros)	Annexe	31.12.99	31.12.98	31.12.97
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 854 600	1 662 284	1 571 713
Recettes de publicité	2.12	1 388 226	1 263 474	1 203 693
dont				
TF1		1 351 310	1 226 604	1 171 974
AUTRES		36 916	36 870	31 719
Recettes de la diversification		387 505	340 033	317 295
Ventes de prestations techniques		36 950	28 246	29 249
Divers		41 919	30 531	21 476
CHARGES D'EXPLOITATION		(1 552 770)	(1 442 939)	(1 394 986)
Consommation de production externe		(408 964)	(396 061)	(377 666)
Variation du stock de production propre		(5 255)	(17 909)	12 642
Charges de personnel		(218 381)	(211 515)	(226 851)
Autres charges d'exploitation	4.1	(831 709)	(743 116)	(722 482)
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)				
▶ amortissements		(79 715)	(66 799)	(64 153)
▶ provisions		(8 746)	(7 539)	(16 476)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		301 830	219 345	176 727
Produits financiers		17 886	12 391	13 924
Charges financières		(9 126)	(4 030)	(9 254)
RÉSULTAT FINANCIER	4.2	8 760	8 361	4 670
RÉSULTAT COURANT		310 590	227 706	181 397
Résultat exceptionnel	4.3	4 258	582	(1 150)
Amortissement des écarts d'acquisition		(3 451)	(1 683)	(2 689)
Participation des salariés		(11 812)	(6 132)	(5 225)
Impôt sur les bénéfices	4.4	(100 564)	(79 632)	(57 745)
Quote-part des sociétés mises en équivalence	4.5	(37 926)	(30 670)	(38 728)
RÉSULTAT NET		161 095	110 171	75 860
Part des minoritaires		(763)	(1 047)	(2 454)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	4.6	160 332	109 124	73 406

Tableau de financement consolidé

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'Euros)	Annexe	31.12.99	31.12.98	31.12.97
① Opérations d'exploitation				
Résultat de l'exercice		161 093	110 171	75 860
Amortissements et provisions		82 537	75 213	76 609
▶ Immobilisations incorporelles	3.1 et 3.2	63 635	45 751	43 644
▶ Immobilisations corporelles	3.4	14 883	14 806	15 310
▶ Immobilisations financières	3.5	(40)	(38)	(2 662)
▶ Charges à répartir		624	8 917	6 643
▶ Écart d'acquisition		3 451	1 683	2 689
▶ Provisions pour risques et charges	3.12	(16)	4 094	10 985
Subventions d'investissement rapportées au compte de résultat		(8 515)	(12 265)	(11 711)
Charges à répartir		(63)	(8 688)	(5 670)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	4.3	(295)	524	2 277
Variation des impôts différés**	4.6	(820)	1 014	5 627
Quote-part des sociétés mises en équivalence*		37 926	30 670	38 728
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		271 863	196 639	181 720
Stocks**		(5 201)	(6 109)	(26 655)
Créances d'exploitation**		(66 501)	(72 461)	(64 728)
Dettes d'exploitation**		90 967	80 054	12 765
Avances nettes en provenance des tiers		(2 542)	2 124	3 001
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		16 723	3 608	(75 617)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		288 586	200 247	106 103
② Opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3.1 et 3.2	(77 498)	(37 787)	(38 140)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3.4	(17 695)	(10 183)	(10 361)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières		1 529	18 967	2 329
Acquisitions de participations financières	3.5	(16 415)	(1 740)	(29 667)
Variation nette des autres immobilisations financières	3.5	(20 915)	(31 912)	1 371
Variation nette des dettes sur immobilisations		3 769	(2 797)	(1 996)
		(127 225)	(65 452)	(76 464)
Incidence des variations de périmètre et de change sur la trésorerie		59 014	2 273	(536)
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS		(68 211)	(63 179)	(77 000)
③ Opérations de financement				
Augmentation des capitaux propres		24 538	9 602	11 292
Variation nette des dettes financières		(56 105)	(20 107)	(7 316)
Dividendes mis en paiement	3.9 et 3.10	(71 194)	(53 199)	(51 397)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT		(102 761)	(63 704)	(47 421)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE		117 614	73 364	(18 318)
Trésorerie au début de l'exercice		170 131	96 767	115 085
Variation de la trésorerie		117 614	73 364	(18 318)
Trésorerie à la clôture de l'exercice		287 745	170 131	96 767

* Le résultat net est désormais présenté après quote-part des sociétés mises en équivalence, faisant ainsi ressortir distinctement cette dernière.

** Au 31/12/98, la variation des impôts différés est intégrée dans la capacité d'autofinancement, alors qu'elle figurait antérieurement dans la variation des stocks, des créances et dettes d'exploitation.



Bilan

TF1 SA

ACTIF (en milliers d'Euros)	Annexe	31.12.99		Net	31.12.98	31.12.97
		Brut	Amortissements et provisions		Net Proforma*	Net Proforma*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.2 et 2.1	169 033	1 245	167 788	162 972	151 393
Concessions et droits similaires		241	228	13	0	0
Marque		73	73	0	0	0
Fonds commercial		14	0	14	15	15
Autres immobilisations incorporelles		639	639	0	0	64
Coproductions diffusables		83 262	45	83 217	71 714	81 707
Coproductions rediffusables		39 883	192	39 691	35 018	32 081
Coproductions en cours		44 921	68	44 853	56 225	37 526
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1.3 et 2.2	117 717	84 202	33 515	33 741	54 185
Terrains		0	0	0	0	5 665
Constructions		0	0	0	0	10 762
Installations techniques, matériels et outillages		47 687	39 083	8 604	9 325	9 193
Autres immobilisations corporelles		65 193	45 119	20 074	24 332	28 361
Immobilisations corporelles en cours		4 837	0	4 837	84	204
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.4 et 2.3	160 940	3 925	157 015	129 738	83 832
Participations		107 098	3 634	103 464	97 123	83 212
Créances rattachées à des participations		285	285	0	0	0
Autres titres immobilisés		18 610	0	18 610	77	77
Prêts		34 669	0	34 669	32 339	263
Autres immobilisations financières		278	6	272	199	280
ACTIF IMMOBILISÉ		447 690	89 372	358 318	326 451	289 410
STOCKS ET ENCOURS	1.5 et 2.4	349 366	34 246	315 120	308 716	304 308
Matières premières et autres approvisionnements		1 093	0	1 093	1 095	763
Marchandises		95	0	95	144	177
Droits de première diffusion		155 797	17 902	137 895	139 822	192 100
Droits rediffusables		111 778	16 344	95 434	79 013	35 941
Droits de diffusion en cours		80 603	0	80 603	88 642	75 327
Avances et acomptes versés sur commandes		4 096	0	4 096	1 964	2 725
Créances clients et comptes rattachés	1.6 et 2.5	289 000	34	288 966	266 975	264 213
Autres créances	2.5	351 936	2 000	349 936	223 362	165 380
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	1.7, 2.6 et 4.7	129 931	1 107	128 824	146 915	78 113
Charges constatées d'avance	2.7	31 730	0	31 730	32 083	34 702
ACTIF CIRCULANT		1 156 059	37 387	1 118 672	980 015	849 441
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF		381	0	381	33	179
TOTAL DE L'ACTIF		1 604 130	126 759	1 477 371	1 306 499	1 139 030

* Voir note 1.1.

PASSIF (en milliers d'Euros)	Annexe	31.12.99	31.12.98 Proforma*	31.12.97 Proforma*
Capital		32 195	32 014	32 014
Prime d'émission		17 482	0	0
Ecart de réévaluation		4 681	4 681	4 681
Réserve légale		3 201	3 201	3 201
Réserve de plus-value à long terme		25 001	25 001	25 001
Autres réserves		266 785	213 429	175 316
Report à nouveau		40 794	23 853	25 670
Résultat net de l'exercice		178 748	140 272	90 567
Subventions d'investissement	1.8	0	0	7
Provisions réglementées : amortissements sur programmes	1.9	113 930	107 416	105 585
CAPITAUX PROPRES	2.8	682 817	549 867	462 042
Provisions pour litiges		11 289	11 051	7 762
Provisions pour charges		381	33	179
Autres provisions pour risques		13 182	21 012	23 831
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1.10 et 2.9	24 852	32 096	31 772
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		0	0	0
Emprunts et dettes financières divers ⁽²⁾		129 957	148 738	111 599
Fournisseurs et comptes rattachés		327 928	305 608	308 414
Dettes fiscales et sociales		181 817	157 112	123 445
Dettes sur immobilisations		3 057	1 209	1 566
Dettes diverses		116 035	109 666	99 063
Produits constatés d'avance		10 800	1 817	1 059
DETTES	2.10	769 594	724 150	645 146
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF		108	386	70
TOTAL DU PASSIF		1 477 371	1 306 499	1 139 030
⁽¹⁾ Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		0	0	0
⁽²⁾ Dont comptes courants intragroupe		129 957	148 738	111 599

* Voir note 1.1.



Compte de résultat

TF1 SA

(en milliers d'Euros)

Annexe

PRODUITS D'EXPLOITATION

1.11 et 3.1

Recettes de publicité liées à l'antenne

3.1

Ventes de prestations techniques

Divers

Production stockée

Production immobilisée

3.2

Subvention d'exploitation

Reprises sur amortissements et provisions

Transferts de charges

Autres produits

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de matières premières et autres approvisionnements

3.3

Variation de stock

Autres achats et charges externes

Impôts, taxes et versements assimilés

3.4

Salaires et traitements

3.5

Charges sociales

3.6

Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

3.7

▶ amortissements des coproductions diffusées

▶ amortissements des autres immobilisations

▶ provisions sur immobilisations incorporelles et actif circulant

▶ provisions pour risques et charges

Autres charges

3.8

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Quote-part de résultat sur opérations faites en commun

Produits financiers

Charges financières

RÉSULTAT FINANCIER

3.9

RÉSULTAT COURANT

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels sur opérations de gestion

Produits exceptionnels sur opérations en capital

Reprises sur provisions

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion

Charges exceptionnelles sur opérations en capital

Dotations aux amortissements et aux provisions

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

3.10

PARTICIPATION DES SALARIÉS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

3.11 et 3.12

RÉSULTAT NET

31.12.99

31.12.98

Proforma

31.12.97

Proforma

1 379 242

1 261 199

1 911

22 887

184

561

74

22 347

66 415

3 664

(1 091 973)

(342 542)

12 166

(326 091)

(82 891)

(94 352)

(42 283)

(126 169)

(11 236)

(17 442)

(5 671)

(55 462)

287 269

0

30 938

(15 971)

14 967

302 236

40 079

5 361

262

34 456

(49 235)

(788)

(7 478)

(40 969)

(9 156)

10 344

(103 988)

178 748

1 241 004

1 144 453

3 484

14 253

(15)

0

57

18 126

57 552

3 094

(1 040 751)

(327 439)

(2 294)

(299 897)

(74 592)

(92 104)

(39 988)

(120 235)

(11 381)

(9 290)

(9 964)

(53 567)

200 253

0

55 039

(25 403)

29 636

229 889

57 892

7 335

16 858

33 699

(66 066)

(3 223)

(27 314)

(35 529)

(8 174)

4 066

(77 377)

140 272

1 199 779

1 092 623

10 150

14 266

963

0

295

17 671

59 618

4 193

(1 029 220)

(322 698)

21 267

(300 778)

(66 172)

(91 567)

(39 466)

(139 932)

(12 399)

(14 010)

(10 811)

(52 654)

170 559

0

38 072

(38 821)

(749)

169 810

32 651

2 738

6 193

23 720

(57 439)

(2 425)

(18 970)

(36 044)

(24 788)

(3 077)

(51 378)

90 567

Tableau de financement

TF1 SA

EN FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers d'Euros)	31.12.99	31.12.98 Proforma	31.12.97 Proforma
1 Opérations d'exploitation			
Résultat de l'exercice	178 748	140 272	90 567
Amortissements et provisions ^{(1) (2)}	4 521	(5 168)	14 769
Subventions d'investissement rapportées au compte de résultat	0	(7)	(57)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	76	916	900
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	183 345	136 013	106 179
Acquisitions de coproductions ⁽²⁾	(131 031)	(131 745)	(144 009)
Amortissements et provisions des coproductions ⁽²⁾	132 740	121 934	152 307
Stocks ⁽³⁾	(6 403)	(4 408)	(20 626)
Créances d'exploitation	(148 559)	(57 979)	(81 175)
Dettes d'exploitation	62 100	42 537	10 635
Charges à répartir	0	0	0
Avances nettes en provenance des tiers	(2 133)	761	1 287
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(93 286)	(28 900)	(81 581)
TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	90 059	107 113	24 598
2 Opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	(11 257)	(7 355)	(6 744)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^{(1) (2)}	140	16 824	95
Acquisitions de participations financières	(6 931)	(1 680)	(4 356)
Cessions de participations financières	80	0	6 004
Variation nette des dettes sur immobilisations	1 848	(357)	(2 429)
Variation nette autres immobilisations financières	(20 937)	(31 995)	1 254
TRÉSORERIE AFFECTÉE AUX INVESTISSEMENTS	(37 057)	(24 563)	(6 176)
3 Opérations de financement			
Augmentation des capitaux propres	17 662	0	0
Variation nette des dettes financières	(18 781)	37 139	19 225
Dividendes mis en paiement	(69 973)	(50 887)	(50 897)
TRÉSORERIE RÉSULTANT DU FINANCEMENT	(71 092)	(13 748)	(31 672)
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE	(18 090)	68 802	(13 250)
Trésorerie au début de l'exercice	146 915	78 113	91 363
Variation de la trésorerie	(18 090)	68 802	(13 250)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	128 825	146 915	78 113

⁽¹⁾ Hors programmes.

⁽²⁾ En vue de donner une représentation économique des flux de trésorerie comparable à celle des comptes consolidés, l'acquisition, la consommation, la cession et la réforme des coproductions qui figurent dans les comptes sociaux en valeurs immobilisées ont été intégrées aux variations du besoin en fonds de roulement d'exploitation.

⁽³⁾ Les droits de diffusion ont été reclassés en stocks.

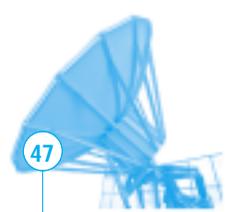


Tableau de passage

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE : RÈGLEMENT COB 98-01

	Pages
1 Responsables du prospectus et du contrôle des comptes	
1.1 Noms et fonctions des responsables du document	rapport financier : 35
1.2 Attestation des responsables	rapport financier : 35
1.3 Noms et adresses des contrôleurs légaux	rapport d'activité : 27, rapport financier : 4, 5, 35
1.4 Politique d'information	rapport financier : 35
2 Émission/Admission à la cote officielle de valeurs mobilières représentatives du capital	
2.1 Admission de valeurs mobilières à la cote officielle	rapport d'activité : 38, rapport financier : 32, 33
2.2 Emission de valeurs mobilières	Sans objet.
2.3 Renseignements généraux	rapport d'activité : 24, 38, 39, rapport financier : 32, 33
2.4 Place de cotation	rapport d'activité : 24, 25
2.5 Tribunaux compétents	Sans objet.
3 Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son capital	
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	rapport d'activité : 10-23, rapport financier : 32, 33, 35
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital	rapport financier : 32, 33
3.3 Répartition actuelle du capital et des droits de vote	rapport d'activité : 38, 39, 40 rapport financier : 32, 33
3.4 Marché des titres de l'émetteur	rapport d'activité : 24, 25, 38, 39
3.5 Dividendes	rapport d'activité : 24, 38, 39
4 Renseignements concernant l'activité de l'émetteur	
4.1 Présentation de la société et du Groupe	rapport d'activité : 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10-23, 28-39, 40, rapport financier : 15, 16, 26, 27, 32, 33, 34
4.2 Dépendances de l'émetteur	Sans objet.
4.3 Faits exceptionnels et litiges	rapport d'activité : 34
4.4 Effectifs	rapport d'activité : 36, 40, rapport financier : 17, 28
4.5 Politique d'investissement	rapport d'activité : 2, 3, 10-23, 31-36, rapport financier : 9, 13-16, 21, 24-28, 30
4.6 Données Groupe	rapport d'activité : 28-39, rapport financier : 36
5 Patrimoine - Situation financière - Résultats	
5.1 Comptes de l'émetteur	rapport d'activité : 40, 41, rapport financier : 3, 6 - 31
5.2 Sociétés hors du périmètre de consolidation	rapport financier : 10, 11, 29, 30
5.3 Sociétés dans le périmètre de consolidation	rapport financier : 10, 11, 29, 30
5.4 Principes de consolidation	rapport financier : 10, 11
6 Organes d'administration, de direction et de surveillance	
6.1 Noms	rapport d'activité : 6, 7, 26, 27
6.2 Intérêts des dirigeants dans le capital	rapport d'activité : 38, rapport financier : 5, 17, 28
6.3 Schéma d'intéressement du personnel	rapport d'activité : 38, 40, rapport financier : 17, 27, 28
6.4 Gouvernement d'entreprise	rapport d'activité : 27
7 Perspectives d'avenir	
7.1 Evolution récente	rapport d'activité : 34-36
7.2 Perspectives d'avenir	rapport d'activité : 34-36